UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 02165080 9

TRANSFERRED

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

LE

CARDINAL MANNING

S

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

L'ABBÉ DEHAENE ET LA FLANDRE, in-8° de 600 pages. Lille, Deman. . . . . 6 fr.

D'IRLANDE EN AUSTRALIE, in-8° de 200 pages. Lille, Desclée. . . . . 2 fr.

UNE TRAPPE EN CHINE, in-8° (en petit nombre). Hazebrouck, David. . . . . 1 fr.

L'HABITAT DANS LA FLANDRE FRANÇAISE, et Note sur les corporations ouvrières d'Hazebrouck au point de vue religieux, in-8°. Hazebrouck, David. . . . . 1 fr.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE.)

LE CARDINAL

MANNING

ET

SON ACTION SOCIALE

PAR

M. L'ABBÉ J. LEMIRE

DÉPUTÉ DU NORD

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

RUE BONAPARTE, 90

1894

ST. FRANCIS SEMINARY
LIBRARY
DEC 17 1953

2

AVANT-PROPOS

DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Cette étude sur le cardinal Manning est un ensemble d'articles parus dans la *Revue de Lille*.

Elle ne devait être, dans notre pensée primitive, qu'un témoignage d'admiration et de regret offert au saint Cardinal, en souvenir d'une audience qu'il nous avait accordée, trois ans avant sa mort.

Elle a pris un certain développement, parce qu'il nous a fallu toucher aux questions dont Manning s'est beaucoup occupé et sur lesquelles il est difficile d'être bref. Elle reste cependant très imparfaite et très in-

digne du grand homme qu'elle doit faire connaître.

Telle quelle, des approbations lui sont venues qui resteront sa meilleure récompense.

Nous prions les nobles amis de Manning qui, par considération pour son auguste mémoire, ont bien voulu nous écrire, de recevoir ici nos humbles remerciements.

Nous remercions également les Journaux et les Revues qui ont fait mention de notre travail avec une encourageante sympathie.

Puissent ces lettres et ces articles attirer davantage l'attention du public sur l'illustre Cardinal anglais, et lui donner en France plus d'admirateurs et d'imitateurs!

J. LEMIRE.

Hazebrouck, le 25 novembre 1892.

2

Mgr CROKE, archevêque de Cashel (Irlande), ami intime du cardinal MANNING et grand défenseur du *home rule,* a daigné nous écrire la lettre suivante à propos d'un des articles de la *Revue de Lille.*

Mgr CROKE nous autorise à l'imprimer en tête de notre livre.

12 *juillet* 1892. *The Palace,*
Thurles.

MON CHER MONSIEUR LEMIRE,

Je viens de recevoir l'exemplaire de la Revue de Lille *que vous avez eu la bonté de m'adresser.*

J'y ai lu avec une sérieuse attention et avec le plus vif intérêt et satisfaction votre remarquable étude sur le cardinal Manning, de sainte et regrettée mémoire.

Vous avez fait ressortir avec un rare mérite les traits saillants de cette auguste figure du grand Cardinal, si distingué par sa sainteté, son patriotisme, sa philanthropie de bon aloi.

Oui, il aimait l'Église, il aimait son pays, il aimait les pauvres. C'est pourquoi il a réuni en

sa personne les trois caractères qui font la grandeur et le succès d'un ministre de Dieu : une âme pure, un cœur débordant de tendresse, une charité sans bornes s'étendant à l'humanité tout entière.

J'avais le bonheur de le compter au nombre de mes meilleurs amis. De fait, c'était plutôt un père qu'un ami pour moi. Il disait encore à l'un de mes prêtres, quelques jours avant sa mort : « Exprimez à votre Archevêque toute mon affection. Nous sommes, lui et moi, d'honnêtes radicaux. »

Qu'il repose en paix!

J'ai l'honneur d'être,

Mon cher Monsieur Lemire,

Votre dévoué serviteur,

† J.-W. CROKE,
Archevêque de Cashel.

A Monsieur,

Monsieur le professeur J. Lemire.

You may publish the above,
† J.-W. CROKE.
Arb.

Oct. 1892.

Lettre du R^d Dr JOHNSON, chanoine de Westminster, secrétaire particulier du cardinal Manning.

ARCHBISHOP'S HOUSE
WESTMINSTER
S. W.

Londres, 29 *octobre* 1892.

Monsieur l'Abbé,

Ayant été souffrant, je n'ai pu vous remercier sans un trop long retard de votre lettre du 7 de ce mois, et de l'exemplaire de votre excellent travail sur le cardinal Manning.

En parcourant vos pages, j'ai vu avec grand plaisir, non seulement que vous avez bien apprécié ses vertus, ses talents, la beauté et la grandeur de son caractère personnel, mais aussi que vous avez très dignement compris la parfaite intégrité, la charité et l'entier dévouement de sa vie publique.

Je vous en remercie bien sincèrement et je suis avec reconnaissance

Votre dévoué serviteur,

W.-A. JOHNSON.

Lettre de Mgr BAUNARD, recteur des Facultés catholiques de Lille.

Hôtel de l'Université, ce 12 *novembre* 1892.

FACULTÉS CATHOLIQUES
de
LILLE

CABINET DU RECTEUR.

MONSIEUR L'ABBÉ,

Je ne vous ai pas dit assez dans mon billet d'il y a quelques semaines, combien vivement et fortement j'ai été impressionné par votre Étude sur le cardinal Manning. *Ç'a été pour moi la vivante apparition de l'*Évêque moderne, *que ce portrait. Voilà le mot. Et, avec cela, c'est bien la physionomie immortelle du chrétien antique dans ses plus beaux traits : foi antique, charité antique, simplicité, austérité, en un mot, sainteté antique. Voilà ce qui m'a saisi et ravi dans ces pages, comme eût fait la vision d'un de ces pas-*

teurs de l'Église du Cénacle ou des Catacombes, émergeant à la lumière de notre dix-neuvième siècle qui expire, et déjà tout imprégné des clartés de celui qui se lèvera demain.

Vous nous l'avez montré sous ces divers aspects : l'homme de Dieu, qui ne vit que de Dieu et pour Lui; l'homme de son pays, cette patrie anglaise dont il porte l'âme dans son âme; l'homme de son Église avant tout : cette sainte Église romaine, la femme libre, l'épouse véritable, à laquelle il fait faire une si fière figure, en Angleterre, à côté de la servante, pour parler la langue de saint Paul. Mais Manning est avant tout l'homme de son temps, de son siècle. Il l'accepte tel qu'il est, il l'accepte tout entier avec ses progrès, son esprit, ses ressources, ses institutions, la liberté, la presse, le journalisme, l'école, l'association, la publicité, le cosmopolitisme, toute cette armure perfectionnée dont on use contre nous, et qu'il faut que la milice sacrée sache manier, si elle veut que finalement la journée soit pour Dieu et les enfants de Dieu.

Surtout, et plus que personne, Manning est l'homme du peuple. Comment ne le serait-il pas puisqu'il est prêtre, évêque, un des successeurs

de Thomas Becket et de ces pontifes si magnifiquement « aumôniers » des siècles catholiques de l'Angleterre? Mais il l'est d'autre sorte. Ce n'est pas seulement la charité qu'il fait et demande pour le peuple, c'est la justice. Il prête l'oreille aux justes revendications des petits, des ouvriers, des enfants, des femmes du peuple, des misérables, de tous ceux qui, dans leurs souffrances, dans leurs colères, dans leurs grèves colossales, se souviennent de lui et vont à lui comme au médiateur le plus autorisé et le plus sympathique de la Grande-Bretagne. Souvenez-vous des Irlandais et des dockers de Londres.

Nous le voyons, dans vos pages si franches, qui dans la mesure de l'équité et de la vérité, accepte ces immenses ou imminentes transformations sociales qui travaillent le monde. Vous n'avez pas craint, Monsieur l'Abbé, d'intituler un des paragraphes de votre récit : Le Cardinal démocrate; *et vous justifiez ce nom en lui donnant, comme je l'ai compris, le sens qu'il prend en Amérique et qu'acceptent les récentes Encycliques du Pape. N'est-ce pas, en effet, dans ce sens que Manning pouvait autrefois écrire ces lignes prophétiques, que je lisais et transcrivais*

de lui, il y a près de trente ans, et que je n'eusse pas été surpris de retrouver ici sous votre plume?
« *Ah! le problème est bien simple; les gouverne-*
« *ments modernes se sont faits tous césariens et*
« *je ne crois guère à leur durée. Nous marchons*
« *vers des bouleversements où les dynasties s'abî-*
« *ment, si elles ne sont déjà abîmées. Bientôt il*
« *ne restera debout que deux choses :* le Pape et
« les peuples. *Cette conviction, je l'ai manifestée*
« *en très haut lieu, sans être contredit; et c'est*
« *parce que, en Angleterre, on connaît ma con-*
« *viction sur ce point, que ma position y est inex-*
« *pugnable.* »

Vous l'avouerai-je, cher Monsieur? Il y a des moments où, en vous lisant tout charmé, j'hésitais toutefois timidement à vous suivre. Vous êtes si moderne, vous aussi, et vous vous avancez si hardiment, si loin, sur ces voies de l'avenir! C'est l'effet, je présume, de la différence de mes années et des vôtres. Vous, les jeunes, vous êtes l'avant-garde, tandis qu'à mon âge, c'est déjà faire beaucoup que de se traîner à l'arrière, non passibus æquis, *attardé que l'on est par tous ces souvenirs d'éducation et ces habitudes d'esprit, prises sous d'autres régimes et qui formeront*

longtemps encore, je le crains, les impedimenta *de notre corps d'armée. Et cependant, je me le demande, avons-nous bien le droit d'alléguer nos soixante ans pour ralentir le pas, lorsque vous nous montrez Manning qui, à quatre-vingts ans, plus jeune d'âme que les jeunes, ouvre la marche en avant de tous les progrès sociaux, politiques, religieux, que réclament de son ardeur comme de sa sagesse les besoins de son temps!*

L'Angleterre, même protestante, depuis la cour et le Parlement jusqu'aux ouvriers de Southwarck *et aux mendiants de la* Cité, *toute l'Angleterre a aimé, vénéré, acclamé ce grand homme, qui avait sa main dans la main de tous les grands hommes de sa nation. Mais la France, même catholique, le connaît peu ou mal. Faites-lui passer le détroit. Montrez-le-nous, cet évêque, dans son génie, son caractère, son vaste cœur, son indépendance, sa popularité, sa sainteté, et qu'il se dresse devant nous tous, dans sa stature grandissante! Votre plume est taillée pour cela; nous vous devrons ce bienfait. De cette brochure, de ces articles de notre* Revue de Lille, *faites un livre; qu'on le lise partout; qu'on le lise chez nous particulièrement. Vous avez vu Manning,*

— ce sera l'honneur de votre vie. — Dans un entretien que vous avez raconté, il a versé quelque chose de son âme dans la vôtre. C'est une prédestination à nous dire tout ce qu'il fut, à nous rapporter tout ce qu'il fit.

Beaucoup en profiteront; tous vous en béniront; mais personne plus que moi, cher Monsieur l'Abbé, qui vous suis déjà cordialement reconnaissant, comme je vous suis profondément dévoué.

L. BAUNARD.

Lettre de M. le Comte Albert de MUN.

38, rue François-Ier.

Paris, le 25 *novembre* 1892.

Cher Monsieur l'Abbé,

Votre étude sur le grand cardinal Manning m'a ravi : je l'ai lue et relue, et j'y reviendrai souvent pour y chercher des leçons et des inspirations.

Je ne l'admire pas seulement parce qu'elle est un juste hommage rendu à cette illustre mémoire, mais, encore et surtout, parce que, mieux que tous les discours, elle fait comprendre pratiquement ce que doit être, dans notre temps, l'action sociale de l'Église. La vie du cardinal Manning, particulièrement dans les dernières années, est, à cet égard, un magnifique enseignement, et la récompense qu'il a trouvée, dans la confiance du peuple anglais, de son dévouement pour lui, de sa sollicitude pour ses droits et pour ses inté-

rêts, de sa compassion pour ses misères, est assurément le plus noble des encouragements.

Il a vraiment mis en pratique, longtemps avant qu'elle ne fût publiée, l'Encyclique de Léon XIII sur la condition des ouvriers, et, si cet admirable exposé de la doctrine sociale de l'Église a été comme la consécration de toutes ses œuvres, on peut dire aussi que celles-ci en avaient été la glorieuse préparation, si bien qu'avant d'en donner le Commentaire, par écrit, dans ses lettres pastorales, le cardinal Manning en avait offert, par l'exemple de toute sa vie, un commentaire plus éloquent encore.

J'espère que votre intention est de publier une édition populaire de votre brochure : car c'est aux ouvriers principalement qu'il importe de la faire lire.

Rien ne saurait, en effet, répondre plus efficacement aux calomnies par lesquelles on s'applique à les éloigner de l'Église, en dénaturant sa doctrine et en la représentant comme indifférente à leur sort, impuissante à soulager leurs souffrances, ou même comme la complice de ceux qui les oppriment.

Mais il est une autre raison qui donne à votre

écrit, pour tous les catholiques, le plus haut intérêt et la plus grande actualité.

Il montre comment, en se mêlant avec passion à toutes les affaires publiques de son pays, en s'associant activement à toute sa vie nationale, le cardinal Manning, aussi respecté parce qu'il était un grand Anglais que parce qu'il était un grand Évêque, avait su conquérir non seulement pour lui-même, mais pour l'Église catholique, une autorité, une influence incontestées, et qui, désormais, iront toujours en grandissant.

C'est l'autre caractère de son histoire que votre livre met admirablement en lumière, et qu'il propose avec tant de raison aux catholiques français comme un sujet de fécondes méditations.

De toutes manières, cher Monsieur l'Abbé, vous avez donc fait, à mes yeux, une œuvre excellente, aussi heureusement conçue que remarquablement exécutée. Permettez que je vous en remercie et que je vous en félicite, de tout cœur, en vous priant d'agréer l'hommage de mon bien respectueux et entier dévouement.

A. DE MUN.

INTRODUCTION

On ne verra de longtemps spectacle pareil à celui qu'offrait la ville de Londres le jeudi 21 janvier, jour des funérailles du cardinal Manning. Le cortège qui se déroulait entre la grande église de l'Oratoire et le cimetière de Kensal-Green faisait passer sous les yeux tout ce qui représente, dans un grand peuple, la religion, l'autorité, la tradition, la bienfaisance, le travail, en un mot, toutes les forces sociales.

Il y avait là des délégués de la Reine et du Prince de Galles, des ambassadeurs, des membres de la Chambre des Lords et de la Chambres des Communes, conservateurs ou libéraux,

anglais ou irlandais, des députations de toute espèce envoyées par de puissantes associations, comme la *Ligue nationale*, la *Ligue de la Croix*, les *Trade Unions*, ou par des corporations ouvrières comme les *Dockers*, etc.

Il y avait les évêques catholiques de l'Angleterre, l'archevêque du Dublin et quatre de ses collègues d'Irlande, des représentants de tous les ordres religieux, et près de six cents prêtres sortis de cette grande ville de Londres et des autres villes voisines. Ouvriers d'un travail souterrain qui mine peu à peu l'anglicanisme par la base et lui prend le peuple, ces prêtres paraissaient pour la première fois en masses compactes à la clarté du jour, et ils semblaient remporter un triomphe en conduisant à sa dernière demeure leur illustre chef, leur généralissime, « *the great Christian leader* ».

Dans l'église de l'Oratoire, l'évêque de Newport avait prononcé un panégyrique. Mais la plus belle glorification de ce prince de l'Église était dans le deuil de toute une nation qui, sans distinction de sectes ou de partis, pleurait des

mêmes larmes son Cardinal. D'une voix unanime, les journaux l'ont appelé « un saint prêtre, un patriote éminent, un ami sincère de l'humanité, un ornement de l'Église catholique ». Le *Standard* ne faisait que traduire un sentiment que nous trouvons dans presque tous les organes du protestantisme, quand il écrivait (n° du 15 janvier) : « L'abandon de notre Église nationale ne doit pas nous aveugler sur les vertus réelles, la solide science et la puissante intelligence des enfants de l'Église de Rome. Nous pouvons dire du cardinal Manning ce que beaucoup de protestants ont dit de Newman ; « *Talis cum sis, utinam noster esses!* » Les pasteurs dans les temples et les rabbins dans les synagogues ont répété d'une façon ou d'une autre ces paroles du Dr Parker au temple de la Cité : « Nous devons un tribut de respect à la mémoire du Cardinal que pleurent un grand nombre d'âmes dans l'Église de Rome et hors de cette Église. Ce grand homme ne sera jamais oublié, à cause de ses sentiments si fraternels, à cause de l'intérêt qu'il prenait à

toutes les questions sociales, et surtout à cause de son abnégation et de son amour pour les classes pauvres. »

Et maintenant qu'on a fini de raconter la douce et belle mort de cet auguste vieillard, qui a clos ses yeux pour l'éternel sommeil après avoir loué son Dieu et béni ses enfants, comme un patriarche, maintenant que le bruit s'éteint autour de sa tombe, il convient de recueillir les leçons qui émanent de sa longue vie, si pleine d'œuvres.

Il n'est peut-être pas en ce moment de personnalité plus importante à étudier que la sienne. Il y a certainement peu d'hommes qui représentent aussi complètement que lui les forces primitives du catholicisme, — ces forces indestructibles qui constitueront jusqu'à la fin des siècles les ressources de la rédemption et du salut, — et leur application vivante aux besoins de la société contemporaine.

Nous considérerons dans le Cardinal l'homme de Dieu, l'homme de son pays et l'homme des pauvres, ou, si l'on nous permet de risquer ces

mots que nous trouvons sous des plumes anglaises, le prêtre, le patriote et le démocrate.

Voici d'abord quelques dates et quelques faits que nous rappelons pour faciliter à nos lecteurs la lecture des pages qui vont suivre.

Henri-Édouard Manning naquit à *Totteridge*, dans le comté de Heresford, le 25 juillet 1808. Son père fut gouverneur de la Banque d'Angleterre et pendant quarante ans membre du Parlement.

Il fit ses études à Harrow et à Oxford (collège de Balliol). Après avoir pris ses grades universitaires, il entra dans les bureaux du ministère des colonies.

Il renonça bientôt à la vie politique, revint à Oxford, entra dans la hiérarchie de l'Église anglicane, obtint une cure, se distingua comme orateur et publiciste, fut nommé archidiacre de Chichester, en 1840; prédicateur de l'Université d'Oxford, en 1842.

Il se convertit en 1851, et, peu de temps après, reçut les ordres sacrés. Il fut attaché au

clergé de Westminster, devint doyen du chapitre et protonotaire apostolique en 1860.

Cinq ans après, en 1865, il succéda, comme archevêque, au cardinal Wiseman. Au concile œcuménique, il faisait partie de la Congrégation *de Fide* et se distingua par la part qu'il prit aux travaux préparatoires à la définition de l'infaillibilité.

En 1875, il fut créé cardinal avec le titre des SS.-André-et-Grégoire *in Monte Cœlio*.

En 1890, il célébra son jubilé épiscopal.

Il est mort le 14 janvier 1892, le même jour que le duc de Clarence, héritier présomptif de la couronne d'Angleterre.

LE

CARDINAL MANNING

PREMIÈRE PARTIE

LE PRÊTRE OU L'HOMME DE DIEU

CHAPITRE PREMIER

DROITURE DE MANNING. — SA CONVERSION.

Le cardinal Manning avait de grandes et belles qualités. Celle qu'il faut remarquer avant tout chez lui, c'est la droiture.

Il fut, dès ses premières années, et dans toute la force du terme, un homme consciencieux, allant sans tergiverser vers ce qu'il croyait juste et vrai. Qu'il fût de bonne foi dans le protestantisme, il n'est point permis d'en douter; et certainement il ne s'oubliait point lui-même quand il écrivait ces lignes : « Je

porte une sincère affection à une multitude de personnes qui vivent dans le sein de l'Église anglicane, *je les crois de bonne foi*. Si ces personnes connaissaient la lumière de la vérité, elles donneraient leur vie pour elle (1). » Des sentiments de profonde religion remplirent toujours son cœur, et l'on relit avec émotion ce qu'il dit de cette époque de sa vie : « J'aimais l'église paroissiale de mon enfance, la chapelle du collège de ma jeunesse, et la petite église sur le flanc gazonné de la colline ; et les prières du matin et du soir, et la musique de la bible anglaise devinrent, pendant dix-sept ans, une partie de mon âme. Rien n'est plus doux parmi les choses de ce monde, et, s'il n'y avait point de vie future, j'aurais voulu fixer là ma demeure. »

Ces sentiments religieux furent la principale raison qui porta Manning à renoncer au bel avenir qui l'attendait dans le monde, pour entrer dans le clergé anglican. Il était vraiment un beau et noble *clergyman*, plein de zèle, donnant à l'Église de son pays, qu'il considérait comme une noble portion de l'Église du Christ,

1. *Les Gloires du Sacré-Cœur*, ch. I, p. 6.

son filial respect, ses généreux services et l'appui de son grand talent. Pour empêcher la diminution de la religion en Angleterre, il s'opposait de toutes ses forces à la sécularisation des biens ecclésiastiques et demandait la création de pensionnats diocésains (*espèces de séminaires protestants*).

La droiture de son âme, se reflétant sur son visage, ajoutait un charme radieux à la pureté de ses traits. M. Gladstone a dit que M. Manning était à cette époque le plus élégant de ses contemporains. Sa tête, toute rayonnante d'intelligence et de vertu, couronnait sa belle taille d'officier et lui attirait tous les regards. Un jour, Pie IX, se promenant hors de son palais, le rencontra dans une rue de Rome. Il fut tellement frappé de son port et de sa figure, qu'il poussa cette exclamation : « Quel est donc ce bel homme ? » — Mgr Talbot, qui accompagnait le Saint-Père, connaissait Manning et put lui dire le nom de cet étranger. Ceci se passait en 1848. A quelques jours de là, le jeune pape et l'élégant clergyman se voyaient de plus près. Manning était reçu en audience par Pie IX, et l'entretien se terminait par ces paroles prophétiques

du saint Pontife : *Quand on fait le bien, Dieu ne refuse point sa grâce.*

Et cependant c'était alors que Manning donnait à ses coreligionnaires les plus belles espérances, et qu'un évêque anglican disait en le comparant à deux de ses compatriotes non moins distingués que lui : « Il y a trois hommes sur lesquels la Grande-Bretagne peut se reposer pour l'avenir : Gladstone à la tribune, Hope-Scott au barreau, et Manning dans la chaire! »

Mais la droiture de Manning l'orienta vers l'Église catholique. « En 1850, il aperçut l'étoile qui devait le conduire à Bethléem, et, dès qu'il l'aperçut, il se mit en route pour la suivre (1). »

Un pasteur protestant, le Dr Gorham, avait nié la nécessité du baptême pour le salut. Le clergé orthodoxe demanda en vain qu'il fût chassé de la hiérarchie de l'Église établie. Manning était alors archidiacre.

Il conféra de cette affaire scandaleuse avec Gladstone et plusieurs autres docteurs. Puis il fit paraître une protestation où il soutenait que

1. *The Tablet,* avril 1851.

« renier un des points fondamentaux de la foi, comme la nécessité du baptême, c'était rejeter le fondement même de la religion et détruire l'autorité doctrinale ». Il entrait dans la bonne voie.

Il se convainquit bientôt que l'Église catholique a conservé la pleine autorité doctrinale, car elle ne tolère point les négations de l'hérésie ni les témérités du libre examen. Ensuite il se rendit compte que l'Église catholique a tous les caractères de la vraie religion du Christ, qu'elle se démontre elle-même par son unité, par sa sainteté, par son immutabilité, qu'elle est par là, dans un monde où tout passe, où tout change, où rien ne tient ensemble, où la vérité et la vertu sont constamment entamées et diminuées, qu'elle est par là, dans ce monde caduc, un miracle de vie et de permanence. Il arrivait à cette constatation, qui a été pour lui la clef de la divine lumière et de la vraie foi : *L'Église catholique se démontre par elle-même.* Il a répété cette vérité de toutes les manières. Sous ce titre : « *The Church is its own witness,* l'Église est à elle-même son propre témoin, » il la développait encore, au mois de septembre 1888, dans la *North American Review.*

Il avait peut-être, comme membre de la Congrégation *de fide*, rédigé le passage de la Constitution *Dei Filius* où elle est consignée presque dans les mêmes termes (1).

Quand il fut évident pour Manning que l'Église catholique est la vraie Église de Jésus-Christ, qu'elle est, pour employer une de ses expressions favorites, « la vérité surnaturelle rayonnant ici-bas, » il n'hésita point à entrer dans son sein. Il fit de grand cœur les sacrifices que demandaient ses nouvelles convictions. Il renonça à son importante position, à son brillant avenir, et, le dimanche de la Passion 1851, il quitta les splendeurs de l'Église anglicane, riche de bénéfices et de titres, pour la pauvreté de l'Église catholique, riche de doctrine, de certitude et d'amour.

Et la vraie foi illumina son intelligence et pacifia son cœur.

« Ce qui était auparavant une conclusion de mon raisonnement devint une conviction de mon âme; ma conscience se trouva enchaînée; une intuition de la vérité, basée sur des appuis

1. *Const. dogmat. de fide cathol.*, c. III.

divins, remplit mon esprit et mon cœur, au point que, depuis lors, pas un nuage de doute n'a passé sur mon âme. J'étais étonné d'avoir été si longtemps avant de percevoir une chose qui me semblait évidente en elle-même. Tout ce que je sais, tout ce que je puis dire, c'est que j'étais aveugle et que maintenant je vois. Quel résultat béni! Mon âme peut s'écrier avec Dante : *E da martirio venni a questa pace* (1) ! »

C'était la récompense de sa droiture.

CHAPITRE II

LA PIÉTÉ DE MANNING. SES DÉVOTIONS. SA TOURNURE BIBLIQUE.

A partir de ce moment une seconde qualité morale dominera sa vie et inspirera toutes ses actions : la piété. Cette piété était déjà grande avant sa conversion. Dorénavant, elle envahira tout son être, et deviendra la nourriture de son

1. *The Cardinal Archbishop of Westminster*, by John Oldcastle. Letters.

âme, sa règle, sa consolation, sa force. Il dit comme les Saints : Mon Dieu, mon tout! *Deus meus et omnia*. « Ce qui attirait à lui, remarque le *Western Morning*, c'était son indubitable, son indiscutable piété. *What attracted people to him was his undoubted, indisputable piety.* » — Et cette piété, il la définissait l'union intime et constante avec Notre-Seigneur Jésus-Christ. Dans ses livres et dans ses lettres, il revient toujours à ce principe, qui est vraiment l'explication de sa vie spirituelle. Point de parole qui tombe plus souvent et plus naturellement de sa plume que ce texte de l'Apôtre : « Je vis, mais en moi, ce n'est plus le moi qui vit, c'est le Christ. » Il la développe et l'applique à toutes les circonstances et à tous les actes de la vie chrétienne.

« Le prêtre, dit-il, doit vivre comme s'il avait constamment à côté de lui son divin Maître. C'est en sa compagnie qu'il commence et finit ses journées. S'il va dans le monde, c'est comme légat *a latere Jesu* (1). »

Il pratiquait lui-même ce qu'il conseillait aux autres, et on peut dire qu'il marchait, sans détacher ses yeux de l'Invisible.

1. *Le Sacerdoce éternel*, passim.

La dévotion au Sacré-Cœur, considérée comme conséquence de l'Incarnation, était pour lui le moyen pratique d'établir entre l'âme et Jésus cette union intime. Il appelait cette union « une amitié, une familiarité constante, une cohabitation, une espèce d'expropriation de l'âme au profit de Jésus-Christ ». Il y a même dans ses ouvrages certaines expressions hardies qui font penser au livre de Mgr de Ségur : *Jésus vivant en nous*. Mais si quelques phrases semblent équivoques, en ce sens qu'elles laisseraient croire que, d'après Manning, le Christ habite en nous non seulement par sa grâce, mais encore par sa personne, elles sont corrigées et expliquées plus loin. On voit qu'il s'agit, dans ces exhortations, de l'union avec Notre-Seigneur, telle que la théologie l'entend et l'explique. Mais comme cette union a pour terme une personne dans laquelle il y a deux natures, cela donne lieu à quelques expressions qui ont un sens double. En tout cas, dès qu'il s'agit de la vie intérieure proprement dite, le Cardinal la rapporte à l'action de l'Esprit-Saint.

Ceci nous amène à la seconde dévotion qui constituait sa piété. On a remarqué que parmi

les prières qu'il désirait qu'on récitât pour lui durant sa maladie, il y a la prose *Veni Sancte Spiritus*. L'indication de cette prière pour un pareil moment a paru singulière. Mais il faut se souvenir qu'elle était une des prières favorites de l'auguste moribond. Il la prescrivait donc, soit pour la faire dire par d'autres, ne pouvant plus la réciter lui-même avec autant de ferveur qu'il le désirait, soit pour la rendre plus chère à ses prêtres et à ses religieux, en la rattachant au souvenir de ses dernières souffrances. Cette dévotion au Saint-Esprit provenait de ses idées éminemment justes sur la sanctification de l'âme. Il avait toujours présente à la pensée cette grande doctrine du traité de la Grâce, que c'est l'Esprit-Saint qui agit personnellement dans l'âme des justes pour l'élever à l'état surnaturel, que c'est Lui qui, par ses dons, développe des aptitudes divines, et par ses béatitudes ébauche le ciel sur la terre. Il aimait à s'abandonner à cette action intime et bienfaisante. De là son empire sur lui-même, sa paix profonde, sa grande charité. « Je ne suis jamais content d'une religion qui n'est qu'à l'extérieur, qu'on voit, qu'on entend, qui est inégale et par

secousses; je veux une religion intérieure, invisible, calme (1). »

Cette même dévotion avait une autre cause. Il avait toujours été frappé de l'action que l'Esprit-Saint exerce dans l'Église. Cette action était à ses yeux d'une importance primordiale. Il l'avait pour ainsi dire touchée du doigt, et c'était là le point de départ de sa conversion. Dire que l'Église est l'Incarnation de l'Esprit-Saint, c'eût été mal parler; mais la regarder comme sa manifestation permanente et visible, et appeler, d'après saint Augustin, la fête de la Pentecôte, la Noël du Saint-Esprit, *dies natalis Spiritus Sancti*, lui semblaient choses naturelles. Placé constamment par la foi devant ce grand mystère, il le contemplait avec amour et il en nourrissait sa ferveur.

Un troisième aliment de son âme, c'était la lecture des Saints Livres. La Bible était pour ainsi dire son compagnon de tous les instants et son fidèle ami. C'était le premier livre qu'il ouvrît le matin, le dernier qu'il fermât le soir.

1. *The Tablet,* The Cardinal's inner life, by Rd. K. Vaughan.

« Saint Charles Borromée, écrivait-il, appelle l'Écriture sainte le jardin de l'évêque. Peu d'hommes se promènent dans ce jardin, et moins encore le cultivent. » Il puisait dans la Bible les grandes inspirations de ses discours et les motifs élevés de ses actes. Ses livres favoris étaient, dans l'Ancien Testament, le livre de la Sagesse, — parmi les Évangiles, celui de saint Jean qu'il avait publié à part et qu'il aimait à distribuer à ses pénitents, — et parmi les Épîtres de saint Paul, l'Épître aux Éphésiens, sur laquelle il appuyait principalement ce qu'il écrivait à propos de la divinité de l'Église.

Les textes sacrés venaient se placer naturellement sur ses lèvres et sous sa plume. Ils donnent à sa phrase une vague grandeur surnaturelle qui dépasse et déborde la pensée humaine. Ils rendent son style religieux au sens strict du mot, *religare*, c'est-à-dire qu'ils rattachent l'humain au divin, le présent à l'avenir et le visible à l'invisible. Et l'on dresse la tête, en entendant ces voix d'en haut, qui ne sonnent pas comme des voix humaines. Et ces clartés mystérieuses qui traversent soudain nos lumières terrestres ressemblent aux éclairs loin-

tains qui entr'ouvrent un horizon fermé, et qui révèlent les profondeurs d'un autre ciel. Nous n'avons plus en France ces habitudes scripturales. Les Anglais les ont mieux conservées. Le cardinal Manning les possédait à un très haut degré.

CHAPITRE III

L'AUSTÉRITÉ DE MANNING ET SA TENDRESSE DE CŒUR.

Après la droiture et la piété, il faut signaler, parmi ses qualités morales les plus évidentes, l'austérité. Ceux qui le voyaient pour la première fois étaient frappés de sa physionomie d'anachorète. Il n'en avait pas seulement l'apparence; il en avait la réalité.

Ce prince de l'Église, ce parfait homme du monde, menait la vie pénitente d'un reclus. Sa nourriture était des plus simples; sa boisson n'était que de l'eau. Quand il se trouvait à quelque banquet offert par une des sociétés dont il faisait partie, il mettait ses gants rouges dans

son verre pour éviter qu'on y versât une liqueur fermentée.

Tous les journaux ont parlé de la pauvreté de la chambre dans laquelle il est mort. Elle n'avait que treize pieds sur seize, et tout le mobilier consistait en une commode de sapin, une table à toilette, un fauteuil de paille et un petit lit de camp.

« Sa figure maigre, ses membres émaciés portaient les traces visibles de la mortification du Christ, et c'est ainsi que dans son corps mortel paraissait transparente la surnaturelle vie de son âme (1). »

L'ascétisme du cardinal Manning ne laissait peut-être plus voir suffisamment la tendresse de son cœur. Mais ceux qui l'ont approché s'accordent à dire qu'il avait une âme très affectueuse.

Comme tout Anglais, il aimait la nature, et quoiqu'il n'eût rien en propre, il savait trouver des jouissances dans le monde créé : il contemplait, à l'exemple de S. François d'Assise, les biens généraux qui ont été donnés à l'homme.

1. K. Vaughan, *ibid.*

« La terre, la mer et le ciel existaient avant les lois qui régissent la propriété. Un prêtre qui ne possède que ce qui est rigoureusement nécessaire à sa subsistance jouit, sans charge et sans responsabilité, de toutes les œuvres que la nature étale sous ses yeux; il en perçoit l'incomparable beauté et l'ineffable suavité, à un degré plus élevé peut-être que le maître du sol lui-même. La splendide création, œuvre de Dieu, est l'héritage de tous, et personne n'en apprécie aussi vivement les charmes que celui qui, par le don d'intelligence, voit Dieu en toutes choses et toutes choses en Dieu (1). »

Parlant du prêtre, il dit que son cœur désire des liens plus intimes que ceux qui l'unissent aux âmes en général; qu'il souhaite les doux épanchements des nobles amitiés; « car, ajoute-t-il non sans quelque mélancolie, le prêtre est homme, et comme tous les hommes il a besoin de ce que l'on appelle le *solatium humanitatis.* »

Ce *solatium*, il l'avait cherché dans ses rela-

1. *Le Sacerdoce éternel*, ch. XVII.

tions suivies avec des amis personnels, amis si chers que longtemps après la séparation, leur souvenir lui restait doux plus qu'on ne peut le dire, *sweet beyond all words!* »

Il l'avait cherché dans ce qui fut primitivement l'appui providentiel de l'homme, et sa meilleure ressource contre l'isolement et la peine : le mariage.

Mais nous ne sommes plus au paradis terrestre. Si Manning goûta le bonheur de la vie de famille, ce bonheur ne fut pas de longue durée. Après trois ans d'union, il s'agenouillait sur la tombe de son épouse bien-aimée. Il a enveloppé ces années de sa vie d'un voile de discrétion et de réserve, et ce n'est qu'au lendemain de ses funérailles que les journaux se sont permis de le déchirer.

Les secrètes douleurs que l'épreuve lui causa, le Cardinal n'en a rien dit. Seulement, la veille de sa mort, il s'y reportait peut-être par un de ces souvenirs de vieillard qui ont tant de tristesse et tant de charme.

« J'étais allé lui rendre visite, écrit M. John Vaughan. Je le trouvai occupé à lire *Fabiola* du cardinal Wiseman. Il était assis dans son

fauteuil, en face d'un bon feu, le volume sur ses genoux. Me le montrant : « C'est vraiment beau, dit-il avec une certaine emphase; je ne l'avais pas lu depuis qu'il parut, en 52 ou 53; j'en écrivis alors un compte rendu. » — Puis Son Éminence se mit à comparer cet ouvrage avec un autre, aussi connu, mais moins populaire, *Callista*, du cardinal Newman. Ses préférences étaient pour *Fabiola*. « Le roman de Newman, dit-il, est si froidement intellectuel! Wiseman au contraire est plein de chaleur et de sentiment! » — J'exprimai le regret que sa vie fût trop occupée pour qu'il pût contribuer de la même manière à enrichir notre littérature chrétienne. Il sourit à cette idée et me dit : « Je pense que je pouvais écrire un roman : il y a matière pour au moins un roman dans chaque tête d'homme (1). »

Se reportait-il alors vers le cimetière de Lavington, et revoyait-il la croix sans inscription qui rappelle, comme beaucoup d'autres, un amour non raconté?

Quoi qu'il en soit, instruit par l'expérience

1. *The Tablet*, The late Cardinal Manning, 23 jan. 1892.

que la famille d'ordinaire diminue la liberté, restreint les intérêts et borne l'action, sachant du reste, depuis sa conversion, que la virginité est au mariage ce que le Nouveau Testament est à l'Ancien, ce qu'une religion universelle propagée par l'apostolat est à une religion locale transmise par l'hérédité, convaincu que les sympathies humaines déplacent souvent l'axe de la vie, enlèvent le parfait équilibre de l'âme, et font entrer dans les préoccupations d'un homme public, des considérations privées, il chercha désormais le *solatium humanitatis* dans le seul amour de Jésus-Christ. « Je me souviens, écrivait-il à l'un de ses pénitents, d'avoir reçu un jour une leçon qui me frappa vivement. J'étais dans un moment de grande tristesse : je me mis en route pour aller voir un ami dont la conversation devait me consoler. Tout à coup, en cheminant, je me dis à moi-même : — « Pourquoi allez-vous chercher si loin « ce que vous pouvez trouver dans votre cham- « bre? Pourquoi allez-vous demander à un ami « terrestre ce que vous pouvez recevoir tout de « suite du Sacré-Cœur? » — Je retournai chez moi, et jamais je ne fus plus réconforté. Depuis

ce jour, j'ai constaté que moins j'ai demandé aux créatures, plus j'ai reçu de Notre-Seigneur (1). »

Sa tendresse humaine n'en diminua point. Mais elle s'étendit sur une plus grande surface, et fut moins sujette aux découragements.

CHAPITRE IV.

INFLEXIBILITÉ DE MANNING DANS LA DOCTRINE. — SON RESPECT POUR LES PERSONNES.

Après avoir fait cette revue des qualités morales du Cardinal Manning, il faudrait signaler ses qualités intellectuelles. Mais elles ressortiront mieux de ce que nous allons dire sur son tempérament d'Anglais.

Il suffit de remarquer que les journaux ont généralement attribué son influence à son cœur bien plus qu'à son esprit, à sa vertu plus qu'à sa science. Par l'intelligence, il n'égalait pas le

1. K. Vaughan, *ibid.*

cardinal Newman, disent-ils pour la plupart. Newman a conquis à l'Église catholique les savants; Manning lui a conquis le peuple. Il n'obtint pas non plus, chez les protestants, cette grande réputation de théologien dont Newman a toujours joui, chez eux, malgré sa conversion. Il faut dire qu'il avait un esprit plus affirmatif, plus tranchant. On l'appelait *un ultramontain* et Newman *un libéral*. « Manning n'avait nulle tendance à se tenir dans la *via media*. Il ne cherchait point le moyen de glisser sa barque entre Charybde et Scylla, entre le oui et le non. Au contraire, il exagérait, plutôt que de la restreindre, l'autorité doctrinale de l'Église. Il distinguait moins que les catholiques de naissance entre les opinions individuelles et les dogmes absolus. Affirmatif comme un converti, impérieux comme un moraliste, il était de ceux dans les croyances desquels le cœur a plus de part que le raisonnement (1). » Ces lignes d'une Revue qui ne rend hommage au Cardinal qu'en maugréant indiquent assez bien la tournure d'esprit qui fut la sienne.

1. *The Spectator*, 16 jan. 1892.

Mais s'il était inflexible sur les doctrines, s'il passait même pour intransigeant auprès de certains catholiques, il restait très large pour ses adversaires quand il s'agissait d'apprécier leurs idées et de porter un jugement sur leur responsabilité morale. « C'est chose étrange qu'il puisse y avoir des hommes qui trouvent leurs délices dans le mal, et qui sont dans la jubilation toutes les fois qu'ils espèrent découvrir une hérésie. C'est une fête pour eux quand ils peuvent taxer d'erreur ou de péché. Un catholique se plaît dans la vérité, et il regarde favorablement la moindre parcelle de vérité qu'il peut découvrir dans chacun de ceux qui sont séparés de l'Église. Il en rend grâces à Dieu (1). » Le Cardinal voyait dans ces vérités incomplètes une œuvre de l'Esprit-Saint, « car, disait-il, l'Esprit-Saint opère en dehors de l'Église pour attirer les âmes, pour les conserver dans la rectitude morale, pour préparer leur salut. » De là son respect pour les opinions d'autrui, sa grande charité pour supporter les contradictions, et la délicatesse compa-

1. *Les Gloires du Sacré Cœur*, ch. I.

tissante avec laquelle il répondait aux doutes et aux objections de ses adversaires. Pour lui, plus que pour tout autre de ses contemporains, la destinée d'une âme était un problème entre la conscience et Dieu. Il ne se hâtait donc point de juger, de conclure et de condamner, et suivait dans la pratique l'axiome de la théologie : *Nemo præsumitur malus quin probetur.*

Outre l'esprit de charité, il y avait dans cette disposition d'âme la manifestation d'une qualité naturelle que les Anglais appellent sympathie, philanthropie, humanitarisme. Nous en reparlerons plus loin.

Nous pouvons résumer cette première partie en disant que le cardinal Manning possédait les vertus des saints, qu'il était droit, pieux, austère, bon et large. C'est sur cette base de qualités morales que fut édifiée sa vie, que repose son influence, et que restera établie sa renommée.

DEUXIEME PARTIE

LE PATRIOTE

CHAPITRE PREMIER

MANNING, ANGLAIS DE RACE ET D'ÉDUCATION.

Quand Dieu choisit dans une race un homme qu'il convertit et qu'il met en évidence sur le chandelier de l'Église, il fait à cette race une faveur des plus insignes. Cet homme, ayant en lui-même les aptitudes de son temps et de son pays, exerce facilement une grande influence. Tous ceux qui ont quelque chose de ses qualités et de ses tendances se rapprochent avec lui et par lui de la vérité et du bien. Si je puis employer une comparaison familière, il est, dans la main de la Providence, un oiseau d'attrait pour les autres oiseaux de même chant et de même plumage.

Nous en trouvons, dans notre siècle, de nombreux exemples. Qui ne connaît la puissance de

Mgr Strossmayer chez les Slaves, celle de Mgr Gibbons en Amérique, de Mgr Croke et de Mgr Walsh en Irlande, de Mgr de Ketteler et de Mgr Korum en Allemagne, et même en France, le prestige du cardinal Lavigerie, cet entraîneur incomparable à qui l'on prodigue les millions et les hommes, parce qu'il a le tempérament français, quoiqu'il jette tout sans compter dans les lacs équatoriaux, comme Condé jetait ses bataillons dans les fossés de Fribourg?

Ce que chacun de ces hommes d'Église est pour son pays respectif, le cardinal Manning le fut pour l'Angleterre.

Pour acquérir l'influence qu'il a exercée, il n'a pas dû se faire violence, ni lutter contre lui-même. Anglais de race et d'éducation, Anglais de cœur, Anglais de style et de parole, il a trouvé dans son patriotisme une bonne partie de sa force et un grand moyen d'action.

Son père, gouverneur de la Banque et membre du Parlement, et, à ce double titre, fin politique et excellent homme d'affaires, lui transmit une situation qui le prédestinait à la vie publique. Sa mère, d'origine irlandaise, appartenait probablement à une famille catholique

qui avait abjuré; elle lui mit dans les veines une goutte de sang irlandais. Ce fut peut-être assez pour le prédisposer à l'amour des fils de saint Patrick; ce fut certainement trop peu pour modifier son tempérament.

L'éducation qu'il reçut à Harrow et à Oxford affermit ses dispositions naturelles. Ces grands collèges conservent intactes les traditions nationales. On y puise à leur source, on y suce dans leur moelle les vrais principes anglais. Quoique tout ne fût point approuvé par lui dans cette éducation, Manning en garda néanmoins un perpétuel souvenir, et, sans la recommander à d'autres trop faibles peut-être pour la supporter, il trouvait qu'elle lui avait été personnellement très utile. Un évêque de France qui aurait traversé avec honneur le lycée Louis-le-Grand et l'École Normale serait toujours, pour ses camarades, un homme à part, un robuste, un ancien. Son titre de Normalien n'a pas desservi Mgr Perraud pour arriver à l'Académie. Dans une sphère plus modeste, nous avons tous constaté que nos collèges libres rapprochent fort utilement les futurs maires et les futurs curés, et ce n'est point là une des moindres rai-

sons de la conservation de la foi dans le Nord. Les relations scolaires donnent pour toute la vie une familiarité, une aisance de relations, et des droits que personne ne révoque en doute. Manning avait ces titres auprès des plus hauts placés de ses compatriotes.

Aussi aimait-il son vieux collège de Harrow! Il l'aimait de cet amour poétique et passionné, où l'imagination tient autant de place que le cœur, et que nos voisins appellent romantique. Le 13 juillet 1888 était le premier jour du *cricket-match* entre Eton et Harrow. A cette occasion, un groupe d'*Harroviens* de différents âges s'étaient donné rendez-vous pour dîner ensemble. Il y avait parmi eux lord Spencer, sir Robert Peel, M. Ashley, M. George Russel, etc., les plus illustres noms de la Grande-Bretagne. On invita le Cardinal, qui prenait tout juste alors ses quatre-vingts ans (il est né le 15 juillet 1808). Il refusa l'invitation au repas, parce qu'il ne dînait plus dehors; mais il ne voulut pas manquer l'occasion de se trouver avec des anciens de son école. A peine le dîner fini, on le vit apparaître : il s'assit dans le cercle, et se mêla à la conversation avec le plus joyeux

entrain. Il était en veine d'anecdotes. Il en savait beaucoup, ayant été, durant sa longue carrière, en relation avec les plus illustres personnages, et il les racontait spirituellement. Il ne quitta point la réunion avant la fin.

Il gardait le même souvenir, et plus profond encore, de son collège de Balliol à Oxford. — Oxford, quel nom pour les Anglais! Il faut avoir vu cette petite ville calme, avec ses vieux collèges gothiques ou Renaissance, drapés superbement de lierre, entourés de jardins fleuris, d'arbres séculaires, de prairies, de cours d'eau, le tout d'une verdure opulente et d'une fraîcheur exquise; il faut avoir visité ces chapelles aux boiseries sculptées, ces réfectoires larges et hauts comme des nefs d'église, ces salles d'actes ornées de toiles de Rubens ou de van Dyck et de portraits de grands hommes; il faut avoir respiré cette paix sereine, cette liberté noble, cette magnificence simple de grands seigneurs, ce parfum d'antiquité; il faut avoir vécu dans l'un de ces trente collèges vénérables, vrais couvents de science, rangés comme autour d'un sanctuaire, autour de la *Bodléienne* dont la coupole domine leurs clochers à jour,

pour comprendre l'attachement d'un ancien d'Oxford à son université.

Manning était fier de lui avoir appartenu. *He was proud that he was an Oxford-man* (1). Il était fier de son Balliol où il avait étudié Platon et Aristote, qui ne sortirent plus de sa mémoire et vinrent souvent orner ses écrits de leurs belles sentences. Il se montrait jaloux de sa réputation : « J'espère, écrivait-il à quelqu'un qui lui avait signalé parmi les élèves une tendance à la mollesse, j'espère que nous avions, nous, plus de vitalité et de virilité que ces *Anacréons* modernes. Cela me rend inquiet pour mon cher Balliol. Il avait coutume de former des hommes. Je compte bien qu'il ne finira point par nous donner des *Mysiens*. » — Un autre jour il recommandait à un étudiant d'apprendre l'italien : « Faites, disait-il, pour l'honneur de Balliol ce que je faisais moi-même quand j'y étais. Je pendais au-dessus de mon *lavabo* une liste des verbes italiens, et je l'apprenais par cœur *quotidie inter lavandum* (2). »

De ces grands collèges, vrais noviciats de la

1. The Saint-James'Gazette.
2. *Ibid.*

vie anglaise, qui enveloppent l'âme du jeune homme des influences majestueuses de l'antiquité, de la religion et de la poétique nature, il sortit, comme on en sort, quand on a été laborieux et honnête : brave Anglais, serviable et véridique, chrétien et gentleman. M. Taine a dit qu'Oxford était autrefois « un gymnase athlétique, un club aristocratique, un conservatoire anglican (1) ». Ceci n'est plus tout à fait exact, aujourd'hui qu'un souffle de libre-pensée et de libre-vie a passé sous les ormes de *Magdalen* et de *Christ-Church;* mais c'était parfaitement juste au temps de Manning. On pouvait dire alors des écoles anglaises ce que M. Weiss écrit des écoles allemandes : « Les deux fondements communs de l'éducation de la jeunesse, c'est, pour l'éducation physique, la gymnastique; pour l'éducation morale, la doctrine chrétienne (2). » Je n'ai point lu dans les journaux de son pays que Manning ait remporté le prix de vers latins ou de discours; mais ils rapportent tous qu'il était *healthy and active*,

1. *Notes sur l'Angleterre*, ch. IV : L'Éducation.

2. *Au pays du Rhin*, par J.-J. Weiss, cité par M. de Vogüé, *Regards historiques et littéraires.*

aussi brave athlète que studieux écolier, excellent *cricketer* ayant le *mens sana in corpore sano* cher aux anciens et aux Anglais. Il conserva, sa vie durant, une belle et vigoureuse santé. J'ai dit plus haut sa sobriété et son esprit de mortification; mais ceci n'allait point jusqu'à l'oubli des règles de l'hygiène, qu'il suivait, remarque le *Daily News*, comme tout homme sage. Il prenait les précautions fondées sur les lois de la nature. Dans les dernières années de sa vie, il sortait rarement et disait la sainte Messe dans sa maison épiscopale; il aimait beaucoup la chaleur et entretenait dans sa chambre une température très élevée. « J'ai mon Nice là-haut, » disait-il plaisamment. Il n'aimait point la médecine, et poussait l'audace jusqu'à se dire « sceptique formel sur cette science et adversaire déclaré des duretés qui se font en son nom (1) ». N'insistons pas : il est probable qu'il n'eut guère besoin de ses services, et contentons-nous d'observer que sa vigueur physique lui fut doublement utile, et pour la conservation du calme intellectuel, et pour l'accomplissement continu d'une rude tâche.

1. *The Daily News, One who knows him.*

Hâtons-nous de dire qu'avec le *corpus sanum,* sur lequel on insiste beaucoup, par delà la Manche, il avait le *mens sana*. Il était, dans toute la force du terme, un homme bien élevé, possédant cet ensemble de qualités que les Anglais comprennent dans le mot *éducation*. L'instruction, qui chez nous est presque l'unique fruit de la vie de collège, n'y entre chez eux que pour une médiocre part. Ainsi l'on remarque d'abord que Manning avait beaucoup de religion, qu'il faisait sa prière avec piété, assistait aux offices de la *High Church,* et défendait le culte national autant par foi que par patriotisme, qu'il n'était pas sarcastique, ni moqueur, ni voltairien, — cela va sans dire, — mais très croyant, régulier comme un clergyman, au point que, lorsqu'il sera converti, on l'appellera « un squelette de pasteur protestant (1) ».

On remarque ensuite qu'il était noble de manières, se présentant simplement et bien, ayant sur la figure un beau sourire naturel, donnant une poignée de main avec une loyauté toute chevaleresque, modeste, ne paraissant pas avoir plus de confiance en ses opinions qu'en celles

1. *The Spectator.*

du plus inexpérimenté des hommes, parlant avec une politesse exquise, et avec cette mesure, cette sûreté et cette possession de soi que les Anglais admirent, faisant des gestes rares et dignes, comme un homme qui choisit parmi ses pensées et qui n'en donne que la fleur, froid et réservé au premier abord comme celui qui ne se jette pas à tout venant, mais d'une sensibilité contenue, bien que toujours prête à jaillir; homme du monde enfin, et du meilleur monde; et plus tard, ajoutant à cette courtoisie d'éducation la bonté qui vient de l'expérience, avec la gracieuseté pour les dames et la tendresse pour les enfants qui sont les fruits de la vie de famille. Il fut toujours désireux de passer pour un véritable *gentleman,* et, suivant l'expression pittoresque d'un journaliste, il aurait été heureux qu'on écrivît au frontispice de sa haute et calme personnalité : *Anglais de la bonne race.* Réellement, dit le *Daily News,* il était un beau gentilhomme de la vieille Angleterre. *He was in truth a very fine old English gentleman.* Les biographes qui signalent en lui d'autres qualités mettent toujours au bout de leur énumération cette caractéristique suprême, cette intradui-

sible épithète qui pour les Anglais a l'attrait d'un charme irrésistible : *He was gentle* (1).

Outre la belle tenue, Manning avait acquis à Oxford une autre chose non moins anglaise : l'habitude de la discussion. Dans les collèges universitaires, les grands élèves forment entre eux des conférences, des *Debating-Societies,* espèces de parlements en miniature, où l'on traite des questions littéraires ou politiques, mais plus souvent politiques. On y soutient le pour et le contre, on dirige et on résume les débats, on fait des procès-verbaux et même on publie des revues. Manning fut président de l'*Union Debating-Club.* Ses camarades ont raconté qu'ayant un jour à intervenir dans une discussion sur les mérites respectifs de Byron et de Shelley, il ne se trouva guère dans son élément. « C'était, écrivit-il lui-même au *Pall Mall Gazette,* une passe d'armes des élèves d'Eton. J'étais au bureau. Je me souviens de l'irruption des trois orateurs de Cambridge. Nous, Oxfordiens, nous étions précis, réguliers, ennemis de

1. Manning was a truly wise and great man, zealous, devoted, self sacrificing,... and gentle. (The Western-Mercury, Julius Hare.)

tout excès en paroles et gestes. Les Cambridgiens envahirent la discussion comme un torrent qui se précipite sur un moulin à eau. Nous rentrâmes dans nos plumes comme des oiseaux, et fûmes ahuris comme des moutons (1). » Manning prenait sa revanche dans les débats de commerce ou de politique. Nul ne l'égalait pour l'histoire et les lois constitutionnelles, et il se fit, dès Oxford, une réelle réputation d'orateur d'affaires.

C'est en comparant cette éducation pratique, ouverte à deux battants sur la vie réelle, avec notre éducation littéraire, fermée aux choses du dehors, que le Cardinal disait : « En France, vous n'avez pas de formation politique. Un journal d'un sou qui, le premier, n'y entend rien, est le seul livre où vous daignez apprendre cette science si complexe des intérêts internationaux et de leur juste équilibre! Là-dessus, l'Anglais réfléchi et mieux informé vous rendra quelques points. Je le répète : la politique, en Angleterre, est une science acquise; en France, elle n'est qu'une improvisa-

1. Letter to the Editor of *Pall Mall Gazette*, nov. 3, 1866.

tion au jour le jour, improvisation dont le trouvère heureux passe maître et souvent empereur (1). »

Le futur Cardinal n'improvisa point. Après les études d'Oxford, il y eut pour lui l'expérience acquise aux bureaux du ministère. « Oh! — bavardait alors une lady Stanhope à la sœur aînée de Manning, — j'ai vu le sous-secrétaire du Foreign-Office; il m'a dit que votre frère a une belle écriture. » — La sœur, non moins mordante en paroles que son frère, se contenta de répondre : « Oui, et il sait un peu d'arithmétique. » Le fait est, ajoute le *Tablet,* que Manning était de taille à devenir ministre des colonies. Réfléchi, laborieux, organisateur de première force, hardi, marchant même d'un tel pas dans la voie du progrès que les plus ardents avaient peine à le suivre, il avait tout ce qu'il faut pour réussir dans la haute administration. Mais il ne se payait pas de mots : il allait au bout et au fond des choses. En France, on peut s'improviser homme public, parce que la France livre des batailles et négocie des traités

1. *Conversation avec le Cardinal Manning,* par M. Boyer-d'Agen. Paris. Tolra, p. 16 et 24.

pour des principes. Nous sommes des enthousiastes incorrigibles; nous partons sur la foi d'une idée, et c'est pourquoi nous faisons fi du calcul et des calculateurs. En Angleterre, la politique et les affaires, c'est tout un. L'État fait en grand ce que les négociants font en petit : il cherche les placements sûrs et les utiles débouchés. Le cardinal Manning comprenait à merveille cette tendance de son pays natal, et ses compatriotes avaient bien raison de l'appeler un homme d'État, *a statesman*.

CHAPITRE II

MANNING, ANGLAIS DE CŒUR. — SON AMOUR POUR LE PAYS, POUR LA FAMILLE ROYALE, POUR LES GRANDS HOMMES DE L'ANGLETERRE.

Son patriotisme ajoutait à ses facultés mentales l'énergie du sentiment. Malgré sa conversion, malgré l'opposition qu'il dut faire plus d'une fois à des projets officiels, son amour

pour l'Angleterre resta toujours hors de cause et au-dessus du soupçon. Il l'entretenait d'ailleurs avec un soin jaloux, comme un feu sacré; il le sauvegardait dans ses actes et ses paroles, avec des précautions infinies. Ce que les Anglais nomment *loyalisme*, ce dont ils ont presque fait une vertu en y renfermant le respect de l'autorité, l'amour de l'ordre, la fidélité aux traditions, nul plus que Manning ne le possédait. Parlait-il de l'Église romaine, il mentionnait aussitôt la patrie anglaise, afin que l'on comprît bien que ces deux amours étaient unis dans son cœur. Dans certaines circonstances délicates, il faisait de véritables tours de force pour les maintenir d'accord. En 1876, les catholiques anglais s'étant rendus en pèlerinage à Paray-le-Monial, il y eut une émotion très vive à Londres, et l'on se demanda si ce coup d'audace n'allait point faire perdre aux catholiques le terrain gagné depuis vingt ans. On cria plus que jamais au papisme, à l'idolâtrie, à l'adoration de la chair. « Vieilles erreurs, répondit le Cardinal, et qui étaient malveillantes dans certaines bouches, mais non dans le cœur du grand peuple anglais. Je rends ce

témoignage à l'opinion publique que, bien qu'il y eût des propos rudes, l'expression du sentiment national était généralement pleine d'un étonnement embarrassé. Ce que je vais dire ne s'applique donc qu'à un nombre d'individus restreint. » — Ceux-là mis à part, il les stigmatise d'une phrase, accablante comme un coup de massue : « L'homme qui se réjouit dans l'espoir que son semblable puisse s'écarter de la foi, quand ce ne serait que de la largeur d'un cheveu, cet homme fait les œuvres de quelqu'un qu'il ne voudrait pas reconnaître pour son père! » — Entendez-vous dans le lointain le terrible mot du Christ : *Vos ex patre diabolo estis?* — Cette parole, qui en est l'écho, il la jette à la face des trompeurs, des pharisiens haineux; puis il revient aux trompés, à la foule : « Je ne veux point blesser la moindre susceptibilité. J'ai toujours dit que le peuple anglais n'a jamais rejeté la foi catholique. On la lui a volée! Je le répète ici. Le peuple anglais égaré par des hommes pervers ne savait rien de rien. Il a été victime d'un escamotage (1)! »

1. *Les Gloires du Sacré-Cœur*, ch. III.

Si le présent était triste, le Cardinal cherchait une consolation dans le passé, et nourrissait son amour par une lointaine contemplation. Louer le passé d'un homme quand on doit se taire sur son présent, si ce n'est charité, c'est au moins largeur d'esprit.

« Il y a trois cents ans, l'Angleterre avait des cathédrales, des abbayes, des églises de paroisse consacrées au culte de la Très Sainte Trinité; et dans ces cathédrales, ces abbayes et ces églises, il y avait des autels du Saint-Sacrement, de la Bienheureuse et Immaculée Mère de Dieu, et d'autres saints : ils exposaient d'une manière visible les dogmes qu'il faut croire. Il n'y avait alors ni disputes ni controverses sur les articles de foi, car tous les hommes avaient une même croyance, se prosternaient devant un même autel, comme les enfants d'une seule famille et les fils d'un même Père. Ils avaient un Seigneur unique et ils étaient les disciples d'un seul et divin Maître. C'étaient des jours charmants de paix et d'union. Les vieillards se préparaient à mourir dans la pleine confiance que le départ de cette terre pour le monde invisible était un doux passage de la mortalité

à la vie éternelle, par le chemin lumineux de la foi. Les petits enfants dans les humbles chaumières de nos verts hameaux et de nos pays boisés, tenaient entre les mains le chapelet de notre Bienheureuse Mère. Tous, depuis leurs tendres années, apprenaient les mystères de joie, de douleur et de gloire qui contiennent la révélation complète du Dieu Incarné. Ils se réunissaient tous les jours et chaque semaine devant l'autel de leur humble église paroissiale pour prier ensemble, troupeau uni dans un même bercail sous un seul Pasteur. O la douce vision de paix! Comme elle s'est dissipée, comme elle s'est évanouie! Où est-elle maintenant (1)? »

Gardons-nous cependant de croire que le Cardinal fût ce *laudator temporis acti,* grincheux et larmoyant, qui n'a que des anathèmes pour ses contemporains et qui les décourage par de perpétuels éloges de ce qui n'est plus. « Malgré toutes les fautes de notre race, je reconnais dans mes compatriotes de nobles vertus chrétiennes, des caractères élevés, de beaux exemples de vie domestique, et tous les

1. *Les Gloires du Sacré-Cœur*, ch. III, p. 96.

ST. SULPICE SEMINARY

mérites personnels que l'on peut trouver où la plénitude de la vérité et de la grâce n'est pas, et dont plusieurs sont capables de faire rougir de honte ceux qui ont cette plénitude de grâce et de vérité (1). »

Cela, c'est le présent. Voici l'avenir. — Il y a de quoi rendre fière la race anglo-saxonne, et lui donner de grandioses espérances pour son rôle futur dans le développement de la civilisation.

« L'empire britannique ne peut pas être neutre sur la terre. Sa masse est trop grande pour qu'il puisse incliner dans un sens ou dans un autre, sans entraîner avec lui l'univers. Pour le bien ou pour le mal, il marquera l'avenir de son empreinte. A son ombre croîtront de gigantesques fruits, soit de vie, soit de mort. Comme les Grecs et les Romains d'autrefois, les Saxons d'aujourd'hui couvrent de leur langue, de leur race, de leurs institutions, le monde connu. Maintenant comme alors, c'est là un prélude de quelque profond dessein de Dieu. Ce qui manque à l'Angleterre, ce n'est ni la richesse,

1. Cité par Mgr l'évêque de Newport dans son oraison funèbre du Cardinal.

ni la puissance, ni la vigueur (quoique ces biens soient déjà des dons de Dieu), ce qui manque, c'est la grâce surnaturelle de la foi, le don par excellence (1)! »

Ce que le cardinal Manning a fait pour procurer à son pays cet inestimable bien, on ne le saura qu'au jugement dernier. Mais ces lignes prouvent quel amour il lui portait. A lire d'autres pages dictées par son cœur de patriote, il nous semble que parfois il s'imaginait que l'enfant prodigue reviendrait bientôt des terres lointaines de l'hérésie; et nous croyons le voir allant à sa rencontre, lui ouvrant ses bras et lui rendant dans un baiser paternel l'anneau de l'alliance, l'habit somptueux et les mets des joyeux festins.

A l'amour du pays, il joignait l'amour de la famille royale qui représente l'autorité traditionnelle, et l'amour des patriotes dévoués qui sont l'honneur de la génération présente. « En ces derniers temps, la France a été infectée par un esprit de dénigrememt et de sarcasme contre toute autorité sacrée ou séculière. L'Angleterre

1. Cité par Mgr l'évêque de Newport dans son oraison funèbre du Cardinal.

a pu jusqu'ici échapper à cette peste (1). » Il demandait au prêtre de donner l'exemple du respect et le donnait tout le premier. Le prince de Galles rendait témoignage à cette noble conduite du Cardinal dans la lettre de condoléance qu'il écrivait le lendemain de sa mort : « J'avais le plaisir d'être en relations personnelles avec Mgr Manning ; je l'ai toujours trouvé loyal ami et ferme soutien de la famille royale. Je regrette vivement la perte de Son Éminence, et je suis profondément touché des paroles affectueuses qu'elle a dites au sujet de mon cher fils (2). » Cette dernière phrase est une allusion au souvenir qu'avait eu Mgr Manning, sur son lit de mort, pour le pauvre duc de Clarence. Il le savait très malade. Il venait de s'informer de lui. Un peu plus tard, on annonça une légère amélioration. Aussitôt le Cardinal s'écria avec ferveur : « Que Dieu soit remercié ! »

Faut-il parler de ses relations avec les principaux hommes d'État de l'Angleterre? Les aimer, en dire du bien, c'était pour lui une des

1. *Le Sacerdoce éternel*, ch. XXI : l'Obéissance du prêtre.
2. *Tablet*, Answer of H. B. H. the Prince of Wales to the R. R. D. Gilbert Vicar-Capitular.

obligations du patriotisme. — « Tout en étant moi-même un sincère protestant, j'ai toujours regardé comme un privilège de me trouver dans la société du cardinal Manning ; et je fais grand cas des prières qu'il m'a promis plus d'une fois de dire à mon intention. Quand reverrons-nous un homme comme lui (1)? » Celui qui écrivait ces lignes s'appelle lord Wolseley.

Gladstone s'exprime en termes semblables dans une lettre insérée par le *Merry England*. On sait que Gladstone et Manning furent condisciples à Oxford. Quand Manning se convertit, — presque en même temps que Hope-Scott, un second et peut-être un plus intime ami de Gladstone, — celui-ci fut dans la désolation et s'écria avec stupeur : « Je perds mes deux yeux! » Hier, c'est-à-dire plus de quarante ans après, il écrivait encore avec le même accent de tristesse : « Ce fut le plus rude coup qui m'ait jamais frappé! » Depuis leur séparation sur le terrain religieux, Gladstone et Manning marchèrent parallèlement, chacun dans sa carrière, se rencontrant rarement, se combattant parfois, mais s'estimant toujours.

1. *The Southern Star*, january 23, 1892.

Le 25 juillet 1889, on célébrait le cinquantième anniversaire du mariage de Gladstone. A cette occasion, lisons-nous dans le *Correspondant*, de nombreux témoignages de respect et d'affection furent donnés au grand vieillard; mais l'un des plus touchants fut la lettre suivante de l'illustre archevêque de Westminster :

« Chère Madame Gladstone,

« Lors de notre dernière rencontre, vous m'avez dit : Je n'oublie pas les jours d'autrefois. En vérité, je puis en dire autant. Donc, au milieu de tous ceux qui vous féliciteront sur le cinquantième anniversaire de votre vie de famille, je ne peux rester silencieux. De mes rives tranquilles, je vous ai suivis tous deux sur la mer des tumultes publics. Vous savez combien j'ai été près d'approuver William dans sa carrière politique, surtout en ce qui touche l'Irlande, depuis vingt ans. J'ai vu aussi vos œuvres de charité pour le peuple, œuvres dans lesquelles, vous le savez, je sympathise de tout cœur avec vous. Ils sont rares, ceux qui célèbrent un jubilé comme le vôtre, et combien peu

de nos anciens amis et compagnons vivent encore!

« Nous avons eu une longue montée sur ces 80 degrés, car même vous ne restez pas loin en arrière et j'espère « que nous ne briserons pas la cruche à la fontaine ». Je m'émerveille de votre activité et de votre résistance à ce temps (la chaleur de juillet).

« Que toutes les bénédictions soient sur vous deux jusqu'à la fin.

« Croyez-moi toujours à vous affectueusement.

« Henry, E. Cardinal Manning (1). »

Cette courtoisie me rappelle un petit fait, en apparence insignifiant, mais qui prouve l'extrême délicatesse du Cardinal à l'égard de son ancien ami. C'était il y a trois ans. Dans une conversation à laquelle j'avais l'honneur d'assister, le Cardinal parlait de l'école neutre et disait tristement : « Sur cette question d'éducation, l'avenir pour nous n'est pas certain. » Je mis en avant le nom de Gladstone, oubliant que celui-

1. *Correspondant*, 25 octobre 1892.

ci s'était montré favorable aux écoles neutres. « Nous ne pouvons pas compter sur lui, » répondit le Cardinal. Et comme pour l'excuser aussitôt, il ajouta : « Les chefs de partis sont des esclaves. De peur de perdre un adhérent, ils font des concessions regrettables. Ils sacrifient tout à la politique. » Ayant mis cette conversation par écrit, je l'envoyai à Son Éminence pour ne rien publier qui ne reçût son approbation. Elle voulut bien la relire. Arrivé à cet endroit où le nom de Gladstone avait été prononcé, le Cardinal le biffa et au lieu de la phrase personnelle : « Nous ne pouvons pas compter sur Gladstone, » mit cette assertion générale : « Nous ne pouvons pas compter sur les chefs de partis (1). »

C'est par des procédés de ce genre qu'il réussit à vivre en paix au milieu d'adversaires. Jamais par sa faute il n'ajouta au conflit des doctrines des oppositions de personnes, et l'on comprend que Gladstone ait pu dire de lui : « Depuis son changement religieux, il y eut entre nous des vissicitudes; mais je suis très certain que

1. Cf. notre ouvrage : *D'Irlande en Austalie,* Lille, Desclée, ch. I.

jusqu'à la fin de sa vie, ses sentiments personnels n'ont jamais varié à mon endroit ; je suis également certain qu'il a tenu la promesse qu'il me fit en 1851, de porter mon souvenir devant Dieu, aux moments les plus graves. C'était là une promesse à laquelle j'attachais la plus grande valeur (1). »

En transcrivant ces lignes, je me dis involontairement : Lequel de nos hommes d'État français oserait aujourd'hui les signer?

Le cardinal Manning était-il libéral? était-il conservateur? — Il tenait pour Gladstone à cause de la question irlandaise. Mais cela ne le brouillait point avec lord Salisbury. En France, les partis confisquent à leur profit le patriotisme ; ils identifient leurs théories avec la nation. Rien de semblable en Angleterre, où les deux fractions qui se succèdent au pouvoir représentent, l'une, l'esprit de conservation, l'autre, l'esprit de progrès, les deux forces d'impulsion et de résistance dont le juste équilibre empêche la routine et les révolutions. Chacun se range dans ces deux camps suivant son tempérament d'homme

1. *Merry England*, Lettre de Gladstone citée par l'*Univers* du 15 février 1892.

hardi ou d'homme sage, et l'on fait trêve à tout, dès qu'il s'agit des intérêts supérieurs de la patrie, de l'honneur, de l'empire et des principes fondamentaux de la Constitution.

CHAPITRE III

MANNING MÊLÉ A LA VIE PUBLIQUE DE L'ANGLETERRE. SA POPULARITÉ PROFITE A L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

Mais je m'attarde dans ces détails et je dois arriver à un autre point de cette étude : qu'a fait le Cardinal pour utiliser ses rares facultés d'Anglais et montrer son sincère patriotisme? Toute la réponse tient dans une ligne : il s'est constamment mêlé à la vie publique. « Il combinait ses fonctions épiscopales avec l'exercice de tous les droits civiques, acceptant les charges des unes, la responsabilité des autres. Essentiellement lutteur, — pas agressif cependant, il était pour cela trop large et trop courtois, — il vécut sans cesse sous les armes et se tint toujours

au front de la bataille. La houlette du pasteur et la crosse de l'évêque, en bonnes mains, sont aussi redoutables que l'épée du soldat, que les engins du politique. Manning le fit bien voir. Du moment qu'il fut entré dans les rangs de Rome, il nous fit sentir la vigueur de ses coups. C'est que, pour un homme qui a du sang anglais dans les veines et qui a été élevé dans nos écoles publiques, il est bien difficile de ne pas prendre goût aux ivresses de la lutte (1). »

Manning accepte le combat sur tous les terrains où le transportent ses adversaires, et tourne contre eux toutes les armes dont ils se servent. Discours et écrits, lettres et brochures, meetings et conférences, articles de journaux et livres, tout lui est bon pour se défendre.

En France, semblable tactique eût été difficile, parce que la situation des catholiques était autre jusqu'à ces derniers temps et les mœurs publiques différentes. Les questions sociales et religieuses n'étaient point entrées dans le domaine de la discussion par la presse; les questions politiques l'avaient toujours encombrée.

1. *The Standard*, january 15, 1892. « The character of Cardinal Manning was essentially a combative one, » etc...

Autre différence : chez nous, la plupart des journaux et des revues ne sont pas des organes de publicité ouverts à tout le monde, comme les omnibus et les wagons, mais des interprètes de doctrines spéciales, des véhicules privés à l'usage de quelques amis. Ce sont des boutiques où l'on ne vend qu'une espèce de drogue; tout ce qui n'accepte pas l'estampille du magasin est rigoureusement exclu : c'est une garantie contre l'empoisonnement. Vouloir changer cet état de choses serait prématuré. Une fois, le P. Didon a pénétré par surprise dans la *Revue des Deux-Mondes :* il a été blâmé par les siens. Une autre fois, Mgr d'Hulst a tenté d'y pénétrer à sa suite : il s'est vu refuser la porte. Pour les fidèles, cette manière de faire est une compromission ; pour les adversaires, c'est une intrusion. En Angleterre, ce n'est ni l'une ni l'autre. La discussion d'opinions diverses dans un même journal est regardée comme une conquête sur l'intolérance, un moyen de faire arriver la vérité dans des milieux revêches, un acte d'hospitalité pour les idées hors cadre.

Ceci explique que l'on trouve de longs articles signés du cardinal Manning dans des revues

hostiles et prostestantes. Le Cardinal veut à tout prix reconquérir pour l'Église catholique la *notoriété*. Il sait que la presse la donne : il la lui demande. Il profite de toutes les attaques et de tous les écarts de langage des journaux, pour leur imposer des rectifications toujours utiles à la vérité. Aucun d'entre eux n'avance une erreur sans qu'aussitôt il ne la relève, demandant l'insertion de sa réponse au nom de la justice ou de la courtoisie. Une foule de ses lettres sont adressées à des organes de publicité comme *The Times*, *The Daily News*, *The Daily Telegraph*, *The New-York Herald*, *The Pall Mall Gazette*, *Merry England*, *Mac Millans' Magazine*, *Echo*, etc.

Souvent aussi le Cardinal écrit à des groupes, à des associations, ou bien à des hommes en vue, à des chefs de partis, de façon que sa lettre ne passe point inaperçue, qu'elle ait du retentissement. Il frappe toujours à la tête : on ne peut pas cacher la blessure. Il veut qu'un homme d'Église soit à la hauteur de tout ce qui est grand en ce monde. Il se dresse afin qu'on le remarque.

Et voilà que l'on compte avec lui, qu'on

trouve qu'il représente quelque chose, qu'il mérite une place au soleil britannique! « Il est le plus populaire des Anglais de son temps sans en excepter deux (1). » Il devient une illustration nationale. Où il n'est pas, l'Angleterre n'est pas au complet; son absence est aussi remarquée que celle du Lord-Maire ou du Prince de Galles. Sans titre officiel, il est un personnage comme le Lord Chancelier ou le Doyen de Westminster. Des protestants préoccupés de leur petite église peuvent regretter ce résultat; mais les vrais patriotes qui ont souci non de *leur vérité*, mais de *la vérité*, non d'une secte, mais de la patrie, s'inclinent devant cette *Éminence* nouvelle; ils saluent en elle une force sociale ajoutée à toutes les autres, et, trouvant qu'il y a place ailleurs que dans les Chambres pour les hommes de cœur et de tête, ils applaudissent quand Manning entre dans les *Commissions royales pour le logement des pauvres* et *pour l'éducation publique* (1885, 1886).

Dans ces deux Commissions qui traitaient de choses qu'il connaissait à fond et qui lui étaient

1. *The Cork Examiner*. — Le seul qu'on excepte est Gladstone.

également chères, il fit apprécier les lumières de sa grande compétence, et, par son tact, reconnaître sa haute situation. En pays catholique, son titre de cardinal lui aurait donné rang de prince : en pays protestant, il savait s'arranger de façon à éviter toute humiliation; et, soit qu'il fût reçu avec les hommages dus à un dignitaire ecclésiastique, soit qu'il n'obtînt que le respect que nul ne refuse à un noble vieillard, il se montrait également naturel, à l'aise, affectueux. Aussi personne ne réclama quand on apprit que dans les Commissions royales son nom était inscrit immédiatement après celui du Prince de Galles et avant celui de lord Salisbury, le premier ministre. La préséance de Manning était de la sorte officiellement reconnue.

Qu'obtint-il par cette action publique persévérante, universelle et triomphante? Autre chose certes qu'une popularité personnelle et des honneurs. — « Ce n'est pas un homme que vous recevez, disaient au gouvernement anglais des sectaires rigides, c'est un prêtre et avec lui toute la secte des catholiques romains. Prenez garde. Elle vous envahit. Par la porte que vous

ouvrez au Cardinal, tout le flot du papisme entrera ! — Et c'est vrai, dit le *Standard*, il est entré, nous n'y pouvons plus rien ! Mais convenez aussi que nous jugions mal les catholiques, que, depuis l'Armada, nous suspections leur patriotisme. Nous avions tort. S'ils ressemblent à Manning, pourquoi les exclure des fonctions publiques ? Nous respectons toutes les opinions, nous tolérons tous les *Credo ;* sans égard à leurs croyances intimes, nous invitons tous les bons citoyens à coopérer à la grandeur nationale. Ce sont là nos principes, ne craignons pas d'en tirer les conséquences. Et si les catholiques en profitent, que nous importe ? Soyons hommes d'État, soyons gens sensés, soyons Anglais, et prenons le bien de la patrie partout où nous le trouvons. Pas de bigotisme à rebours. C'est fait. Le successeur de Manning sera reçu par tous avec une sympathie bienveillante (1). » Quand des journaux protestants parlent ainsi, les journaux catholiques n'ont-ils pas mille fois raison de dire : « Il a été notre Moïse ; il nous a tirés de la terre d'Égypte où depuis trois cents

1. *The Standard*, friday, january 15, 1892.

ans nous gémissions persécutés et esclaves, pour nous introduire dans la terre promise de la liberté (1)! »

— « L'Église d'Angleterre était dans les catacombes : avec Manning elle sort de ces obscurs réduits, elle se montre au grand jour, et pour elle commence le siècle de Constantin (2). » Aux obsèques du Cardinal, l'évêque de Newport constatait solennellement le même fait, dans son oraison funèbre. Il y eut un frémissement dans l'immense foule qui remplissait l'église de l'Oratoire quand du haut de la chaire, en face du catafalque, il prononça d'une voix ferme et grave ces paroles qui furent les premières de son discours : « *An era has closed in the history of Catholicism in England; and a new one has opened* : Une ère est close dans l'histoire du Catholicisme en Angleterre, une nouvelle ère est ouverte. »

Si l'on se rappelle qu'un homme d'État se demandait, il y a quelques années, s'il est possible qu'un individu soit en même temps bon catholique et bon citoyen anglais, et que la

1. *The Tablet*, january 16.
2. *The Freeman's Journal.*

nomination du cardinal Wiseman, le prédécesseur de Manning, fut le signal d'un des plus furieux *no Popery* qui aient retenti d'un bout à l'autre de la Grande-Bretagne, tandis qu'aujourd'hui les préjugés sont tombés et discrédités au point qu'on rougirait de les émettre; si l'on considère que Manning est arrivé à ce résultat sans la moindre capitulation, sans la moindre transaction ou concession doctrinale, bien plus, en se montrant le plus hardi, le plus complet et le plus absolu des catholiques, défenseur ardent de l'infaillibilité pontificale et du pouvoir temporel, critiqué vivement par Gladstone à cause de son attitude au Concile du Vatican, combattu par les admirateurs de l'unité italienne fort nombreux en Angleterre, à cause de ses écrits sur l'indépendance du Saint-Siège, ultramontain parmi les ultramontains, et, au dire de ses adversaires, plus papiste que le Pape; ayant bien recommandé de ne pas transiger pour lui après sa mort, comme il n'avait pas transigé durant sa vie, et, pour cela, ayant prescrit de l'exposer sur son lit de parade avec ses plus beaux ornements cardinalices, avec tout son costume romain, pour ne rece-

voir d'hommages posthumes que comme prince de l'Église catholique : on doit reconnaître que le pouvoir d'un homme, qui est deux choses, grand citoyen et saint prêtre, est extraordinaire, merveilleux, divin.

Ce résultat nous frappe moins que les Anglais, parce que son importance tient à un état social qui n'est pas le nôtre. Il était cependant utile de le constater et d'en rechercher les causes, afin de comprendre la popularité du Cardinal.

CHAPITRE IV

MANNING, ANGLAIS DANS SES LIVRES. LES QUALITÉS DE SON STYLE.

Il était utile aussi d'en dire un mot pour mieux apprécier ses livres. C'est par eux maintenant qu'il vit. Les hommes qui l'ont connu personnellement disparaîtront un à un. Bientôt surgira une génération nouvelle qui n'aura jamais entendu sa voix ni contemplé son ascé-

tique et beau visage. Ceux-là iront chercher la lumière de sa pensée et la flamme de son amour dans les pages qu'il a écrites sur le Sacré-Cœur, sur le Saint-Esprit, sur le Sacerdoce, sur la sainteté de l'enfance, sur la dignité de l'âme, sur la noblesse du travail (1). Plusieurs de ces ouvrages ont été traduits dans notre langue, et déjà pour nous, Français, cette vie posthume du Cardinal est commencée et cette influence livresque s'exerce. Quelle sera-t-elle?

Chez les écrivains anglais, on remarque deux tendances bien distinctes et deux tournures d'esprit tout à fait différentes : l'une pratique, positive, celle des hommes d'affaires, de la majorité de la nation; l'autre, imaginative,

1. Voici la liste des principaux ouvrages du cardinal Manning : La Pleine Souveraineté de Dieu. Le Bon Pasteur. L'Amour de Jésus pour les pénitents. Le Saint-Sacrement, centre d'immuable vérité. Le Péché et ses suites. Angleterre et Chrétienté. L'Église, l'Esprit et le Monde. La Mission intérieure de l'Esprit-Saint. La Mission temporelle de l'Esprit-Saint. L'Indépendance du Saint-Siège. Le Pouvoir temporel du Vicaire de Jésus-Christ. Le Privilège de Pierre. Le Centenaire de saint Pierre. Deux volumes de Mélanges. Trois volumes de Sermons sur des sujets ecclésiastiques. *Histoire vraie du Concile du Vatican.* Les *Fondements de la Foi.* Le *Sacerdoce éternel.* Les *Gloires du Sacré-Cœur.* (Ces quatre derniers traduits en français.)

rêveuse, celle de quelques âmes d'élite, des poètes. Faber avait la seconde, Manning, la première.

Il est facile de le voir par ses ouvrages. Peu ou point de métaphores; des choses sérieuses, des faits bien constatés, des principes solides avec leurs conséquences rigoureusement déduites.

S'agit-il de matières doctrinales? de polémique religieuse? — Vous trouverez un grand fond d'Écriture sainte, de fortes pensées choisies dans les Pères de l'Église, beaucoup de raisonnements théologiques qu'il tire en droite ligne des bons auteurs et qu'il met en circulation dans ses livres. Un de mes amis, bien compétent sur ces questions, me disait que les ouvrages de polémique du Cardinal rappellent par le ton calme, par le raisonnement sage, par l'élocution ferme et sévère, certains écrits de controverse de Bossuet. Quand on les lit, on se dit involontairement : « Mais ce n'est pas neuf! j'ai lu cela quelque part! » — Oui, vous l'avez lu dans les cours de théologie que vous avez eu le temps d'oublier, mais dont vous gardez une vague réminiscence. En réalité, ce que dit le

Cardinal n'est pas neuf; mais pour avoir raison et pour parler utilement, il faut bien se résigner à ne pas dire du neuf.

S'agit-il d'ouvrages de piété? — Ils dénotent une préoccupation constante : celle de rendre la dévotion solide, inattaquable, en ne la séparant jamais du dogme. « Avez-vous lu, écrivait-il à Hope-Scott, dès le lendemain de sa conversion, avez-vous lu le livre que vous avez vu hier chez moi (*Paradisus animæ*)?... C'est le plus parfait livre de dévotion que je connaisse. Il m'a donné une science nouvelle, celle d'une dévotion qui découle de la doctrine et qui y ramène l'âme (1). » — « Prenez-le, ajoutait-il plus tard en parlant aux prêtres, mettez-le à côté de la *Somme* de saint Thomas, et vous verrez que c'est un commentaire de la théologie dicté par l'amour (2). » L'un des plus beaux et des plus forts chapitres des *Gloires du Sacré-Cœur* porte un titre qui résume la pensée intime du Cardinal, et l'idée-mère de ce livre-là et de la plupart des autres

1. To J. R. Hope-Scott. Avril 7, 1851. (Lettres of thirty-five years.)

2. *Les Gloires du Sacré-Cœur*, ch. III, p. 90.

où il traite de spiritualité : « *Le dogme est la source de la dévotion.* » Rien donc de ces subtilités, de ces fadeurs déclamatoires, de ces recherches sentimentales qu'on trouve parfois sous des titres pieux. Manning veut avoir raison : c'est tout son but. Les Anglais doivent être heureux de posséder sur des matières ascétiques des livres comme les siens. Ils comblent peu à peu les vides laissés chez eux par trois cents ans d'hérésie.

Généralement le Cardinal écrit *pour des prêtres*, *pour des convertis*, *pour des adversaires* : à cette triple classe de lecteurs il sait qu'il faut des choses et non des mots.

Le prêtre va de l'homme à Dieu, comme les anges, sur l'échelle de Jacob, allaient de la terre au ciel. Il est posé entre ce réel et cet idéal comme un intermédiaire nécessaire; on peut même dire qu'il les réunit en lui-même dans une certaine mesure, car il doit être un autre Jésus-Christ, un autre Homme-Dieu. Or ces deux choses pour lesquelles il existe et dont l'union compose sa mystérieuse grandeur et sa sublime mission ne sont pas chimériques. Le réel, l'humain qu'il doit connaître, il ne l'in-

vente pas, comme les écrivains de l'école naturaliste, par l'effort d'une imagination tournée en bas : il le trouve en lui-même par la réflexion, et, hors de lui, dans ses semblables, par les aveux sacrés du confessionnal et les déclarations des conversations profanes : en le décrivant, il doit être vrai et juste. L'idéal, le divin, n'est pas non plus une invention subtile de son esprit raffiné, une rêverie poétique : c'est une beauté vivante révélée par le Christ, c'est une doctrine sûre précisée par l'Église infaillible, c'est une force cachée, mais active, la grâce. Il n'a pas le droit de rien exagérer, de rien changer, de rien inventer. Voilà pourquoi le Cardinal, s'adressant au prêtre, tenait essentiellement à l'exactitude.

Et les convertis? n'en ont-ils pas un besoin encore plus grand? Fatigués des opinions privées et des combats de doctrine, ils demandent de l'indiscutable, parce que cela repose. Ils ne viennent pas au catholicisme pour y retrouver des *peut-être*, des *que sais-je*, mais pour avoir des certitudes, des *oui* et des *non*. Il faut du pain, le pain solide de la vérité, à ces malheureux qui se jettent dans les bras de l'Église, parce qu'ailleurs ils meurent de faim. Manning le savait

bien, et il le savait par son expérience personnelle. « Il avait connu, disait-il, les agitations de la tempête; maintenant que son esprit était dans le port, il ne voulait plus en sortir. La gloire et le danger des aventureux voyages sur les mers des théories et des vaines imaginations ne le tentaient pas : le danger de ces voyages lui paraissait certain, et leur gloire, chimérique (1)! »

D'ailleurs, il savait que derrière les convertis catholiques, il y a, chez les Anglais, un cercle de *protestants* qui tendent l'oreille pour saisir la moindre dissonance et la dénoncer avec bruit. Chacune des paroles d'un homme en vue, chacune des lignes de ses livres est pesée sévèrement; une expression équivoque devient aussitôt une objection. Le Cardinal, plus que personne, devait s'observer, et même, en le faisant, il ne put pas toujours échapper à la critique. Plus d'une fois il dut revenir sur des phrases qu'il avait lancées; elles partaient avec son idée à lui qui était bonne, mais, chemin faisant, elles prenaient dans le circuit des mots

1. Cité par l'évêque de Newport dans l'oraison funèbre du Cardinal.

une tournure ambiguë. Cela arrivait dans des discours, des conversations et des lettres qu'il n'avait pas le temps de revoir.

Mais généralement, il était précis, positif. On n'aurait pas de peine à signaler, même dans ses ouvrages ascétiques les plus relevés, cette tournure anglaise dont nous parlions, ce genre *homme d'affaires,* qui ferait croire qu'il a retenu plus que toute autre cette parabole de nos Saints Livres : « Le royaume des Cieux est semblable à un négociant. » Il introduirait volontiers le calcul dans les choses morales, et considérerait le gouvernement de l'âme comme une sorte d'économie politique intime. Le vieux proverbe *time is money* a inspiré tout un chapitre du *Sacerdoce éternel : « La valeur du temps pour un prêtre.* » Il faut le lire, et l'on verra avec quelle inflexibilité mathématique l'auteur dresse le bilan d'une vie. « Prenons notre horaire, dit-il, et faisons nos comptes. Si nous vivons soixante-dix ans, nous aurons dépensé plus de vingt-trois ans à dormir, envie ron sept ans à la sainte Messe et à l'Office divin, ce qui fait environ trente ans, sur une vie de soixante-dix. Comment les quarante autres

années auront-elles été employées? Combien d'heures aurons-nous passées dans la maison du pauvre? Combien dans la maison du riche? Combien à table? Combien à flâner là où l'on ne prononce jamais le nom béni de notre Dieu? Faites l'addition, et quand vous verrez le total, vous frémirez. Vous ne l'avez pas faite pour vous, cette addition? Tant pis. Elle se fait contre vous sur le Grand Livre de Dieu (1). »

N'est-ce pas net comme de la statistique, irréfutable comme des chiffres? Et en entendant ce langage, ne dirait-on pas volontiers comme le maréchal de Grammont impatienté d'être toujours vaincu par Bourdaloue, ce logicien impitoyable : « Il a raison, morbleu »?

Les qualités de style correspondantes à de telles habitudes de pensée sont la simplicité, la précision et la force. La langue de Manning est la belle langue d'Oxford, absolument classique, d'une rare pénétration et d'une belle lucidité. Chacun des mots est pris dans son sens propre, et chacune des phrases révèle le sentiment qu'a de sa responsabilité littéraire un écrivain probe

1. *Le Sacerdoce éternel*, ch. x et xx.

qui ne songe qu'à la vérité et au bien des âmes. Cette préoccupation de la justesse nuit à la libre allure, au large développement, au pittoresque. Elle décourage le traducteur.

Précision, justesse, mesure, sont de ces choses qu'il fait difficilement passer d'une langue dans une autre. Elles demandent de lui beaucoup d'efforts et ces efforts ne sont pas appréciés par le lecteur, qui trouve sa phrase terne, pauvre, nue. Au contraire, les écrivains à métaphores voyantes offrent des ressources. Les images guident autant et plus peut-être que les mots, et ces images, même atténuées, même reflétées, laissent encore du brillant et de la vie à une traduction.

Si l'on avait objecté au cardinal Manning sa précision sévère, décourageante pour les esprits superficiels, et qui restreint forcément le nombre de ses lecteurs, il aurait répondu probablement comme Montesquieu : « *Il ne s'agit pas de faire lire, mais de faire penser.* »

Effectivement, il y a dans ses livres une foule de pensées justes, profondes, qui ne frappent pas au premier abord ; on ne s'y arrête pas, à une première lecture, comme devant une beauté ;

mais on y revient par la réflexion comme à une vérité. Veut-on l'expérimenter par soi-même? Qu'on lise et qu'on relise un de ces ouvrages traduits en français, par exemple, les *Gloires du Sacré-Cœur*, ou le *Sacerdoce éternel*. Ce n'est qu'une traduction, hélas! et qui ne se présente pas à l'œil avec la clarté provocante de nos caractères d'imprimerie parisienne. N'importe. Si l'on y regarde de près, on verra ressortir des phrases et des formules toutes denses de sagesse. Manning dira comme au hasard :

« L'office pastoral est la plus haute école de charité, et la charité, c'est la perfection de Dieu et de l'homme...

« La loi juive interdisait la fonction de Dieu à tout homme qui n'était pas père, car la justice doit être tempérée de miséricorde...

« Le culte des saints n'est qu'une des formes de l'amour de la famille...

« Le temps est, pour tout homme, gros de l'éternité; mais le temps du prêtre est gros de son éternité à lui et de celle d'une multitude d'âmes...

« Un vaisseau lancé du chantier dans la mer n'a plus d'autre sauvegarde contre le naufrage

que sa propre solidité : un prêtre jeté du séminaire dans le monde n'a de salut que dans son ferme vouloir. »

Quoi que nous ayons dit, il y a donc quelques comparaisons dans Manning? — Oui, mais des comparaisons à l'anglaise, prises dans la vie bourgeoise, et quelquefois d'un goût douteux; elles trahissent l'orateur populaire : ce sont des comparaisons de banquiers, de fabricants, d'hommes qui extraient de l'or. Il dira même un jour, mais très familièrement : « Confesser, c'est pêcher à la ligne : on attend de longues heures et on n'est parfois récompensé de son attente que par une seule capture. Prêcher, c'est traîner péniblement un grand filet dans la mer. » Mais il y a mieux que cela, et je regrette de ne pouvoir faire passer dans une traduction l'allure superbe de certaine phrase où il dit « que les discours des apôtres sont d'une élévation majestueuse, profonds, pathétiques, d'une beauté sans artifice, grands et simples comme l'Océan et les Cieux (1) ».

1. *Le Sacerdoce éternel*, ch. XIV.

CHAPITRE V

MANNING, ANGLAIS DANS SON GENRE D'ÉLOQUENCE. SA THÉORIE DE LA PRÉDICATION.

J'ai rapporté une parole du maréchal de Grammont à propos de Bourdaloue. Quand on lit les sermons du célèbre jésuite, on se demande comment cet homme d'un style à la Port-Royal, solide et correct, mais sans animation et sans éclat, fut cependant le prédicateur le plus couru de son siècle.

Comment le cardinal Manning, grave, digne, précis, passe-t-il pour orateur en Angleterre?

Bourdaloue avait la conviction, la vertu et la dignité : la conviction nécessaire à tout homme qui parle, la vertu indispensable au moraliste, et la dignité de manières qui convient à un prédicateur de Cour.

Manning avait les mêmes qualités. La singulière noblesse de son port et la solennité imposante de sa parole faisaient de lui une grande figure dans l'Église. On avait coutume de dire à Londres que c'était la peine de faire un long voyage pour le voir monter dans la chaire de sa

pro-cathédrale, grave, recueilli, sans la moindre préoccupation du fond ou de la forme de son discours, portant sur ses traits la sérénité de la foi et les célestes émotions d'un cœur plein de l'amour de Dieu et des hommes (1).

Dans son livre du *Sacerdoce éternel*, il a donné une théorie de l'éloquence sacrée qui rappelle la pratique des Pères de l'Église et qui tient tout entière dans cette phrase de Fénelon : « L'homme digne d'être écouté est celui qui ne se sert de la parole que pour la pensée, et de la pensée que pour la vérité et la vertu. » Rien de plus instructif, pour juger le cardinal Manning comme orateur, que ce chapitre XIVe de son livre. La parole qui sort vivante et enflammée du cœur d'un homme apostolique est celle qu'il place au-dessus de toute autre; c'était la sienne. Quand on lit les développements qu'il donne à sa théorie, on est tout désorienté, no est rejeté à cent lieues de nos précis de rhétorique, et des clichés sur le meilleur sermon qui est celui qu'on sait le mieux, sur les trois sortes de style, sur la disposition, sur l'élocution, etc.

1. *The Spectator.*

Mais comment se prépare-t-on à bien prêcher? Voici la réponse du Cardinal : « 1° En apprenant bien sa langue maternelle; 2° en s'habituant de bonne heure à se servir de sa raison (c'est, dit-il, la préparation éloignée, mais capitale et essentielle); 3° en étudiant à fond la théologie. »

Et puis après? Faut-il mettre dans sa mémoire des phrases et des tirades composées d'avance?

Non, non, répond-il. On ne peut pas se souvenir et penser en même temps. — Que vaut-il mieux faire? — Se souvenir? C'est revoir des idées et des sentiments, ce n'est pas les avoir *hic et nunc*. Le souvenir de l'émotion n'est pas une émotion, pas plus que la photographie n'est un corps. Voilà pourquoi la parole apprise par cœur est presque toujours morte. Il faut donc arriver à penser devant l'auditoire, c'est-à-dire à penser et à parler en même temps.

Comment y arrive-t-on? En s'imprégnant des vérités chrétiennes, en vivant d'elles, en les portant dans son esprit, dans ses mœurs et dans son cœur. Pas d'autre moyen. Il faut que le prêtre parle de religion, comme un avocat parle de jurisprudence, un commerçant, d'affaires, un

homme d'État, de politique. Un proverbe dit que tout homme est éloquent dans sa propre cause. La cause de Dieu, la cause du bien, voilà la cause du prêtre; à lui d'en être pénétré par la méditation et par l'amour. A lui de vivre dans le monde de la foi comme d'autres vivent dans celui du négoce! Il s'exprimera avec sincérité et simplicité.

Mais alors, dira-t-on, que devient la prétendue éloquence de la Chaire? que deviennent les belles phrases?

Les belles phrases? Elles plaisent à l'oreille, mais ne troublent pas la conscience! Elles remuent le sentiment peut-être, mais pas la volonté! Que nous importe un tel résultat?

La prétendue éloquence de la Chaire? Mais elle ne date que de la Renaissance! Elle est une invention mondaine, une création des humanistes. Le Cardinal dirait volontiers pour elle et pour toute la Renaissance : c'est une invention diabolique, une des choses qui ont mis Babylone dans l'Église, et corrompu la foi et les mœurs. L'abbé Garnier et les adversaires de classiques païens vont abonder dans ce sens et applaudir. D'autres répondront peut-être qu'un

protestant converti est toujours un peu protestant et que sa condamnation de la Renaissance est suspecte. Comme le Cardinal ne s'est jamais inquiété du qu'en dira-t-on, il ne sera ému ni de l'approbation des uns ni des réclamations des autres.

Il dira qu'un sermon doit être une chose réelle, vécue, sentie, et non pas une fade récitation; que le secret de l'éloquence des apôtres réside en ce qu'ils parlaient de ce qu'ils avaient vu de leurs yeux et touché de leurs mains, le Verbe fait chair; que le prêtre doit remplacer l'assurance de cette vision par l'énergie de la foi, et cette communication des yeux par celle de l'intelligence; il réclamera en faveur du langage concis et péremptoire de la vie sérieuse, trouvant qu'on pardonne à l'honnêteté la rudesse et le peu de culture de ses phrases; il se retranchera derrière l'exemple des Saints; il alléguera en sa faveur l'*énergique droiture* de saint Ignace, la *parole apostolique* de saint Philippe de Néri, et, par-dessus tout, la *virile simplicité* de saint Charles Borromée, son patron et son modèle.

Si les Irlandais, plus fleuris et plus poétiques,

sont tentés de se plaindre d'une pareille théorie, il lui suffira de paraître devant eux, avec ses yeux pleins de larmes et sa voix tremblante d'émotion : il désarmera leur critique, car ils ont encore plus de cœur que d'imagination, et le cœur ne manque point au grand Cardinal. Si des Anglais réclament, il leur répondra que cette éloquence simple et forte est la leur, celle de Pitt, de Canning, de vingt autres, leur éloquence nationale, l'éloquence d'un homme qui fait les affaires de Dieu dans l'Église, comme ils font les affaires de la patrie au parlement.

Ceci me ramène au point de départ de cette seconde partie : Manning était un Anglais.

TROISIEME PARTIE

LE DÉMOCRATE OU L'HOMME DU PEUPLE

CHAPITRE PREMIER

LE CARDINAL ET LES PAUVRES OUVRIERS IRLANDAIS. LIGUE DE LA TEMPÉRANCE.

Analyser le caractère d'un homme pour y démêler les causes de son influence est chose difficile. Il y a dans les âmes et dans les faits une complexité telle, que chaque point de vue où l'on se place paraît tour à tour le seul vrai. Quiconque étudie les vertus chrétiennes de Manning croit volontiers qu'elles expliquent toute son action. Les journalistes anglais, signalant en lui leur tempérament national, lui attribuent la meilleure part de son prestige. Enfin ceux qui vont plus avant dans cette riche nature et qui trouvent à la base de tout la qualité fondamentale que le Cardinal lui-même appelait *humanitarisme,* s'écrient triomphalement : Voilà l'explication suprême !

Le fait est que ces trois choses : sainteté, patriotisme, philanthropie, — ou, si l'on aime mieux un autre mot : sociabilité, — ont contribué simultanément à la réputation de Manning.

Mais si le prêtre et le citoyen resplendissent en lui d'un immortel éclat, nous croyons que c'est l'ami du peuple, le démocrate, qui toujours ira grandissant devant la postérité. De son vivant déjà, on l'appelait l'*Évêque des pauvres,* le *Cardinal des ouvriers,* et le jour de sa mort, il y eut dans la presse et dans les tribunes des deux mondes, au-dessus des criailleries ordinaires des opinions discordantes et des sectes rivales, un concert d'éloges à sa mémoire et comme une voix unique de l'humanité pleurant son ami. Dès lors il n'est pas étonnant que les ouvriers de Londres lui aient fait de belles funérailles, et qu'on ait vu derrière le cortège du monde officiel les agitateurs des grèves mener le deuil populaire. L'émotion se communiqua au loin, jusque sur notre vieux continent déshabitué de pareilles douleurs; et des plumes, stylées aux plus farouches revendications du prolétariat, trouvèrent, pour lui rendre hom-

mage, des phrases d'un lyrisme échevelé, mais d'un accent sincère :

« Illustre Cardinal Manning,

« Je ne suis qu'une femme sans nom et sans puissance, à peine connue de ceux qui assistent de près à son quotidien effort, et si loin de votre foi, hélas! et si loin de vos idées! Mais une étincelle du feu qui flamboyait en votre âme couve en la mienne. Et c'est pourquoi je vous salue et vous pleure comme un aïeul, consolateur des misérables, protecteur des opprimés, curé des pauvres gens!

« Devant l'ascétique couchette où la mort vous a étendu, comme une mère étend son enfant endormi, mes genoux, oublieux de l'orgueil, plient, mes mains se joignent, mes yeux réapprennent les larmes. Les malheureux ont perdu leur ami!...

« C'est pour cela que l'annonce de votre mort m'a fait si vive peine, pour cela que ma pensée en deuil suivra de très loin les pompeuses obsèques, et s'approchant de la tombe après que tous seront partis, y déposera son hommage atten-

dri et humble, — comme ces bouquets de deux sous qui disent le regret sincère d'un pauvre, jadis obligé, sur les fastueuses sépultures (1). »

Ce bouquet de la reconnaissance fut déposé d'abord sur la tombe de Manning par l'Irlande à deux genoux. Il convenait à cette noble martyre de prendre la tête du cortège de la démocratie, car c'est en travaillant pour elle que le grand Cardinal apprit à travailler pour les déshérités de ce monde. Signaler ce qu'il fit pour l'Irlande, c'est dire comment il fut amené, petit à petit, sans l'avoir voulu peut-être, mais par suite de l'accomplissement de son devoir de pasteur, à ce rôle de médiateur entre les classes rivales qui fut sa gloire; c'est montrer comment il fit son apprentissage de socialiste chrétien, — on est toujours tenté d'employer ce mot, car il n'y en a guère d'autre pour désigner son action.

Il y avait dans son diocèse de Westminster beaucoup de pauvres irlandais. Tout naturellement, il s'occupa de leurs intérêts moraux, religieux et même matériels; car tous les motifs qui peuvent agir sur un grand cœur l'inclinaient

1. Séverine, *le Figaro*, 17 janvier 1892 : l'Ami des pauvres.

vers ces humbles qui étaient pauvres, exilés de leur pays, sans protection, exposés à toutes les séductions de l'erreur et du vice. N'avaient-ils pas comme hommes, comme malheureux et comme chrétiens, un triple droit à son amour?

Il favorisa donc les œuvres qui pouvaient leur être utiles, sauver leurs âmes, défendre leur vertu, leur assurer des secours dans le besoin.

Au premier rang de ces œuvres, il faut placer celle qui a pour but de diminuer chez les pauvres gens les habitudes d'ivrognerie. « Manning savait bien que si ce vice est détestable, il y a des péchés plus graves et plus honteux; et c'est pourquoi les classes riches, plus raffinées dans leurs désordres, n'ont pas toujours le droit de passer pour meilleures. Mais il savait aussi qu'à prendre le peuple tel qu'il est, on ne peut pas lui rendre de plus grand service que de le retenir loin de tout excès dans la boisson. Il savait que la *tempérance* est la vertu fondamentale du peuple. Des milliers et des milliers d'hommes ont béni les efforts persistants, les fortes paroles et l'exemple d'ascétisme personnel par les-

quels Manning la propagea constamment (1). »

Étant prévôt du chapitre de Westminster, il entra dans l'*Association catholique de tempérance* et s'en fit le vulgarisateur et l'avocat.

A ce propos, il aimait à rappeler l'anecdote suivante : « Un soir que je rentrais d'un meeting, je rencontre dans la rue un ouvrier irlandais ivre. Je l'arrête :

— Vous êtes Irlandais? lui dis-je.

— Oui, répond-il.

— Et catholique?

— Certainement! que serais-je bien autre chose?

— Alors pourquoi ne prenez-vous pas le *pledge* (médaille que l'on donne aux membres des sociétés de tempérance pour leur rappeler leur vœu) et ne cessez-vous pas de déshonorer votre religion?

— Déshonorer ma religion! répond l'ivrogne, je bois seulement un verre maintenant et puis encore un, mais je n'ai jamais été jusqu'à déshonorer ma religion!

« Alors le futur Cardinal, s'imaginant bien

1. Oraison funèbre du Cardinal par Mgr l'évêque de Newport.

faire, ajoute que lui-même a pris le *pledge*, quoiqu'il soit prêtre, et se donne en exemple.

« Là-dessus, l'Irlandais se fâche :

— Comment, dit-il en se croisant les bras, un prêtre est tombé à ce point de devoir prendre le pledge ! Ah ! je n'ai jamais cru que je verrais des temps pareils ! Dieu assiste Votre Révérence !

« Et il se retire tout scandalisé.

« Il faut croire que Dieu m'assista réellement, ajoutait Manning, car j'étais tellement confus que, sans sa grâce, j'aurais donné ma démission de buveur d'eau (1). »

Il ne le fit point, et, devenu Archevêque, il se montra plus austère que jamais. Les Anglais le plaisantaient même parfois sur la rigueur de son abstinence. « Un tel éloignement pour la liqueur enivrante tient du fanatisme, écrivait un journaliste. Certainement Manning ne garde pas la juste mesure. A voir l'ardeur avec laquelle il mène sa croisade contre l'ivresse, on croirait qu'il a pour la substance alcool une aversion de maniaque (2). » Le Cardinal lais-

1. *The Daily Chronicle*, january, 1892.
2. *The Spectator*, january, 1892.

sait dire, ou bien il se contentait de prononcer cette grave parole : « Si je n'avais pas fait le vœu d'abstinence, je n'oserais point me présenter devant mon Créateur! » Il était *teetotaler,* parce qu'il savait qu'il est plus facile aux gens du peuple de s'abstenir *totalement* de toute liqueur enivrante que de se modérer dans l'usage : il voulait leur donner l'exemple.

La ligue de la tempérance prit sous sa direction un développement considérable. Son titre officiel était *Roman catholic total abstinence League of the Cross;* mais elle était plus connue sous le simple nom de Ligue de la Croix. Le Cardinal lui recrutait des membres avec le zèle d'un père Matthew. Il présidait ses réunions générales, qui se tiennent tous les ans le jour de saint Patrick. Pour qu'il ne s'y rendît point, il fallait qu'il fût malade, ce qui arrivait rarement; mais alors même il écrivait une lettre à son cher peuple, afin de l'engager, disait-il, à bien pratiquer *une des vertus que saint Patrick avait le plus aimées.* Cette vertu, il ne la nommait point par délicatesse, c'était la vertu de tempérance.

« Que ceux qui sont tombés sous le joug de la

boisson s'abstiennent désormais de toute liqueur enivrante pour le salut de leurs âmes; que ceux qui ne sont point tombés s'en abstiennent pour le bon exemple et pour la réparation des péchés commis par les autres; que les pères de famille s'en abstiennent par égard pour leurs femmes et leurs enfants, et les femmes par respect pour leur foyer; que les enfants en soient privés par précaution pour l'avenir; s'ils se voient refuser ces liqueurs dès l'âge le plus tendre, ils ne seront pas tentés; mais s'ils en goûtent, ils apprendront à les aimer, et s'ils les aiment, ils franchiront les bornes et échapperont au contrôle de leurs parents. »

Le Cardinal écrivait ces bonnes et simples vérités au P. Lockhart, petit-fils de Walter Scott, qui le remplaçait à la tête de la Ligue de la Croix, et qui vient de le suivre au cercueil (1).

Les lire, c'est quelque chose; les entendre, c'était mieux. Pour les membres de la Ligue il prononça quelques-uns de ses discours si forts, si pleins d'originalité, et en même temps si

1. *The letters of Thirty-five years*, by Oldcastle, p. 76.

affectueux et si paternels, les meilleurs qu'on lui ait connus. Les meetings se tenaient à Hyde-Park ou au Palais de Cristal. Quand le Cardinal avait rappelé énergiquement le grand devoir, il passait en revue l'armée de la tempérance. Il fallait le voir, debout à la tribune royale, entouré de son clergé, présidant au défilé de 100.000 catholiques qui marchaient paroisse par paroisse avec leurs bannières et leurs musiques. Chaque bannière en passant s'inclinait devant le Cardinal, et lui la bénissait. Après le défilé, 3.000 enfants des écoles formant un seul chœur chantaient des cantiques. Et les protestants accourus pour voir la grande fête romaine admiraient le prestige de Manning (1) !

Là fut le point de départ de sa popularité. Avant de faire des théories sociales, il pratiqua les œuvres, comme son divin Maître, qui n'instruisait qu'après avoir donné l'exemple : *Cœpit facere et docere.*

1. D. Galleran (*La Croix*).

CHAPITRE II

LE CARDINAL ET LA NATION CATHOLIQUE D'IRLANDE. LE HOME RULE.

Toutefois, qu'il organisât des sociétés de tempérance, les Anglais trouvaient cela très naturel. Ils ne s'en offensaient point. Il leur semblait même que la nécessité de la Ligue pour les Irlandais était un aveu de l'infériorité de leur race. John Bull goinfre piétine volontiers Paddy buveur : c'est un lieu commun de comédie internationale.

Il fallait plus de courage pour exalter publiquement les Irlandais comme peuple catholique. Mais, sur ce point, Manning n'hésita jamais ; à ses yeux, la fidélité à la religion place un peuple au sommet de l'échelle morale, car c'est ce qu'il y a de plus désintéressé et de moins récompensé en ce monde. Aussi se sentait-il invinciblement attiré vers l'Irlande catholique. Quand, dans la solitude de sa cellule, il pensait à cette héroïque

nation, aux riches trésors de sa foi profonde, à son indestructible piété toujours entretenue aux fontaines jaillissantes du Sacrement d'amour et attendrie par la dévotion à l'Immaculée Mère, il ne pouvait contenir ses larmes, et, s'il écrivait ou parlait de ces choses célestes, l'émotion débordait de ses lèvres et de sa plume :

« Un étroit bras de mer nous sépare d'un peuple qui parle notre langue et dont nous sommes les concitoyens et les frères. L'oublierai-je? Non! jamais. Je ne saurais oublier l'Irlande pauvre, proscrite, foulée aux pieds, pourchassée d'un champ dans un autre, d'une rivière à une autre rivière, d'une montagne à une autre montagne. Mais, sur le sommet du mont, sur la rive du fleuve, et sur la mousse de la plaine déserte, le saint Sacrifice fut offert; dans les misérables huttes de terre noire, le Rosaire de Marie fut récité; au milieu des bois et des marais, les saints sacrements de Pénitence et d'Eucharistie furent administrés; et, malgré tout, le dogme et le culte continuèrent de vivre fervents et impérissables (1)!

1. *Les Gloires du Sacré-Cœur*, p. 100.

« Que d'autres aiment leur patrie, je le comprends : c'est un amour naturel et universel. Que nous aimions l'Angleterre, nous, catholiques, malgré les persécutions et les injustices que nous avons subies; c'est naturel encore : car une mère est toujours une mère, l'être le plus sacré de ce bas monde !

A mother is a mother still
The holiest thing alive.

Mais un Irlandais aime son pays d'un amour plus tendre et plus beau que le nôtre, si filial et si grand qu'on le suppose ! Les souffrances, les amertumes, la longue patience, la dignité constante, le martyre pour la foi, toutes ces choses réunies ont purifié le patriotisme irlandais, l'ont ennobli, l'ont élevé jusqu'à l'ordre surnaturel (1). »

Peut-on aller plus loin dans la sympathie pour un peuple? Oui, car vanter sa foi, c'est, quand on la partage, un acte de justice confessionnelle, et, devant des hommes positifs comme les Anglais, cela passe facilement pour de la

1. *England and Christendom,* Introd., p. VII.

poésie et du sentimentalisme. Leur quiétude n'en est point troublée. Ils laissent donc les fils d'Erin regarder la croix, chanter leurs vieilles complaintes, et, quand ils ont besoin de reliques, faire, comme leur disait un pape de Rome, prendre un peu de leur terre et la baiser, comme doublement sainte, trempée qu'elle est de larmes humaines et de sang chrétien. Encore une fois, c'est chose reçue.

Mais le cardinal Manning n'intervient pas seulement en faveur des Irlandais par compassion pour leurs souffrances, ou par admiration pour leur piété. Il s'élève plus haut : il invoque les principes de la justice sociale et se prononce pour le *home rule*.

Dieu soit loué ! Il tient la clef des cœurs et c'est Lui qui, dans sa miséricorde, a penché vers les enfants de la catholique Irlande les deux hommes les plus populaires de la Grande-Bretagne, Gladstone et Manning, animés tous deux d'un même sentiment d'amour pour les droits communs des peuples, tous deux poussés irrésistiblement par l'instinct de la justice et de la véritable égalité.

Ah ! si Manning s'était contenté de parler de

charité envers l'île sœur, on aurait accepté son langage, on l'aurait applaudi peut-être. Les hommes qui ont un poids sur la conscience et les mains lourdes du bien d'autrui, aiment beaucoup qu'on parle de charité : cela les rassure. Manning parla de justice : c'était plus fort, plus chevaleresque, plus vrai. Il vint dire :

« On n'a pas le droit d'enlever à un peuple ses libertés et sa terre, et quand d'autres ont commis ce double attentat, on n'a pas le droit d'en bénéficier et de le perpétuer. On ne prescrit point en faveur de la spoliation de tout un peuple. Tant qu'il lui reste une goutte de sang, tant qu'on ne l'a point exterminé, il réclame et proteste : il a raison.

« Vous vous imaginez que, dans le *home rule* et la question agraire, il n'y a que les agitations révolutionnaires de quelques garçons de boutique et de quelques fenians? Non! on sent bouillonner dans ces revendications un ferment de haine légitime; on y trouve la faim, la soif, la nudité, les notes réclamées durement, le travail dépensé en vain, l'épargne confisquée, les violations de domicile, les misères, les maladies

et les morts des parents, des enfants et des femmes; le désespoir et la désolation s'étendant sur les cœurs des pauvres au passage de la force légale qui, comme une herse de fer, écrase les droits les plus enracinés et les plus vivants au fond de l'être humain. Voilà ce qu'on trouve dans les griefs des Irlandais. Voilà ce qui pousse des centaines de mille hommes en Amérique et ce qui leur fait attendre là-bas, anxieux, l'heure de la justice. Ne soyons pas victimes d'une colossale illusion!

« L'Irlande est placée entre deux puissances rivales qui la tirent à elles, l'Angleterre et l'Amérique. S'il faut à l'Amérique sept fois plus de temps qu'à l'Angleterre pour agir sur l'Irlande, en revanche cette action est sept fois plus forte. Les émigrés irlandais d'Amérique vivent en union de cœur, de bourse et de race avec leurs frères d'Europe. L'océan Atlantique n'est plus à leurs yeux qu'un lac immense dont les deux rives appartiennent à la famille de saint Patrick et résonnent de la harpe des bardes. Aujourd'hui plus que jamais Robert Peel aurait raison de dire que l'attitude de l'Irlande est celle d'une femme qui tournerait le dos

à l'Angleterre et tendrait vers l'Amérique son souriant visage. Est-il étonnant que les quatre millions d'Irlandais d'ici et les cinq millions d'Irlandais de là-bas se regardent sans cesse, se consultent, s'entr'aident, que les cris de détresse aillent des premiers aux seconds, et que, dans l'espace de vingt-cinq années, vingt-quatre millions de livres sterling leur soient revenus comme réponse (1)?

« La situation est grave. Tout homme d'État, tout citoyen doit s'en préoccuper ; et pour la bien comprendre, il faut en finir une bonne fois avec les enfantillages de nos journaux sur le *fenianisme*.

« Il y a trois cents ans que les mêmes causes engendrent les mêmes périls. S'aveugler serait folie. Au dix-septième siècle, des millions d'hommes, qui auraient été la force de nos armées, se trouvaient dans les rangs de l'Espagne, de l'Italie, de la France, de la Pologne et des Pays-Bas. Au dix-huitième siècle, entre les années 1690 et 1745, 450.000 moururent au

1. Au moment où nous écrivons ces lignes, les candidats démocrates aux États-Unis inscrivent le *home rule* sur leur programme.

seul service de la France, et il est à croire que de 1745 au début de notre siècle il n'en périt pas moins.

« Je le demande : tolérer un pareil état de choses, est-ce comprendre les intérêts de notre empire? est-ce avoir le souci de sa force? Je ne veux pas insister davantage. Je ne puis pas croire qu'un homme d'État qui refuse d'arrêter cette effusion, en pure perte, d'un sang qui est notre vie nationale, mérite bien de son pays. Si on m'allègue la Constitution, je dirai qu'il ne faut ni grande sagesse ni capacité hors ligne pour se mettre dans la tête qu'une constitution qui convenait à l'Angleterre au berceau, quand elle allait de Berwick-Castle aux Cinq-Ports, est un habit trop étroit pour elle depuis qu'elle comprend trois royaumes.

« Grâce à Dieu, je puis regarder toute la carrière de ma vie sans y trouver un acte ou un mot qui s'écarte, fût-ce d'une ligne, du plus cordial loyalisme anglais ; je puis dire qu'après les choses qui ne sont pas de ce monde, il n'est rien que je souhaite plus ardemment que le maintien de l'unité, de la solidité et de la prospérité de l'empire britannique : qu'on me per-

mette donc de faire une prière qui est bien désintéressée.

« Je supplie tous les hommes qui occupent les degrés du souverain pouvoir et tous ceux qui par leur sagesse peuvent guider le cours de la législation, de ne se donner ni repos ni cesse qu'ils n'aient placé l'Irlande dans une absolue égalité sociale, politique et religieuse avec l'Angleterre et l'Écosse, et qu'ils n'aient regagné de la sorte l'amour et la fidélité du très noble, du très généreux, de l'héroïque peuple de la catholique Irlande.

« Il n'est point, sous le soleil, de peuple qui aime plus que lui l'égalité dans la justice, ni qui accepte si facilement les obligations communes, même lorsqu'elles lui sont pénibles, pourvu qu'il ait aussi le bénéfice du droit commun.

« Cette dernière parole n'est pas de moi : elle est d'un homme qui n'est suspect à aucun titre, sir John Davie, attorney général d'Irlande en 1613. Donnons donc à l'Irlande l'égalité dans la justice, et les cœurs des Irlandais sont reconquis (1). »

1. *Miscellanies*, vol. I, p. 251 : The Irish Grievance.

Il m'en eût coûté de supprimer une ligne de ces belles pages où respirent le sincère patriotisme et la haine de l'oppression. On voit comment le Cardinal profitait de son crédit sur les Anglais, pour plaider auprès d'eux une cause qui fait leur cauchemar. Lui-même reconnaissait l'avantage de cette position : « Si je n'étais un Anglais indiscuté, un Anglais de race, disait-il à des députés *homerulers*, il y a longtemps qu'on m'aurait pendu à cause de mon amour pour l'Irlande ! »

Sa tactique était celle de saint Paul harcelé par les Juifs. De quel droit me blâmez-vous? Vous êtes Anglais? Je le suis comme vous. Patriotes? Je le suis autant que vous. Vous aimez l'unité nationale? Je l'aime et la veux plus que vous. Et si l'on avait critiqué les prétentions irlandaises comme irréalisables, comme dangereuses (ce qui est l'éternelle rengaine des journaux anglais), il aurait répliqué vivement, comme un croyant blessé dans l'intime délicatesse de sa foi :

« Je n'admets point qu'un peuple soit mis au ban de la civilisation parce qu'il est catholique, et qu'on affecte de toujours parler de ses

défauts ou de ses torts. Je n'admets pas que les Anglais considèrent les Irlandais comme des écervelés, des exaltés, toujours à la poursuite de la chimère d'une indépendance dont ils ne sont pas capables, et qu'il faut leur refuser dans leur intérêt, par amour pour eux, comme on refuse de la poudre et des balles à un enfant, de peur qu'il n'en abuse. De quel droit soupçonne-t-on les Irlandais de vouloir rompre l'unité de l'empire? Pourquoi suspecter leur patriotisme? Suffit-il d'être catholique pour devenir un homme incapable, un mauvais citoyen?

« Le *home rule* n'est pas la dislocation de l'empire britannique. Cet empire est fondé sur le respect des droits privés et locaux, et non pas sur une centralisation factice, comme la France. Méconnaître ces droits pour l'Irlande est contraire à l'esprit de la constitution anglaise, c'est mettre un pays tout entier en dehors du droit commun britannique, c'est traiter une catégorie de citoyens en Ilotes. On nous objecte leur effervescence, leurs ébullitions révolutionnaires. Eh! quand il y aurait chez eux quelques mouvements déréglés, laissez-les faire l'apprentissage dangereux mais

utile de la liberté, au lieu de les condamner à l'avilissement incurable par la servitude indéfinie. Point de demi-mesures; mais la franchise et la confiance, le *home rule* et la *land league* (1). La centralisation, c'est la mort! Pourquoi l'appliquer à l'île sœur? »

Toutes ces idées sont éparses dans les discours et les écrits du Cardinal. Quand on les résume en faisceau, et qu'on se dit qu'il eut le courage de les porter devant lui, à la lumière du jour et au scandale de ses compatriotes, on comprend l'enthousiasme des Irlandais pour ce grand homme.

On a répété dans tous les journaux qu'à l'annonce de sa mort, le conseil municipal de Dublin se réunit, et, à l'unanimité, télégraphia au doyen du chapitre de Westminster qu'il regrettait profondément le cardinal Manning, « comme étant un prêtre illustre, l'ami du pauvre, et le champion de la justice due à tous les hommes »; que le primat d'Armagh écrivit de même pour saluer en lui « la gloire de l'Église d'Angleterre et l'ami dévoué et cons-

1. Sur la question de la *land league*, voir : *D'Irlande en Australie*, Lille, Desclée, ch. XIII.

tant de l'Irlande »; que l'archevêque de Dublin et quatre de ses collègues escortèrent son cercueil, et, avec eux, toute la députation irlandaise.

Parnell, hélas! n'était plus à sa tête.

Manning eut un amer chagrin le jour où il sut qu'une femme avait pris dans le cœur du patriote la place de la nation martyre, et que l'Angleterre avait eu le droit de faire justice du leader irlandais. Pauvre Parnell! pauvre Irlande!

On a dit toutes ces choses (1).

Mais ce que les journaux catholiques eux-mêmes n'ont point assez dit, c'est ce que raconte en termes émus le *Standard* du 22 janvier 1892.

Le jour des funérailles de Manning, les membres de la *Ligue de la Croix,* connus aussi sous le nom de *Garde du Cardinal,* formaient la haie dans les rues et aux abords du cimetière de Kensal-Green. Ils étaient venus de tous les points de Londres, et marchaient comme une armée sous les ordres d'un commandant, de majors et de capitaines.

1. Cf. *The Irish Catholic,* 23 january, 1892. *The Southern Star. The Freeman's journal.*

Le *Standard* rappelle l'origine de ce nom de *Garde du Cardinal.*

Un jour, Mgr Manning présidait dans Hyde-Park une réunion des sociétaires de la tempérance. Ces braves gens, voulant voir de près leur vénéré chef, toucher son habit et baiser son anneau, le pressaient de toutes parts. Le Cardinal résistait de son mieux à la curiosité affectueuse de ses enfants; à la fin, n'en pouvant plus, et voyant venir le moment où il allait être écrasé par un mouvement de la foule, il appelle quelques hommes forts et décidés, leur dit de se ranger en carré autour de lui, et de tenir ferme contre la poussée du peuple. A partir de ce jour, chaque fois qu'il présidait un meeting, des membres de la Ligue de la Croix venaient en volontaires pour escorter sa personne, et c'est ce qui leur valut le nom de *Garde du Cardinal.* Ils avaient leurs insignes : une bande de soie verte à leur chapeau, une ceinture de même couleur, et des galons où le shamrock se croisait avec la harpe d'Erin.

Aux funérailles de Manning, ces insignes étaient voilés de crêpe. Ce jour-là, la Garde était au complet; elle avait mis sur pied tout son

effectif. Seize mille hommes conduisirent à sa tombe leur général. Ils étaient pour la plupart Irlandais.

En Amérique et en Australie, on partagea leur douleur, on prit le deuil comme eux, et jusque dans les plus pauvres chaumières, on récita des prières pour l'illustre défunt.

« Maintenant, dit l'*Irish Catholic,* il est au ciel, et, agenouillé près de saint Patrick, il prie pour nous, car il fut le père de l'Irlande! »

CHAPITRE III

LES RAPPORTS DU CARDINAL AVEC LES IRLANDAIS DEVIENNENT LE POINT DE DÉPART DE SES RAPPORTS AVEC TOUS LES OUVRIERS DE LONDRES. — LA GRÈVE DES DOCKERS.

C'est par une conséquence trop inaperçue que le Père de l'Irlande devint le Père des ouvriers; car on peut dire que toute la question sociale est en germe dans la question irlandaise. Que demandent en effet les partisans du *home rule* et de la *land league?* Que l'État

intervienne entre les pauvres tenanciers et les riches propriétaires, qu'il rétablisse le règne de la justice, en mettant la force sociale du côté des faibles, qu'il ne fasse point de la liberté, du droit d'association, et des autres droits civils et politiques, le monopole d'une caste. Manning avait étudié dans toutes ses conséquences cette question. Cette étude fut le point de départ de réflexions qui devaient s'appliquer ailleurs.

Il faut ajouter que si ses rapports avec les Irlandais augmentèrent sa compétence en matière sociale, il leur dut la hardiesse de ses idées.

Ce qui nous rend timides et embarrassés à l'égard des ouvriers, c'est que nous ne les connaissons pas, ou que nous ne pouvons pas compter sur eux. Nous les voyons arriver dans nos églises, à certains jours, attirés par l'appareil des grandes cérémonies. Mais ils ne sont pas habituellement à nous; ils ne sont pas retenus par les liens solides de la foi et de l'amour, seuls vrais liens des cœurs. De là nos hésitations et nos craintes quand il s'agit de nous mettre à leur tête. Ce sont des troupes qui peuvent à chaque instant trahir leur chef, des alliés dou-

teux qu'une difficulté rebutera peut-être. Pour marcher avec assurance dans une voie donnée, il faut avoir derrière soi des amis certains, et l'on n'en trouve que parmi les hommes de principes.

Dans tous les camps, le noyau des forts, c'est le groupe des endoctrinés, des croyants, tranchons le mot, des fanatiques! Les intéressés roulent autour de ceux-là, entraînés dans leur orbite, comme la lumière confuse qui enveloppe une nébuleuse. Dans n'importe quelle lutte, cherchez le groupe des croyants. Si vous le trouvez, vous avez mis la main sur le bataillon sacré, la garde qui meurt et ne se rend point. Si vous ne le trouvez pas, ce que vous tenez n'est qu'une masse poudreuse qui se dissoudra au premier choc.

Les Irlandais ont été le bataillon sacré du Cardinal pour les questions ouvrières. Ils lui ont permis de prendre nettement position; car ils étaient d'accord avec lui sur ce qui est la base de tout : la religion. Ils sont catholiques; ils conforment leur vie à leur foi; ils écoutent le prêtre. Quand on fait appel à leurs sentiments religieux, il n'y a pas à craindre le morne silence du doute ou de la désapprobation.

Le Cardinal le sait. Aussi fonde-t-il sur eux son suprême espoir aux grands jours de la grève des Dockers. Si les ouvriers refusent les conditions qu'on leur offre, il fera appel à la foi de ses Irlandais, et, par eux, il entraînera la foule. Ils seront sa brigade, comme ils furent la nôtre à Fontenoy. Telle est sa tactique.

Nos adversaires ne font-ils pas de même? Quand ils sont à bout d'arguments et qu'ils ne savent plus comment répondre à ceux qui leur reprochent de trahir les intérêts du pays, ils se réclament des *immortels principes* et tout est dit. Les doctrines mènent le monde.

Je viens de faire allusion à la grève des Dockers. C'est le point culminant de la vie du Cardinal, ce qui mit le sceau à sa popularité, et le signala à l'attention générale des travailleurs et des capitalistes.

A vrai dire, la collision était effrayante et pouvait d'un moment à l'autre couvrir de ruines la ville de Londres. Elle éclata au mois d'août 1889. Voici dans quelles circonstances :

Il faut les rappeler pour comprendre l'intervention du Cardinal.

Les ouvriers qu'on emploie aux docks de

Londres sont généralement des infortunés, des parias, des exclus de tous les métiers, marins compromis, soldats déserteurs, terrassiers et cochers sans ouvrage, etc. Ils forment, comme ils le disent eux-mêmes, l'espoir perdu de l'armée du travail (*the forlorn hope of the army of labour*). Ils gagnaient, avant la grève, cinquante centimes l'heure, mais il leur arrivait souvent de n'être employés que pendant une ou deux heures chaque jour. En outre, pour avoir de l'ouvrage, ils devaient se laisser enrôler par des exploiteurs qui se mettaient entre eux et les Compagnies, et grappillaient sur leur salaire. Ces exploiteurs appliquaient aux ouvriers le *sweating-system* (le système de faire suer), c'est-à-dire qu'ils leur faisaient faire le plus de travail possible pour compenser par la quantité de la tâche la petitesse du salaire. Le seul moyen d'améliorer la situation était de décider les ouvriers à s'entendre, à réclamer des conditions nouvelles, et, s'ils n'obtenaient rien, à se mettre en grève. L'entente était difficile à cause du nombre des ouvriers, et la grève plus difficile encore parce que le travail des docks peut être fait par le premier venu; ce n'est pas un métier

qui exige un apprentissage quelconque, c'est une occupation pénible pour laquelle il suffit d'avoir de bons bras.

L'agitateur John Burns, le chef des socialistes de Londres, ne recula point devant ces obstacles, et se mit à l'œuvre pour exciter l'agitation. Il y travailla longtemps et ce fut une rude besogne. « Ma femme et moi, dit-il dans un article de la *New Review* (1), nous avons souvent quitté notre maison à trois ou quatre heures du matin, hiver comme été. Nous parcourions les docks, et nous nous arrêtions aux portes pour haranguer les ouvriers qui arrivaient à leur travail. Cette propagande faite, je m'en allais dans l'East-End, vers sept ou huit heures, commencer ma journée de mécanicien. Je vécus de la sorte pendant des semaines et des mois, de 1884 à 1886. C'est ainsi que j'arrivai à bien connaître les ouvriers des docks, à être connu d'eux. »

En 1889 cependant, ils hésitaient encore à se mettre en grève. Un succès obtenu par les

1. Cité dans la *Réforme sociale*, Courrier d'Angleterre. Novembre 1889. Nous lui empruntons les principaux détails de ce récit.

ouvriers du gaz les décida à tenter l'aventure.

Le 13 août, trois cents hommes refusèrent d'accepter la paie de cinquante centimes et quittèrent le travail.

Il fallait entraîner les autres.

« Les jours suivants, 15, 16 et 17 août, continue John Burns, je consacrai trente-six discours à parler d'association près des quais et des magasins; mes amis en firent autant, perchés sur des murs ou à cheval sur des palissades. »

Le 20 août, la grève était générale, et le 25 (un dimanche) 60.000 hommes partaient des entrepôts, musique et bannière en tête. Marchant huit de front, lentement et gravement, ils se dirigèrent vers Hyde-Park, et traversèrent toute la ville, de l'est à l'ouest, aux accents de la *Marseillaise*. Il faisait un temps superbe. Les promeneurs remplissaient les rues et saluaient la procession des travailleurs; les soldats, debout devant les casernes, applaudissaient; la foule saluait les grévistes et jetait des gros sous dans leurs chapeaux. Ils recueillirent sur le chemin 8.000 francs.

Des Dockers la grève s'étendit aux métiers connexes, et bientôt les organisateurs du mouvement durent nourrir 250.000 hommes.

L'argent affluait, offert par les corps de métiers et les Trade's Unions, envoyé d'Angleterre, d'Amérique et d'Australie (l'Australie souscrivit à elle seule 25.000 livres = 625.000 francs). Pour éviter le gaspillage, l'ivrognerie, et les désordres qui en résultent, on remit aux ouvriers des bons qui étaient reçus chez tous les fournisseurs. On ne vit jamais grève plus sobre. Du premier jour au dernier, pas un homme ne demanda de l'argent pour aller boire.

Quelles étaient donc les réclamations de cette armée de travailleurs, pacifique mais grondante?

Ils demandaient trois choses : 1° de gagner soixante centimes l'heure au lieu de cinquante; 2° d'être embauchés pour quatre heures successives au minimum ; et 3° de n'avoir plus d'intermédiaires entre eux et les compagnies.

Ces réclamations étaient-elles justes, et les directeurs des docks pouvaient-ils y faire droit sans compromettre leurs entreprises?

C'étaient là deux questions qu'il fallait étudier avant de songer à une intervention quelconque. Le cardinal Manning se mit à l'œuvre, et il lui fut plus facile qu'à beaucoup d'autres d'arriver à une conclusion motivée. Son père et un de ses frères avaient été jadis présidents d'une compagnie de docks. Il était donc au courant de l'affaire. Mais cela lui donnait-il le droit de s'en occuper? Est-ce qu'une grève n'est pas une querelle qui se vide entre patrons et ouvriers, une de ces difficultés qui résultent fatalement de l'organisation économique actuelle, et qui regardent seulement les parties contractantes?

Cette thèse est soutenue par les hommes du laisser faire, du contrat libre et de l'exploitation à outrance. Elle ne cadrait point avec les principes du cardinal Manning, principes qu'il a exposés depuis dans un commentaire sur l'Encyclique, et dont nous parlerons plus loin. « Lorsque, dit-il, la lutte entre patrons et ouvriers atteint certaines proportions, une intervention au bénéfice de l'ordre public est parfaitement justifiée. Lorsque la tranquillité publique est menacée, l'intervention de l'État

est obligatoire. Lorsque cette intervention n'a pas lieu et que le péril est imminent, il est du droit et du devoir de tout citoyen loyal, ami de son pays et de son peuple, de se poser médiateur, coûte que coûte, entre les forces opposées, afin de les amener à s'entendre (1). »

Était-ce le cas dans la grève des docks? A ses yeux, oui. Il s'en est expliqué dans le même numéro de la *Revue nouvelle* que nous citions plus haut, numéro qui renferme à la fois, chose curieuse et tout à fait anglaise, les confidences de John Burns et celles de Manning.

« Avant d'intervenir dans la grève, dit le Cardinal, j'ai considéré :

« 1° L'immense souffrance qui tombe en un instant sur les femmes et les enfants, la ruine de l'épargne dans le petit commerce, et la misère où sont réduits des milliers de personnes.

« 2° Le péril inconnu qui peut en un clin d'œil compromettre la vie et les biens de tous. Dans cette foule irritée, il suffirait d'un ivrogne, d'un exalté, d'un malfaiteur quelconque, pour donner le signal du pillage ou de l'incendie. En

1. *Leo XIII, on the condition of labour,* by Cardinal Manning, London, Truth society. P. 17.

quelques minutes, le feu serait aux magasins. Les marchandises provenant des quatre coins du monde, les quais de la Tamise, toute la richesse de Londres, deviendraient la proie des flammes.

« 3° Le contre-coup de la grève sur le marché du travail dans tout le pays et spécialement dans les centres industriels.

« 4° Le tort presque certain causé d'une manière permanente au port de Londres. C'est un proverbe que le capital est, comme le poisson, timide. Effrayé, il ne revient plus. Le commerce est le capital en activité. Londres à présent soutient difficilement la concurrence avec Southampton, Cardiff, Liverpool, Glascow et même Anvers et les ports français. »

Tout cela mûrement pesé, le Cardinal se rendit chez M. Norwood, directeur des docks.

Une première fois il n'obtint rien.

Mais, à sa sortie du bureau, des milliers de grévistes lui firent une ovation, et, le dimanche suivant, Burns rendant compte de cette démarche disait : « C'était un grand spectacle que de voir cet illustre Cardinal chargé de ses quatre-vingts ans, plein de miséricorde pour le peu-

ple, intercéder en sa faveur auprès de ce Norvood. Je me suis dit qu'en ce moment le meilleur et le pire modèle de deux classes d'Anglais se trouvaient en présence dans la même chambre. »

A la fin de ce discours, Burns fut invité à se rendre à l'archevêché, et le lendemain il disait à la porte des docks : « J'ai, pour la première fois de ma vie, adressé la parole à ce glorieux vieillard. J'ai été profondement impressionné par son attitude calme et résolue, et je puis vous assurer que son cœur s'intéresse à notre grève et qu'il est plein de sympathie pour nos souffrances. Il m'a exprimé l'espoir que vous persévérerez tous dans la dignité de conduite que vous avez montrée jusqu'à présent. *J'ai senti, en le quittant, que j'emportais plus d'espérance et d'encouragement que je n'en ai tiré d'aucune conversation précédente avec qui que ce soit.* » Ces paroles furent couvertes d'applaudissements.

Cependant la situation critique se prolongeait. L'évêque anglican de Londres et le Lord-Maire intervinrent à leur tour. Ils furent rebutés par des difficultés de détail et se retirèrent.

Le Cardinal restait seul. Il continua de négocier et finit par obtenir des patrons l'augmentation de salaire pour le 4 novembre. Mais il fallait la faire accepter des ouvriers et décider ceux-ci à rentrer dans les ateliers avant cette date, car on n'était que dans les premiers jours de septembre. Manning réunit les chefs de la grève dans une salle d'école catholique, leur expose avec chaleur la nécessité d'un arrangement, insiste pour qu'ils veuillent bien presser les ouvriers de rentrer dans les docks. Les chefs hésitent et déclarent qu'ils ne peuvent répondre de rien. Alors le Cardinal se lève, et, recourant à son dernier moyen, à celui que nous indiquions plus haut :

« Messieurs, dit-il, si vous refusez de remplir cette mission de paix, j'irai moi-même haranguer la foule des grévistes. Vingt-cinq mille d'entre eux sont mes fils spirituels : ils m'écouteront! »

A ces nobles accents, les chefs profondément émus promirent de faire tous leurs efforts, et l'on vit les comités de la grève adhérer successivement aux propositions du Cardinal.

Le 16 septembre, le travail fut repris. Lon-

dres était sauvé. Mais le commerce avait perdu 37 millions.

Le Pape fit écrire au Cardinal pour le féliciter.

Les grévistes se cotisèrent et lui offrirent une somme d'argent qu'il consacra à fonder un lit d'hôpital pour un ouvrier. Ils étaient contents. Ils avaient gagné leurs dix centimes par heure, obtenu un minimum de quatre heures de travail par jour, et, ce qui vaut mieux, ils étaient nés à l'espérance, car, selon la remarque de Burns, désormais ils se sentaient capables de s'organiser pour leur bien commun.

Au plus fort de la grève, on avait dit à Manning : « Mais, Éminence, c'est du *socialisme* que vous faites là ! — Je ne sais pas si c'est du socialisme pour vous, répondit-il, mais pour moi c'est du *christianisme!* »

CHAPITRE IV

L'AMOUR DU PEUPLE CHEZ NOS CONTEMPORAINS. — L'AMOUR DU PEUPLE CHEZ MANNING. — FUSION DE LA CHARITÉ DIVINE ET DE LA SYMPATHIE HUMAINE.

Cette intervention eut un retentissement immense. « La pourpre cardinalice avait été un drapeau de fraternité, et le bras du saint évêque s'étendant entre les faibles et les forts avait maintenu le droit des uns et dicté le devoir des autres (1). »

Elle restera comme une date dans l'histoire de l'Église, en cette année 1889 qui commence un siècle nouveau, une ère nouvelle.

En Angleterre, Mgr Manning arrêtant la grève; en Irlande, tout le clergé, Mgr Walsh à sa tête, défendant les pauvres tenanciers contre l'éviction injuste; en Amérique, Mgr Gibbons gagnant la cause des Chevaliers du travail; en Allemagne, les prêtres armés avec le peuple contre l'usure juive; en France, le curé de Fourmies se jetant entre les baïonnettes des

1. Séverine.

soldats et les poitrines des ouvriers; et par-dessus tous le pape Léon XIII écrivant son immortelle Encyclique *Rerum novarum,* c'est partout l'Église donnant loyalement la main à la démocratie et scellant une alliance qui sera le salut de l'avenir.

Mais on n'attache son nom à une pareille œuvre que lorsqu'on l'a mérité par un dévouement réel. Pour être à l'honneur il faut avoir été à la peine. L'occasion d'intervenir qui fut donnée au Cardinal dans l'affaire des docks est une de ces grâces que Dieu fait aux grandes vertus pour les mettre en évidence et les récompenser. Ces splendeurs sont une auréole qui vient de l'intime de l'âme, une transfiguration, un Thabor rayonnant précédé par d'obscurs travaux. On ne joue point ces beaux rôles sans avoir beaucoup aimé et servi le peuple dans l'humilité et le renoncement. C'est ce que le Cardinal avait fait, et c'est ce qu'il faut dire, car il y a là des exemples plus instructifs que toutes les théories.

Il faut donc aller au fond de son âme pour y chercher le secret de son influence.

Disons-le tout de suite, il est dans l'amour.

Il est là et pas ailleurs. Pour bien parler au peuple, il faut beaucoup l'aimer, a dit l'abbé Mullois (1). Pour avoir de l'influence sur lui, il faut l'aimer; le secret est le même. *Ama et fac quod vis!* Le mot de saint Augustin est toujours vrai.

Quelques journalistes protestants se sont demandé d'où provenait cet amour dans le Cardinal, à quelles sources il s'alimentait, et vers quel but il tendait. Ils ont voulu faire la psychologie de ce sentiment. Au premier abord, cette recherche paraît bien inutile et l'on se dit que ces Messieurs auraient pu s'en dispenser, en se rappelant les paroles du Christ qui dominent tout dans cette matière et qui ont inauguré dans le monde la vraie philanthropie : *Allez, évangélisez les pauvres. — Venez à moi vous qui êtes dans la peine. — J'ai compassion des foules,* etc. Mais ces paroles, tous les prêtres les admettent et s'en font une règle de conduite. Et néanmoins tous ne sont pas populaires, tous ne remuent point le cœur de l'ouvrier. D'un autre côté, il est des laïques, des

1. *Cours d'éloquence sacrée populaire.*

profanes, voire même des incrédules, qui savent entraîner les foules, les toucher, les captiver, sans parler cependant au nom de l'Évangile. Ce sont précisément ces deux phénomènes qui justifient la curiosité du *Spectator* (1) et motivent la question dont je parlais plus haut : d'où venait chez Manning l'amour du peuple?

Ce sentiment est aujourd'hui si universel, il circule à travers tant de journaux et de livres, depuis les steppes de la Russie jusqu'aux sommets du Parlement anglais, qu'il est utile de l'analyser.

Pour les romanciers russes, il est une sorte de culte. Il constitue ce qu'ils appellent la religion de la souffrance. Son expression la plus parfaite est la compassion. « Ce n'est pas devant toi que je m'incline, dit un forçat en tombant aux pieds d'une malheureuse fille vouée au désordre, je me prosterne devant toute la souffrance de l'humanité (2). » Ces romanciers n'ont retenu de l'Évangile qu'une seule parole : *Bien-*

1. January, 16. th. 1890.

2. E.-M. de Vogüé. *Le Roman russe.* Dostoievsky, p. 251 et 277.

heureux ceux qui souffrent, et ils lui donnent un sens qu'elle n'a pas. A leurs yeux, la souffrance est bonne en elle-même, elle est un état normal, une fin, non un moyen, ni une épreuve; elle est un idéal qu'il faut adorer. Ce système aboutit à l'exaltation de l'idiot, du galérien, et de la plus déplorable misère, celle qui pour un morceau de pain vend au vice ce qui ne se donne qu'à l'amour et dans le devoir. Le peuple n'est pas uniquement composé d'êtres pareils.

M. E.-M. de Vogüé, à qui j'emprunte ce renseignement, a bien aussi sa façon particulière d'aimer le peuple. Il est dégoûté des minuties de la critique et des misères d'école. Il éprouve le besoin de revenir à quelque chose de plus primitif, de plus simple et de plus humain. Il veut en finir avec les pharisiens et les sophistes de toute espèce dont les questions subtiles restent insolubles, et il se demande s'il n'y a pas dans les foules, qu'un instinct spontané dirige, plus de lumière que dans les écrits de ces sophistes.

Le vieil adage, *vox populi, vox Dei,* l'impressionne, et il n'est pas éloigné de croire que dans les grands courants populaires comme dans les

sublimes intuitions des poètes, la part du Divin est plus grande qu'on ne l'admet communément (1). En tous cas, il veut qu'on aille au peuple, qu'on ait confiance en lui, qu'on l'aime, mais qu'on l'aime sincèrement, sans arrière-pensée, « car, dit-il, le peuple est comme la femme : il a un flair merveilleux pour pénétrer ceux qui lui cachent quelque chose en lui parlant d'amour. »

Les idées de ce gentilhomme français ont quelque ressemblance avec celles d'un compatriote du cardinal Manning, lord Randolph Churchill, qui fait de la popularité pour sauver d'une débâcle le parti conservateur anglais, et pour opposer un mur solide au socialisme et à l'athéisme envahissant des Chamberlain et des Bradlaugh. Randolph Churchill s'occupe des ouvriers ; il veut que le peuple devienne conservateur, et, pour cela, qu'il ait quelque chose à conserver, sa maison, son *home*, toujours, un coin de terre, le plus souvent possible. Mais il va plus loin. Il a fait un jour cette déclaration surprenante : « Le parlement peut se tromper ;

1. *Réflexions sur le Centenaire.*

les journaux, la société de Londres, les clubs, peuvent se tromper et se trompent presque toujours. Le peuple ne peut se tromper. » Sa devise est donc : « *Trust the people,* ayez confiance dans le peuple (1). » Cette manière de voir se retrouve à l'heure qu'il est dans les articles sur le Referendum belge. On y répète à satiété que le suffrage universel se trompe sur les hommes et non pas sur les choses. La Mennais doit tressaillir dans sa tombe au bruit de pareilles assertions.

Quoi qu'il en soit, Randolph Churchill est secondé en Angleterre par des amis qui ne le suivent point sur le terrain des doctrines, mais qui le soutiennent sur le terrain des faits. Des aristocrates de la bonne marque trouvent qu'il y a un certain dilettantisme à se rapprocher des masses, que ce n'est pas bourgeois du tout, que c'est au contraire de très bon genre de serrer la main de l'ouvrier, et sincèrement ils s'occupent de ses intérêts. Convenons que cela vaut mieux que de poser en clubman ou sportsman, que de s'inscrire parmi les décadents et les collabo-

1. Lord Randolph Churchill, par M. A. Filon, *Revue des Deux Mondes,* 1er septembre 1888.

rateurs du *Chat-Noir;* convenons qu'il y a quelque mérite à quitter les salons musqués et fades pour les noirs ateliers : ambition, si l'on veut, mais qui a du moins pour résultat de donner l'influence en retour d'un sacrifice, et la popularité comme merci d'un bienfait.

Les socialistes de toute espèce vont plus loin. Convaincus que le peuple a tous les droits et que seul il les possède, ils ne travaillent que pour lui. Ce n'est point le lieu d'examiner les doctrines qu'ils professent et de distinguer les catégories qu'ils forment.

Après ces hommes qui sont plus ou moins logiques, signalons pour mémoire les exploiteurs, les opportunistes, qui devinant que l'avenir est à la démocratie, et sans avoir précisément foi en la droiture, la bonté et la dignité du peuple, le regardent comme la force du moment, le cheval dont il faut s'emparer pour galoper avec lui; personnages intéressés qui n'ont que des convoitises égoïstes, et travaillent pour leur personne en prétextant qu'ils travaillent pour autrui.

Il ne faut pas confondre avec eux les démocrates de conviction qui trouvent que l'aristo-

cratie et la bourgeoisie ont fini chacune leur temps, qu'elles ont donné leurs fruits, et que maintenant c'est au peuple de faire ses preuves, que le peuple est l'arbre vigoureux qui doit avoir et qui aura l'air, la terre, le soleil, et que sous son ombre on viendra s'asseoir.

Écoutons maintenant et voyons à l'œuvre le cardinal Manning.

Sans nul doute, toutes les classes de la société et toutes les conditions l'intéressent. Il voit beaucoup de monde, étant très accessible. « Mais, dit-il, les pauvres doivent pouvoir s'approcher du prêtre, toujours et sans crainte, car le prêtre ne s'appartient pas, et chacun, *de par la charité même de Jésus-Christ dont il est la vivante image,* a un droit acquis sur lui et sur les services qu'il peut rendre. Être aimé par les pauvres, c'est pour nous le signe le plus sûr que nous ressemblons à notre divin Maître, c'est notre récompense. Lorsque le monde travaille dans l'ombre contre nous et nous dresse des embûches, nous trouvons un abri sûr au milieu de nos pauvres. Presque tous les grands de l'Église et de l'État étaient ligués contre saint Thomas de Cantorbéry; mais les prêtres pauvres et les pau-

vres gens, a dit l'histoire, restèrent toujours fidèles à sa cause (1). »

C'est donc la charité du Christ qui porte Manning vers les multitudes. Cette charité est à la fois humaine et divine, car le Christ est homme et Dieu. Elle renferme deux préceptes, l'un de la terre, l'autre du ciel : « Faites à autrui ce que vous voudriez qu'on vous fît. Aimez votre prochain comme vous-mêmes pour l'amour de Dieu. » Elle procède de deux sentiments qui sont fondus ensemble dans la dilection idéale du Maître pour le peuple. On se demande, en lisant l'Évangile, où finit l'attrait fondamental pour tout ce qui est humain, simplement humain, pour tout ce qu'on trouve dans notre nature, — qu'Il connaissait à fond, Lui qui disait : « Je suis le Fils de l'homme, je sais ce qu'il y a dans l'homme, » — l'attrait pour l'humanité avec son sourire et ses larmes, avec ses plaies béantes et ses pauvretés morales, avec ses acclamations éphémères, son merci joyeux après un morceau de pain, ses femmes mal vêtues, ses enfants importuns, et ses foules qui étouffent leur idole

1. *Le Sacerdoce éternel*, ch. XVII.

en criant : *Hosannah!* On se demande où finit dans Jésus l'attrait pour ces multitudes, la bonté profonde qui les guérit, qui les nourrit et les renvoie sans rien exiger d'elles..., où commence le divin, le besoin de donner la vie surnaturelle, la sollicitude inquiète du pasteur qui cherche la brebis perdue, le regard doux et lointain du père vers son fils prodigue, et la pitié céleste pour Madeleine qui lave ses pieds avec des parfums, et dont il remet les péchés en disant merci !

Je trouve quelque chose de cette fusion de l'humain et du Divin dans le cardinal Manning. « Nous nous sommes donc demandé, répète le *Spectator,* s'il n'y avait pas dans son amour du peuple le désir intéressé de rattacher l'Église aux masses et de lui rendre ainsi l'influence qu'elle a perdue. Eh bien, devant la profonde bonté de cœur, l'universelle charité, et l'infatigable dévouement de Manning, nous sommes obligé de convenir que, semblable à son divin Maître, il allait aux multitudes *pour les servir* et non *pour s'en servir.* »

Assurément, le résultat fut la popularité du catholicisme ; mais ce résultat n'était point un mobile unique et déterminant. Manning aurait

été calomnié, il aurait été victime de son zèle, qu'il n'en aurait pas moins continué de l'exercer. Voilà pourquoi dans sa charité il ne distingue point entre catholiques et protestants.

Tous les pauvres sont pour lui des pauvres du Christ. Il ne donne pas son aumône pour qu'ils se convertissent. Si le peuple souffre une peine de moins, s'il porte plus allègrement le lourd fardeau des labeurs, c'est bien; il rentre dans sa cellule et se réjouit devant le Dieu des petits et des humbles.

Mieux que personne, il comprend cette parole de lord Salisbury et les images tout à fait anglaises qui l'expliquent : « Quand le dogme ne peut plus être propagé comme dogme, il faut le propager en l'associant aux bonnes œuvres, il faut l'administrer en capsules et le servir en sandwich, qui sont les actions utiles (1). » Malgré cela, nous le répétons, le motif ecclésiastique n'est pas tout le motif de Manning; le motif humanitaire vient constamment s'y ajouter et parfois le suppléer. « Aurait-il, sans cela, au grand étonnement, je dirais presque au scandale

1. *The Daily News*, cité par le *Tablet*, 1892, p. 137.

de ses coreligionnaires, appuyé cordialement le général Booth, le chef de l'Armée du Salut? A notre avis, il prouvait par là son fervent amour pour les misérables; il allait pour eux jusqu'à faire abstraction de son caractère de prêtre, car, de l'avis de ses propres partisans, l'Église perdit plus qu'elle ne gagna à cette alliance pour le moins hardie. » Ainsi raisonne le *Spectator*. Une main au général Booth, une autre au prince de Galles, Manning se présente devant ses contemporains comme la personnification du rôle social de l'Église : d'une part il respecte l'autorité; mais de l'autre il veut que tous les intérêts du peuple soient sauvegardés, et il déclare qu'il ira aussi loin que n'importe qui dans cette volonté charitable.

Qui mieux que lui joignit les actes aux sentiments et mit au service des pauvres une plus grande intelligence de leurs besoins, une plus énergique volonté de les secourir? Être en relations constantes avec eux lui semblait le premier devoir. Le peuple est venu à moi, disait-il, avec ses doutes, ses misères et ses anxiétés. « Et, de vrai, combien sont venus? s'écrie son panégyriste. Que d'hommes et de femmes sans

foi ou n'ayant plus qu'une vague demi-foi, courbés sous leur propre fardeau ou portant la charge d'autrui, embarrassés par des questions sur les droits du travail ou sur les obligations religieuses, cherchant conseil et secours dans les divers intérêts de la vie présente, combien se sont arrêtés à la porte de Westminster, ont gravi les blanches marches de la maison épiscopale, et se sont assis en face de ce corps émacié et devant ces yeux si bons, pour être assistés d'une lumineuse parole et réjouis d'une attention délicate! Pendant un quart de siècle, à chaque jour, à chaque heure, on le vit descendre, infatigable et jamais rebuté, dans ces salles de parloir qui n'avaient besoin pour être attrayantes et accueillantes que de sa seule présence. Et quand il n'y avait point là de visiteur à qui dire la bienvenue, durant les longues heures de solitude, dans les intervalles que lui laissaient ses prières et ses écrits, il se tournait avec des yeux pleins de désirs vers le monde du travail et faisait sa ronde sur sa tour de garde, anxieux d'assister, de soulager, de sauver (1)! »

1. Panégyrique du Cardinal.

— « Je me trouvais un jour au palais du Cardinal pour un rendez-vous qui m'avait été donné. Il y avait au même moment dans le salon un ouvrier maçon et une comtesse, attendant tous deux Son Éminence. Arrive M. Gewman, le factotum du cardinal; il était allé prendre ses ordres. M. Gewman s'incline devant l'opulente dame et dit, avec toutes sortes de regrets, que le Cardinal n'est pas libre avant une demi-heure, — Mais vous, dit-il en s'adressant à l'ouvrier, Son Éminence vous recevra aussitôt. — Je n'oublierai de ma vie la mine allongée que fit la comtesse en se dirigeant vers sa voiture qui stationnait au dehors. Quant à l'ouvrier, c'était un pauvre besoigneux, un récalcitrant de la Croix. Le Cardinal lui remit un chèque payable au porteur, et le congédia, mais après l'avoir bien admonesté et lui avoir fait renouveler son pledge (1). »

Manning donnait beaucoup et donnait lui-même; il ne permettait point à ses plus intimes amis de le remplacer pour ses œuvres de charité. Il voulait voir le pauvre, le questionner,

1 *The Daily Chronicle*, january, 1892.

l'entendre et le consoler. Il dépensait tous les ans un beau revenu en aumônes distribuées aux indigents de la classe moyenne et surtout aux misérables des conditions infimes. « Il y a quelques années, écrit un Londonien bien connu, je voulais assister un brave homme qui s'était ruiné dans des expériences agricoles pour venir en aide aux paysans anglais. J'écrivis à l'un des plus gros richards de la contrée. Il me répondit en m'offrant une cotisation d'une livre, avec toutes sortes de réserves et de conditions très dures. J'écrivis également au Cardinal. Il m'envoya une charmante lettre, une souscription de cinquante livres et des excuses pour la petitesse du don, excuses motivées par les trop fréquents appels faits à sa pauvre bourse (1). »

J'ai dit plus haut que Manning était en relations constantes avec le peuple. Un publiciste anglais se permit un jour de faire observer qu'il vivait trop à l'écart pour être au courant d'une question sociale qu'on agitait. « J'entends les confessions à Londres depuis trente ans,

1. *The Southern Star*, january, 1892.

répliqua le Cardinal, et j'imagine que plus de gens du peuple m'ont confié leurs secrets qu'à vous, M. X. » Mais il ne s'en tenait pas là. Voir le peuple et l'entendre dans un parloir ou dans un confessionnal ne suffisait point à cet aristocrate de manières et de langage, à ce démocrate de cœur. Il lui fallait les masses ; il voulait frémir avec elles, respirer leur souffle, plonger son grand œil sondeur dans leurs yeux farouches d'énergie et de passion, sentir près de lui le vaste grouillis populaire sur une place publique ou dans une salle de spectacle, et là, franc d'allure et de regard, rocher au milieu de ces vagues, homme de raison parmi ces hommes de cœur, recueillir toutes leurs émotions, les partager même, mais les dominer et les diriger vers le bien.

Nulle part, enfin, il n'était plus beau ni plus proche du sublime que lorsqu'il descendait, poussé par son zèle d'apôtre, sur le théâtre même des revendications populaires. Il fallait le voir dans un pauvre réduit, une salle d'école, un magasin, un hangar, bien loin des quartiers riches, un soir d'hiver, discutant à la lumière fumeuse d'une lampe ternie par la buée, avec des hom-

mes, assis, debout, ou penchés au hasard autour de lui, tous apportant là, de la rue, de l'atelier et des quais de la Tamise, leurs visages pâles de faim ou rouges de colère. Il écoutait ces travailleurs, les questionnait et à la fin, gardant seul la parole, et fort de la dignité de son âge et de son sacerdoce, il tenait toute l'assemblée silencieuse par la lucidité de ses idées et le ton chaleureux de sa voix (1).

C'est ce qui s'appelle être populaire. Tous les sentiments divers que nous avons constatés plus haut chez les amis du peuple, compassion pour les souffrances, estime pour les qualités, bonté humaine, charité chrétienne, se trouvaient réunis au cœur du cardinal Manning.

Avons-nous, dans notre vieille France, un seul exemple d'un ministère épiscopal compris et hardiment exercé de la sorte? N'est-ce pas là toute une révélation apostolique?

Oh! sans nul doute, Mgr Freppel défendit les intérêts du peuple devant la Chambre. Mais avait-il l'accent humain qui remue les entrailles, le *pectus* qui attire, l'émotion qui trouble? était-il démocrate? Qui oserait le soutenir?

1. Panégyrique du Cardinal. *Tablet*, p. 126.

Mgr Gouthe-Soulard, nous dit-on, possède au fond du cœur cette fibre populaire, et sait la faire vibrer chez les autres.

Le cardinal Langénieux gouverne des pèlerinages et dirige pratiquement des œuvres; on l'a appelé le cardinal des ouvriers français.

Mais les aptitudes éparses chez ces divers prélats, le cardinal Manning les réunit toutes, sinon au même degré, du moins dans une juste pondération; il peut donc être regardé comme le représentant du ministère épiscopal populaire; et je ne m'étonne pas que lord Beaconsfield, ayant à tracer, dans ses romans de *Lothair* et d'*Endymion*, le portrait d'un archevêque des temps nouveaux, ait reproduit la physionomie et esquissé les œuvres de Manning (1).

1. *The Cardinal archbishop*, by John Oldcastle, p. 18.

CHAPITRE V

LE CARDINAL MANNING SE PRÉPARE AUX QUESTIONS SOCIALES DANS LES COMMISSIONS POUR LE LOGEMENT DES PAUVRES ET POUR L'ÉDUCATION NATIONALE. — SON OPPOSITION AUX ÉCOLES NEUTRES DANS L'INTÉRÊT DU PEUPLE ET DE LA CIVILISATION CHRÉTIENNE.

Être charitable pour le peuple, est-ce suffisant? Est-ce tout? Le peuple a-t-il autre chose que des misères à soulager? a-t-il des droits à faire valoir? Ici nous mettons le pied sur le terrain social, terrain brûlant quand on veut suivre jusqu'au bout le cardinal Manning. Nous le suivrons pour partager ses idées, ou du moins pour les faire connaître.

Les travaux de Manning dans les commissions du logement des pauvres et de l'éducation publique l'acheminèrent peu à peu vers les théories sociales.

« La question du logement des pauvres est très grave et touche par plus d'un côté aux devoirs de l'État et à la bonne conduite de l'individu.

« Sans un foyer fixe, sain et agréable, il est difficile que la société domestique se maintienne.

« La maison est la citadelle de la famille. Un homme sans foyer est un homme insouciant.

« Il n'y a que peu de patriotisme dans un pays où personne ne s'inquiète de lutter *pro aris et focis,* et nos ancêtres avaient bien raison de n'attacher le titre de citoyen actif qu'au paiement de l'impôt sur les foyers. Ils diminuaient ainsi le nombre des vagabonds, et faisaient reposer sur la base solide et large des intérieurs domestiques tout l'édifice de la vie sociale.

« Qu'étaient autrefois, dans les districts ruraux, les habitations du peuple? J'en ai vu beaucoup dans ma jeunesse. Elles étaient pauvres et cependant belles , oui, réellement belles. J'ai là, sous les yeux, dans ma mémoire ravie, des maisons du comté de Sussex, humbles petites maisons avec de jolis petits jardins, un mobilier très simple mais luisant de propreté; dans l'âtre, au cœur de la chaumière, un rouge feu de tourbe; et au dehors, sur le seuil de la porte, un groupe de beaux enfants jouant au grand air; l'image de la pauvreté partout, c'est

vrai, mais partout le gai rayonnement du bonheur (1).

« Ce que sont maintenant les habitations d'ouvriers dans la plupart des grands centres industriels, je ne veux point le savoir; mais je puis dire qu'à Londres on trouve des exemples de misère épouvantable.

« Des familles entières vivent dans une seule salle; parfois plusieurs familles grouillent ensemble dans la même pièce, chacune dans son coin. Est-ce tolérable?

« Manquer d'espace, manquer d'air; ne pas mieux respirer au dehors qu'au dedans par la négligence du service des voiries et de l'écoulement des eaux; n'avoir qu'une chambre comme dortoir, séchoir, atelier, cuisine; être exposé, dans ces réduits, à toutes sortes d'affections chroniques, lymphatisme, scrofule, chlorose, que sais-je? et aux maladies aiguës les plus graves, petite vérole, fièvre typhoïde, etc.;

1. Ce gracieux tableau me fait penser à nos maisonnettes flamandes avec leur toit de chaume et leur enclos de légumes et de fleurs. Ces maisonnettes sont divisées en deux demeures pour que les ménages puissent s'entr'aider. Ainsi nos pères avaient-ils résolu la question du logement pour les ouvriers agricoles.

vivre dans une promiscuité déplorable, ou dans le contact d'un monde interlope, ou dans le voisinage de cabarets borgnes, avec tous les vices qui résultent de là, naissances illégitimes, alcoolisme, engloutissement de l'épargne; dépérir dans ces bouges au moral comme au physique, alors que non loin de là les richesses s'accumulent et les capitaux s'entassent par monceaux, par montagnes, au profit de quelques classes ou de quelques individus : est-ce un état de choses qui puisse continuer indéfiniment?

« Non, je le déclare, sur des bases pareilles une société ne peut pas tenir debout (1) ! »

C'est en 1885 que le Cardinal entra dans la commission royale pour le logement des pauvres. Il prit immédiatement part à tous ses travaux : diminution des loyers, encouragements aux *building-societies* ou sociétés libres de construction, création de maisons salubres et de bâtiments à chambres isolées pour la classe la plus pauvre, surveillance de l'hygiène et de la pro-

1. The Rights of Labour (*passim*). *Miscellanies,* vol. II. — *Commentaire sur l'Encyclique,* texte anglais, p. 14.

Cf. Rapport de M. Siegfried devant la commission du travail, 29 juin 1892.

preté, suppression ou mise à l'écart des tavernes et autres établissements dangereux. Ainsi travaillait-il à procurer, par tous les moyens possibles, à chaque famille, cette chose si douce, si bienfaisante et si chère au cœur anglais : le *home!*

Il prononçait même à ce propos une parole qui n'a l'air de rien, mais qui annonce une théorie capitale. C'est un jalon qu'il pose là : « *Le foyer étant la base de toute constitution sociale, nous sommes en droit de conclure qu'un minimum de salaire équitable sous-entend l'entretien d'un modeste intérieur* (1). » Nous reviendrons sur ce point.

Un an après avoir été nommé membre de la Commission des logements, le Cardinal entra dans la Commission qui s'occupe de l'Instruction publique ou, comme disent les Anglais, de l'*Éducation nationale*. Il a beaucoup écrit sur ce sujet, qui est d'une actualité universelle. « Si jamais le feu divin fut nécessaire ici-bas, c'est à l'heure présente, pour la bataille scolaire qui

1. *Commentaire sur l'Encyclique*, p. 14. « We may therefore take the maintenance of a home as the minimum of a just wage. »

fait rage dans la Grande-Bretagne et dans le monde entier (1). »

Dès les premiers jours de son épiscopat, Manning pose le principe d'où il ne s'écartera point. « Un enfant chrétien a droit à une éducation chrétienne, un enfant catholique, à une éducation catholique (2). »

Les hostilités s'engagent à propos des enfants des *Unions*. On appelle *Unions* des maisons centrales de travail pour les pauvres, maisons entretenues par les subventions de plusieurs paroisses. Les enfants des Unions peuvent être assimilés à ceux de l'Assistance publique en France.

En 1866, Mgr Manning dénonce à ses compatriotes l'injustice que l'on commet en forçant ceux de ces enfants qui sont catholiques à se rendre dans une école protestante. « Pour faire cesser cet abus intolérable, je voudrais mettre en mouvement tout le pays, depuis notre gracieuse Reine qui est un modèle de mère pour ses enfants et pour ses sujets, jusqu'au dernier

1. Oraison funèbre du Cardinal. *The Tablet*, p. 126.

2. *Ibid.* « A Christian child has a right to a Christian education. A catholic child has a right to a catholic education. »

des manants qui sait écrire son nom au bas d'une pétition. Pourquoi le malheureux petit être, dont le seul tort est la pauvreté, serait-il obligé d'assister à un culte non catholique, d'apprendre un catéchisme non catholique? Il serait donc voué à l'apostasie ou au dépérissement religieux, rien que parce que son père est un indigent! » Manning fait de l'agitation à la mode anglaise; il réunit des meetings et prononce des discours. Enfin l'opinion s'émeut et la cause est gagnée. Par suite d'un changement dans la législation et plus encore par le sentiment du droit et du juste inné dans le cœur de ses nobles citoyens, il n'est bientôt plus, dans la métropole, une seule *Union* qui n'envoie ses enfants catholiques dans les écoles catholiques (1).

Cette première affaire n'était qu'une escarmouche en comparaison de la grande bataille livrée en 1870, sous le premier ministère Gladstone. Jusque-là, l'éducation nationale avait été libre et chrétienne (*volontary and Christian*). On lui reprochait même d'être trop

1. Oraison funèbre du Cardinal.

chrétienne et de ne pas faire assez de place aux matières profanes. Ce fut un grief contre elle. A partir de 1870, elle devint obligatoire et laïque (*secular and compulsory*). On créa les *board-schools*, écoles d'État. Mais les écoles privées purent subsister à côté de celles-ci et recevoir une subvention en rapport avec leurs succès et le nombre de leurs élèves. Quant à la neutralité, elle fut moins étroite qu'en France. On pouvait parler de Dieu dans toutes les écoles, et même, pour ne point froisser le sentiment religieux du peuple anglais, on ne tarda point à rétablir dans beaucoup d'entre elles la lecture de la Bible.

Malgré ces réserves, voici le triste bilan de la situation après treize ans d'application de la loi. (C'est le Cardinal lui-même qui le dresse dans un article de Revue publié en janvier 1883) : « Les écoles officielles ont un million d'élèves qu'elles instruisent dans les matières profanes, à l'exclusion de toute doctrine chrétienne. Les écoles privées sont assimilées aux écoles officielles pendant les heures de classe ; car ce n'est qu'en dehors de ces heures qu'on peut enseigner la religion. Elles ont en outre à subir une re-

doutable concurrence de la part de ces mêmes écoles officielles. Celles-ci ; soutenues par des fonds inépuisables, dirigées par des maîtres dont le traitement est double de celui des instituteurs libres, sont installées dans des bâtiments larges et somptueux, ont de belles cours, un riche mobilier scolaire ; en un mot, rien ne leur manque. Aussi ne leur a-t-il fallu que dix ans pour recruter un million d'élèves, la moitié de ce que les autres écoles avaient recruté en cinquante ans. Dans des conditions de lutte tellement inégales, est-il douteux que le système patronné par la loi et subventionné des deniers publics, non seulement entrave et gêne, mais écrase et tue celui qui n'a pour soutiens que le zèle privé et les cotisations volontaires?

« Est-il douteux que l'éducation primaire se donne bientôt, pour l'ensemble de notre pays chrétien, dans des écoles neutres, au lieu de se donner dans des écoles chrétiennes?

« Mais qu'on y réfléchisse sérieusement : on ne cueille pas des raisins sur des ronces, ni des figues sur les buissons. D'une école sans foi il ne peut sortir un peuple croyant ; car rien, ni le zèle privé, ni l'éducation à domicile, ne suffit

pour remplacer ce qui est officiellement exclu : la formation religieuse publique.

« Les *non-conformistes* (on appelle de ce nom toutes les sectes protestantes qui rejettent la doctrine de l'Église anglicane, par exemple les luthériens, les presbytériens, les anabaptistes), les non-conformistes ont soutenu le contraire. Ils ont prétendu que la religion est suffisamment enseignée à la maison par le père de famille ou dans les écoles dominicales par le prêtre; et ce sont eux qui ont insisté pour la sécularisation de l'école et qui l'ont obtenue. Je n'examine point ici leurs arguments; cela n'est point nécessaire. Qu'ils aient tort ou raison, il importe peu pour le point de vue où je me place. Je soutiens qu'en accordant aux non-conformistes l'école neutre qu'ils demandaient, mais que les autres sectes ne demandaient point, on a fait une injustice sociale. En Angleterre les non-conformistes appartiennent généralement à la classe moyenne, qui est riche; ils sont la minorité. Les pauvres sont presque tous anglicans ou catholiques ou méthodistes, c'est-à-dire conformistes; ils forment la majorité. Dès lors, qu'arrive-t-il par l'établissement d'écoles neu-

tres au profit des non-conformistes? Il arrive que la minorité, composée de riches, possède des écoles pour lesquelles elle ne paie rien, tandis que la majorité, composée de pauvres, est obligée d'aller dans des écoles qu'elle doit bâtir et payer. En dehors de toute question de doctrine, n'est-ce pas une véritable injustice (1)? »

La situation est absolument la même en France. Une minorité d'athées impose à la masse de la nation un système d'écoles contraires à ses croyances.

« Que faire? dit le Cardinal. Deux systèmes sont en présence :

« D'un côté celui de l'école neutre. Il n'est pas appliqué en Angleterre avec la même rigueur de logique qu'en France; mais son point de départ est le même. Il repose en effet sur les principes suivants : *L'éducation est l'affaire exclusive de l'État. L'État forme seul l'esprit national. L'État a seul le droit d'enseigner : enfants, écoles, instituteurs, programmes, tout relève de lui, tout doit rester dans sa main.*

1. The future of the primary schools. — *The Month*, January, 1883.

« *L'État n'ayant pas de religion, son enseignement est neutre.*

« D'un autre côté est le système traditionnel de l'éducation chrétienne qui repose sur des principes tout différents : *Les parents chrétiens ont, de par la loi naturelle et de par la loi divine, le droit et le devoir de léguer à leurs enfants l'héritage de leur foi. Les enfants chrétiens ont droit à une éducation chrétienne. Ils ne sont, en aucun sens, les enfants d'un État qui n'a pas de religion* (1). *Leur formation comme chrétiens est plus importante que leur formation comme citoyens, et ne peut être ni sacrifiée, ni risquée, pour celle-ci. Dans le choix des maîtres, les parents chrétiens ont un droit qui prime tous les autres parce qu'il est antérieur et supérieur. Priver les pauvres de ce droit, les mettre dans l'impossibilité de l'exercer, est une injustice flagrante.*

« Entre ces deux systèmes il faut choisir, et plus tôt nous ferons ce choix, plus tôt nous aviserons à notre salut.

1. Cette affirmation étant d'une particulière importance, je la transcris textuellement : « Christian children are in no sense the children of a state that has no religion. »

« Hélas! chaque année nous perdons du terrain; chaque année le système destructeur, tout infesté de germes de mort, s'infiltre de plus en plus dans le cerveau et dans le sang de la classe gouvernante. Il a déjà transformé les Universités nationales en écoles profanes. Des milliers de professeurs enseignent journellement que la religion doit être séparée de la politique, de la philosophie, de la science. La jeunesse passe son temps sur des livres rationalistes ou sensuels. Le peu de doctrine chrétienne qu'on glisse dans l'enseignement est reçu par pitié, à petites doses; il est juxtaposé à la science, il ne s'unit pas à elle, loin de la pénétrer, comme il le faudrait cependant pour devenir sa vie et sa loi (1). Les doctes et les habiles prétendent qu'il est possible d'isoler la science de la religion. Soit! Mais alors qu'ils ne parlent plus de former l'homme, qu'ils ne parlent plus d'éducation; car l'instruction n'est pas l'éducation. *Instruire,* c'est mettre une connaissance quelconque dans un cerveau. *Éduquer,* c'est développer et régler toutes les

1. *Ecclesiastical sermons.* Vol. III : Introd., p. XIV.

facultés humaines d'après un idéal de perfection qui est dans l'Évangile, et pas ailleurs (1).

« Car il faut bien le dire : tout l'enjeu de la bataille est ici : *Serons-nous encore ou ne serons-nous plus un peuple chrétien?* Nos adversaires le savent : telle éducation d'enfants, telle génération d'hommes ; tel ensemble d'hommes, telle société.

« Donc pour avoir une société sans Dieu, il faut une éducation sans Dieu. Voilà pourquoi ils veulent s'emparer des écoles, pas seulement de telle ou telle école en particulier, mais de l'ensemble des écoles, des écoles du pays.

« C'est quand sonne l'heure de la bataille que Dieu, dans sa miséricorde, nous rend à nous, catholiques, liberté et force. Plus que d'autres et envers tous les autres, nous sommes obligés de maintenir intacte et complète la tradition de l'éducation chrétienne, et de faire tous les sacrifices et de subir toutes les privations pour qu'elle subsiste partout, depuis les vénérables et majestueux collèges de Stony-

1. *Internal mission of the Holy Ghost,* p. 377.

hurst et d'Ushaw jusqu'aux écoles primaires de nos plus humbles missions dans les verts hameaux et les cités industrieuses de l'Angleterre (1). »

Manning joignit l'exemple au conseil. Pour fonder des écoles, il ne négligea rien, ni dépenses, ni démarches. Les écoles libres étaient pour lui les vraies écoles éducatrices, non seulement en Angleterre, mais dans le monde entier ; et nous ne pouvons oublier l'expression de bonheur avec laquelle il nous entendait parler en 1888 des écoles fondées en France. Au moment de notre départ, il écrivit sur une bande de papier, pour nous laisser un autographe, ces simples mots : *Bénédiction de Dieu sur les écoles libres de France* (2) !

Mais cette action privée ne lui suffisait pas. Pour conjurer le péril, il faut, disait-il, réformer à tout prix la loi sur l'éducation. Dans ce but, il écrivit articles sur articles dans les journaux et revues, et prononça discours sur discours dans les réunions publiques. Le thème qu'il développait le plus volontiers était celui-ci : *Le Chris-*

1. *The Month, ibid.*
2. *D'Irlande en Australie*, ch. I.

tianisme de l'Angleterre mérite-t-il, oui ou non, d'être conservé (1)?

« Oui! s'écriait-il, parce que *le christianisme est la base de la civilisation européenne.* Sans lui, plus d'autorité, plus d'obéissance, plus de fraternité, plus rien de ces vertus humaines dont nous sommes fiers et qui sont les fruits d'une sève qui a transformé le sauvageon primitif (2). Sans lui nous perdons notre caractère national. Le type de l'honnête homme anglais semble se reproduire spontanément par une loi naturelle; mais néanmoins il résulte de plusieurs conditions qui peuvent changer : influence de la famille, éducation de la jeunesse, contrôle de l'opinion, institutions politiques, enseignement religieux. Enlevez un des facteurs que je viens d'énumérer, il se déforme; enlevez celui qui est le principal, l'éducation, et vous avez une désorganisation complète.

« Si les écoles primaires anglaises deviennent absolument neutres, il y aura encore chez nous

1. He spoke to the English people : «Is the Christianity of England worth preserving?» This was the question! — Panegyric by the bishop of Newport.

2. The basis of European civilisation. (*Sermons*, vol. IV.)

des chrétiens, il n'y aura plus de nation chrétienne. Ou bien, si l'on continue d'appeler l'Angleterre une nation chrétienne, elle ne sera chrétienne que comme la France est catholique : c'est-à-dire qu'elle n'aura qu'un christianisme de statistique, un christianisme extérieur et individuel, et non un christianisme social, intime, vivant, un christianisme de lois et de mœurs (1).

« Ce serait une défaillance, et un acheminement vers les désordres et les injustices du paganisme, un recul, et non pas, comme on le dit, un progrès ! On tomberait même plus bas que le paganisme. Comme un homme qui abuse de sa raison tombe au-dessous des bêtes, celui qui gaspille sa foi devient pire que celui qui ne l'a jamais eue. Il a plus de ressources pour faire le mal, et il en use (2). »

Le Cardinal répéta ces fortes vérités de tant de manières, qu'il attira sur elles l'attention du Gouvernement. Entré dans la commission royale de l'éducation, et mis en relation avec les

1. *The Month. Ibid.*

2. Progress or regress ? — Regress, no progress ! Cf. The fourfold Sovereignty of God, p. 142.

hommes les plus considérables de tous les partis, il prit des informations, entendit toutes sortes d'avis, pesa le pour et le contre, le réalisable et le chimérique, l'utile et le dangereux, et finalement, tenant compte des oppositions confessionnelles et de l'unité nationale, il formula ses vues. Elles étaient assez larges pour ne froisser personne. « Ce que le pays désire, disait-il, c'est qu'on ne provoque point de conflits entre les intérêts rivaux des sectes, mais que les écoles officielles cessent d'être ce qu'elles sont maintenant; qu'on ne mette plus l'argent de l'État au service de la neutralité; qu'on adopte un système d'éducation qui encourage les efforts des maîtres chrétiens, qui respecte la liberté des consciences, conserve aux parents l'exercice de leurs droits les plus chers et les plus sacrés. »

« — On se souviendra de ce noble langage. La lutte n'est pas finie depuis la mort du Cardinal. Peut-être même que le moment de la mêlée la plus chaude est proche. Mais les catholiques, en allant au combat, verront le ciel ouvert au-dessus de leurs têtes, et devant le trône de Dieu le saint et illustre vieillard, ami de ses frères et de son peuple, à genoux, intercédant pour leur

sainte cause, et de ses mains ils recevront le glaive d'or de la parole avec lequel on abat les ennemis d'Israël. » — Ainsi parlait l'évêque de Newport, le jour des obsèques du Cardinal.

En lisant les fermes pages de Manning sur l'éducation, ceux de mes lecteurs qui sont au courant des choses d'Amérique se demanderont, comme je le faisais moi-même en les traduisant, s'il est possible de les concilier avec d'autres paroles du Cardinal sur le même sujet. Une polémique très vive vient d'avoir lieu aux États-Unis à propos des droits de l'État en matière scolaire.

L'État peut-il imposer un minimum d'écolage et un minimum d'instruction, sous prétexte que les enfants doivent être armés pour les luttes de la vie, capables de remplir leurs devoirs de citoyens dans une société démocratique, et munis d'un petit bagage de connaissances qui est un capital intellectuel mis à leur service par cette société?

Pour appuyer l'affirmative, on a cité les phrases suivantes du cardinal Manning : « Indépendamment de la question religieuse, on ne saurait refuser à l'État l'autorisation de pour-

voir à l'éducation de ses sujets; il a le droit de se protéger contre les dangers qui naissent de l'ignorance et du vice, lesquels engendrent le crime et l'insubordination. Il a le devoir aussi de protéger les enfants contre la négligence ou la faute des parents, et de garantir leurs titres à recevoir une éducation qui les rende capables de participer à la société humaine comme à la société civile. »

Nous empruntons ces phrases à M. Sidney Dean, qui les cite dans un article de la *Réforme sociale* et les critique vivement (1). Nous ne pouvons en vérifier la traduction; mais, à les prendre telles quelles, il nous semble qu'elles ne contredisent pas les idées du Cardinal exposées plus haut, et qu'elles ont de l'affinité avec ses principes généraux sur le rôle de l'État. Mgr Manning soutient que l'État, en pays chrétien, n'a pas le droit de favoriser des écoles neutres, ni d'obliger les enfants à les fréquenter : le faire serait injustice et tyrannie; qu'un État athée n'a pas le droit de s'occuper de l'éducation proprement dite, laquelle requiert des

1. *Réforme sociale*, 16 mai 1892 : Les Droits de l'État en matière d'éducation et l'instruction obligatoire.

croyances religieuses; et qu'enfin d'une manière générale l'éducation doit être chrétienne. Mais refuse-t-il à l'État chrétien le droit d'obliger à l'école chrétienne? refuse-t-il à l'État honnête le droit d'exiger une certaine somme d'*instruction* humaine? enfin, dans un pays divisé par des sectes, refuse-t-il à l'État libéral et respectueux de la paix publique le droit d'avoir ses écoles où l'on enseigne à lire, à écrire, à chiffrer en laissant à d'autres ce qui regarde la religion; d'une manière absolue, en théorie, et abstraction faite de tout sentiment hostile? Cette question a été fort débattue entre le Dr Bouquillon et les jésuites; elle est trop complexe pour qu'on la traite ici (1).

En fait, c'est là un ordre de choses qui comporte des tempéraments divers. Une chose peut fort bien être condamnée en principe comme dangereuse, comme nuisible, et être tolérée en pratique, parce que dans un cas particulier le

1. La discussion n'ayant d'autre but que de justifier ou de condamner des principes généraux d'où l'on tirait la justification ou la condamnation d'un cas particulier, il semble que le *tolerari potest* obtenu à Rome ait donné raison au Dr Bouquillon. Les *tolerari potest* ne s'obtiennent point pour les choses mauvaises *in se*.

danger et la nuisance sont écartés. Mgr Ireland s'arrange avec l'État pour occuper ses locaux, donner son instruction technique de grammaire, de calcul et d'histoire, subir ses programmes d'enseignement neutre, recevoir son argent, parce qu'il voit dans cette combinaison un moyen de pourvoir à l'entretien des religieuses qui là gagnent leur pain et ailleurs enseignent la religion. Rome admet cet arrangement. En France, on le critique, et cependant on l'imite. Car ne voit-on pas, à l'heure qu'il est, bien des religieuses occuper encore des écoles officielles certainement neutres, et bien des curés donner la main à des instituteurs laïques notoirement astreints aux programmes? Les hommes pratiques savent que ce n'est point seulement avec le ciel qu'il est des accommodements. L'appréciation de la neutralité scolaire dépend donc de ceux qui l'appliquent, et une question de principe se résout souvent en une question de personnes. De là les difficultés qui surgissent chaque jour.

Le cardinal Manning ne serait point entré dans la commission royale d'éducation, s'il n'avait espéré qu'on ferait des concessions,

qu'on trouverait moyen de concilier les intérêts divers de l'État et de l'Église, de l'enseignement national et de la doctrine chrétienne. Il n'avait nullement l'espoir que les écoles privées suffiraient à l'avenir d'une société; il voulait obstinément l'amélioration des écoles publiques, et cherchait un *modus vivendi*. Les *modus vivendi*, ces choses-là commencent en Amérique. L'Amérique est un vaste champ d'expérience où tout est mis à l'essai : hommes, systèmes et machines. Dans l'abord on dit que les choses sont bonnes pour ces pays-là et pour des cas particuliers, mais ensuite elles font leur chemin et parfois on les voit venir dans nos vieux continents ; et quand il leur arrive de rencontrer sur leur passage non des sectaires, mais des hommes de sagesse, de vrais hommes d'État, qui savent que gouverner, ce n'est pas appliquer des théories, mais empêcher beaucoup de mal et faire un peu de bien, il n'est pas impossible que ces *modus vivendi* s'implantent et donnent à un peuple quelques heureux moments de paix publique.

CHAPITRE VI

LA QUESTION SOCIALE. — MOYENS PROPOSÉS PAR LE CARDINAL POUR LA RÉSOUDRE. — 1° NÉCESSITÉ DE L'ASSOCIATION.

Il nous tarde d'arriver à la question sociale proprement dite, c'est-à-dire à la réglementation des rapports entre les patrons et les ouvriers, entre le capital et le travail. Cette question est aujourd'hui *la question,* celle qui préoccupe tout le monde, législateurs et journalistes, hommes d'État et hommes d'Église, savants et prolétaires. Avant de signaler les idées personnelles du cardinal Manning, qu'il nous soit permis de rappeler qu'il contribua, plus que n'importe qui, à fixer l'attention sur le sort des ouvriers. Poser cette question devant le grand public, la poser constamment, fermement, bruyamment, c'était obliger les indifférents et les sans-souci à s'en occuper, et faire beaucoup pour la résoudre; car la tâche est rude, elle dépasse les forces d'un homme ou d'une génération. Mais le travail doit être commencé. Donc trois fois bénis ceux qui l'entreprennent ! Manning est à leur tête.

En 1874, il prononça un discours sur la condition des ouvriers. Depuis lors, il ne manqua aucune occasion de revenir sur ce sujet, et l'ensemble des discours et des écrits où il l'a traité forme une série de documents de la plus haute importance. Parmi les pièces les plus remarquables de ce vaste dossier, signalons la lettre d'adhésion du Cardinal au mémoire de Mgr Gibbons sur les Chevaliers du travail (1887); une autre lettre à propos de la conférence de Berlin adressée à la *Deutsche-Revue* (février 1890); une lettre à Mgr l'évêque de Liège sur les travaux du congrès (septembre 1890); un long article sur les droits du travail (*the Rights of Labour*) inséré dans le second volume de ses Mélanges; enfin une étude sur l'Encylique *De conditione opificum*, qui fut publiée en juillet 1891 dans la *Dublin Review*, étude que le Cardinal lui-même a appelée *son testament sur la question sociale.*

C'est à ce dernier écrit que nous aurons principalement recours pour voir l'expression exacte et définitive de sa pensée.

Chacun sait que Manning fut pour quelque chose dans l'Encyclique sur les ouvriers. Non

seulement la version anglaise lui est attribuée, mais il est hors de conteste qu'il fut consulté par le Saint-Père pour la composition du texte même, que ses conseils furent écoutés, et que certaines phrases traduisent ses idées les plus chères.

On ne compte plus les commentaires sur l'Encyclique. Comme le Souverain Pontife a traité le sujet avec toute l'ampleur qu'il comporte, et qu'il a fait sagement la part de toutes les écoles et de tous les systèmes, tout en restant dans les généralités des principes essentiels, chacun tire à soi ce document.

On peut y voir l'obligation de chercher le royaume de Dieu et sa justice, affirmée pour ceux qui cherchent le pain de chaque jour : la souveraine efficacité du Christianisme, de ses doctrines et de ses institutions, rappelée à ceux qui veulent bâtir en dehors de lui; en un mot, la solidarité intime de ces trois choses, l'état social, la conduite morale et les croyances religieuses, et, par suite, l'union nécessaire de l'Église et du peuple proclamée solennellement : c'est ce qui a frappé le plus M. Anatole Leroy-Beaulieu. Il l'a parfaitement mis en lumière dans la magistrale étude qu'il a publiée dans la

Revue des Deux-Mondes et dont peut-être aucune autre n'approche par la largeur des vues, la noblesse de l'inspiration et l'éloquence du style (1).

On peut voir dans l'Encyclique une pressante recommandation des conseils d'arbitrage, des syndicats mixtes, des associations professionnelles de tout genre. Effectivement le Souverain Pontife insiste avec une force particulière sur ce moyen de résoudre les difficultés qui surgissent entre le capital et le travail. C'est ce qu'ont remarqué les libéraux, les partisans de l'économie sociale et de l'école de M. Le Play (2).

On peut y voir, enfin, malgré toutes les réserves et toutes les précautions dont le Souve-

1. Cette étude vient de paraître en volume (chez Calmann-Lévy, Librairie-Nouvelle, Paris) sous ce titre : *La Papauté, le Socialisme et la Démocratie.* L'auteur dit dans la préface : « On estimera sans doute que je n'ai rien découvert de bien nouveau et l'on aura raison. Nous qui passons notre vie à remuer les idées morales, nous n'arrivons, le plus souvent, qu'à retrouver laborieusement des vérités vieilles comme le monde. A quoi ont abouti mes recherches ? A découvrir ce qu'on avait cent fois reconnu avant moi : que les sociétés ne peuvent se passer d'un principe moral, et que l'évaporation du sentiment religieux laisse chez les peuples modernes un vide. »

2. Cf. les articles de M. Cazajeux, *Réforme sociale*, 1er juin, 16 juin 1891.

rain Pontife l'enveloppe, l'intervention de l'État admise en principe. Ce n'est certes pas le socialisme d'État, puisque le socialisme sous toutes ses formes est condamné et réfuté par le Pape. Mais c'est la rupture nette et officielle avec la fameuse maxime du laisser faire et du laisser passer. Voilà le point qu'ont particulièrement signalé les rédacteurs de l'*Association catholique* et les orateurs qu'on est trop convenu d'appeler socialistes chrétiens, à la tête desquels est le comte de Mun (1).

C'est dans cette dernière catégorie que nous devrions ranger le cardinal Manning si nous le jugions uniquement d'après son Commentaire sur l'Encyclique. Il est certain que l'intervention de l'État est la chose qu'il y met le plus en relief. Les autres enseignements de cette même Encyclique ne sont pas omis; mais, comme ils n'ont pas été contestés, il passe rapidement sur eux. Pour avoir un exposé complet des idées de Manning en matière sociale, il faut joindre à ce Commentaire ce qu'il a écrit et dit dans d'autres circonstances. En étudiant ces divers

1. Tel est aussi l'avis du P. de Pascal, cf. *le Socialisme chrétien*, par Henri Joly.

documents, on peut se faire une idée juste des principes de salut social vantés par lui.

Il nous semble qu'ils se ramènent à trois : *nécessité absolue des associations privées, intervention des pouvoirs publics, union de l'Église et du peuple.*

Nécessité de l'association. — Insister sur ce point devant des Anglais était pour le Cardinal chose inutile : ils ont des associations nombreuses, libres, bien organisées. Mais quand il s'adressait à des étrangers et surtout à des Français, il y revenait sans cesse. L'association sous toutes ses formes, associations locales et permanentes (*communes*), accidentelles et éphémères (*simples réunions ou meetings*), limitées et restreintes (*unions d'ouvriers et syndicats*) ; l'association, avec tous les buts qu'elle comporte, intérêt des contribuables, utilité des partis politiques, organisation du travail : voilà ce qu'il recommandait instamment et toujours.

A la centralisation administrative il opposait les droits des communes.

« Voyez, nous disait-il en 1888, comme les villes sont puissantes en Angleterre ! Elles font

des entreprises colossales à leurs risques et périls. Elles ont une vie locale des plus intenses. On y entretient l'amour des intérêts britanniques et l'on y concentre toutes les forces sociales. Elles sont de petites patries dans la grande. Si demain Londres était détruit, Liverpool, Édimbourg, Birmingham se lèveraient pour prendre sa place. Au contraire Paris domine la France, il l'absorbe, et l'on s'est habitué à cette tyrannie. On attend toujours le mot d'ordre d'en haut avant de faire quelque chose. Il faut en finir avec ces habitudes désastreuses (1). »

A l'ingérence excessive des chambres et du pouvoir exécutif il opposait le droit de réunion.

« Vous êtes trente-cinq millions de catholiques, et une minorité de libres-penseurs vous fait la loi contre votre gré, contre vos préférences !

« Pourquoi ?

« Parce que vous avez des députés, mais vous n'avez pas d'électeurs. Il n'y a pas en France de collèges électoraux (circonscriptions territoriales

1. Cf. *D'Irlande en Australie*, ch. I.

ou associations) imposant leur programme, leurs intérêts. Votre république est bâtie en l'air, comme la république des *Oiseaux* d'Aristophane.

« Du reste, si on a changé si facilement de gouvernements en France, c'est qu'ils reposaient tous non sur un suffrage d'hommes librement assemblés, mais sur un vote d'individus forcément réunis pour une heure, dispersés par précaution une heure après. *Divide et impera,* disait Élisabeth d'Angleterre. Grâce à cette formule politique qui est la vôtre, vous avez une république équivalente à la plus intolérable des monarchies. Mais ce système est si bien entré dans vos mœurs, que vous ne vous apercevez même pas de ses effets.

« Qu'une chambre nommée par vous vote contre vous; est-ce étonnant? Elle n'est pas la résultante des résolutions du pays : elle n'a été produite que par les intrigues des partis votant ici sous la pression d'un maire, là sous celle d'un préfet, ailleurs sous l'inspiration d'un ministre; elle est tout, excepté l'interprète de l'opinion publique.

« Dans votre représentation nationale, le mou-

vement vient d'en haut : il faut qu'il parte d'en bas.

« Le pays doit apprendre à *se gouverner lui-même*. *Home rule*, disons-nous pour l'Irlande! *Home rule* aussi pour la France! que ce soit là votre cri de ralliement.

« Que les évêques se mettent à la tête des bons citoyens et donnent l'impulsion! Faut-il pour cela que le clergé s'ingère dans les affaires de l'État? Nullement; mais qu'il forme l'opinion, qu'il unisse les efforts.

« Une puissance plus grande que celle du mandataire, c'est celle du mandant. L'électeur est le mandant; il est donc au-dessus du député à condition qu'il soit libre et exerce son droit absolu d'élection. Alors l'esprit des gouvernants reflète l'esprit des gouvernés. Si ceux-ci sont religieux, les premiers ne peuvent plus ne pas l'être. *Demandez donc le droit individuel de réunion et d'association*.

« En Angleterre, tout citoyen a ce droit imprescriptible qui fait sa force et sa sagesse, et dont la privation est chez vous la seule cause de vos faiblesses et de vos imprudences politiques, la plus effayante lacune de votre droit

public, la plus déplorable conséquence de votre révolution, et, de la part de vos gouvernants qui l'ont trouvée dans vos chartes retardataires et qui se sont bien gardés de l'en rayer, la plus monstrueuse des tyrannies (1). »

Ne croyons pas qu'en insistant sur l'association au point de vue politique, le Cardinal s'écartât beaucoup de la question sociale. Il savait que notre impuissance sous le premier rapport entraîne nos défaillances sous le second. Point d'associations politiques, point d'associations ouvrières. Ces deux choses se tiennent. C'est un principe que Manning nous rappelle, c'est un élément essentiel de vie qu'il signale.

Donc enfin, à l'isolement, cause de la faiblesse des travailleurs et de leur incurie, il oppose les associations temporaires ou permanentes.

Il n'hésite même point à reconnaître en principe la légitimité de ces coalitions qu'on appelle les grèves. « Les ouvriers du même maître ont le droit de s'entendre pour demander une rému-

1. *La Question ouvrière et sociale*, par le cardinal Manning. Paris, Tolra. Ire partie : Préface de Boyer-d'Agen, p. 23, 25, 28.

nération équitable. Pour peu qu'elle leur soit refusée, ils peuvent s'abstenir du travail, c'est-à-dire faire grève. La grève est une espèce de guerre. Elle a des inconvénients, mais elle est parfois la seule arme qui soit à la disposition des ouvriers pour imposer au despotisme du capital une contrainte salutaire.

« Pendant des années, on nous a rebattu les oreilles avec les grands mots de contrat libre, et de travail libre. L'idée cachée dans ces belles déclamations était celle-ci : Que les ouvriers restent indépendants, c'est-à-dire sans obligation réciproque, isolés les uns des autres, n'ayant aucune action combinée. Tant qu'ils seront désunis, ils dépendront des capitalistes. A des hommes affamés, mais seuls, on peut impunément faire la loi. Les pleurs de la femme et des enfants, le manque de nourriture les feront bien céder. — Pour résister, ils ont le droit de s'entendre, de s'entr'aider, et d'acquérir par l'union la force qu'ils n'ont point comme individus (1). »

1. *Commentaires sur l'Encyclique*, p. 15 : « A strike is like war. If for just cause a strike is a right and inevitable; it is the only power in the hand of working men. »

Si ces groupements formés sous le coup du besoin sont légitimes et utiles, à bien plus forte raison les associations permanentes entre gens du même métier le sont-elles. En Angleterre, elles s'appellent *Trade Unions;* elles appliquent sous le nom de *Self-help* la vieille devise : *Aide-toi, le ciel t'aidera.* Primitivement on ne vit dans ces associations, comme dans les syndicats français, que des coalitions d'ouvriers contre des patrons, que des foyers de grève. Elles-mêmes ont modéré leurs prétentions. L'expérience les a rendues sages, et maintenant elles fonctionnent régulièrement et utilement. Elles réalisent peu à peu les progrès que comporte l'existence de l'ouvrier.

Elles ont fait admettre un minimum de salaire en établissant un taux au-dessous duquel on ne descend pas dans la profession, taux qu'elles modifient, suivant les fluctuations du marché industriel, les changements de lieu et les conditions de vie.

Elles ont établi une journée normale de travail devenue obligatoire et réduite à dix heures pour les ouvriers du bâtiment, à huit heures pour ceux des mines.

Elles ont fondé des caisses de prévoyance pour la maladie, pour les accidents, pour la vieillesse.

Elles ont fondé aussi des caisses de retraite et des caisses de chômage, mais solidaires les unes des autres, de sorte que tout ce que l'on prend dans celles-ci est forcément enlevé à celles-là : il s'ensuit qu'on évite à tout prix les chômages volontaires ou les grèves.

Du reste, ces grèves deviennent inutiles, parce que les *Trade Unions*, parlant aux patrons au nom de centaines de mille ouvriers, obtiennent facilement d'eux tout ce qu'on peut humainement obtenir.

Elles ont même des comités permanents chargés de poursuivre auprès des pouvoirs publics l'exécution des vœux formés dans les Congrès annuels (1).

C'est la constatation de ces résultats excellents qui engageait le Cardinal à recommander des associations semblables aux ouvriers français.

Mais en Angleterre même, il est des travailleurs, et en grand nombre, qui restent en dehors

1. Cf. *le Passé et l'Avenir des Trade Unions*. Paris, Guillaumin.

des *Trade Unions,* soit parce qu'ils n'ont pas de métier permanent, point d'aptitude spéciale (ce sont les *unskilled*); soit parce qu'ils ne peuvent payer la cotisation hebdomadaire ou mensuelle fixée par les règlements. Les dockers, dont nous avons parlé plus haut, étaient dans ce cas ; et c'est pour les élever d'un degré dans la hiérarchie ouvrière que le Cardinal s'occupa de leurs intérêts ; il voulait les rapprocher du régime des Trade Unions, de l'association.

L'association était donc pour lui le premier moyen de résoudre la question ouvrière. Il l'appelait le moyen historique des Anglais, le moyen national.

« Remontez si haut que vous voulez dans l'histoire saxonne, disait-il, vous trouverez des associations distinctes de la famille et de l'État, connues sous le nom de *Guildes.* Elles avaient tantôt un but religieux, tantôt un but d'assistance mutuelle; mais souvent aussi elles protégeaient les travailleurs contre la juridiction oppressive des autorités locales. Cette organisation que je retrouve chez tous les peuples civilisés, qui existait chez les Romains et chez les Grecs, me paraît une nécessité sociale de pre-

mier ordre, une nécessité universelle et constante, toujours reconnue par les législations sages. Et vraiment je ne sais pas pourquoi des hommes ne pourraient pas s'entendre et s'unir de la sorte, du moment qu'ils reconnaissent les lois de l'État (1). »

En France, au lieu de l'association, c'est plutôt le patronage qui est recommandé et pratiqué. Il l'est beaucoup moins en Angleterre où la distance qui sépare les classes, bien plus grande que chez nous, reste un abîme. Aussi le cardinal Manning ne se lassait-il point d'admirer les patrons chrétiens qui, ailleurs, entrent comme arbitres dans les questions intéressant le peuple, qui font à leurs ouvriers une part dans les profits de leur commerce, qui établissent des œuvres de préservation et d'encouragement. Mais il comptait peu sur cette action pour l'Angleterre.

Enfin, quand les associations sont impuissantes, — et elles le sont forcément pour certaines choses d'un intérêt général, — il faut recourir à l'État. Mais ce recours ne doit avoir

1. *The Rights of Labour.*

lieu que lorsqu'il est nécessaire. Demander à l'État ce qu'on peut faire par soi-même, c'est une défaillance, une lâcheté, et toujours un acheminement vers la servitude. La servitude est le salaire de ceux qui abdiquent un devoir.

CHAPITRE VII.

LA QUESTION SOCIALE (SUITE). — MOYENS PROPOSÉS PAR LE CARDINAL POUR LA RÉSOUDRE. — II. L'INTERVENTION DE L'ÉTAT. — L'INTERVENTION EXPOSÉE EN PRINCIPE. — L'INTERVENTION EXPOSÉE DANS SES APPLICATIONS : 1° AU TRAVAIL DES FEMMES ; 2° AU TRAVAIL DES ENFANTS ; 3° AU REPOS DU DIMANCHE ET AU TRAVAIL DE NUIT.

Intervention de l'État. — Les idées du cardinal Manning sur ce point ont été souvent dénaturées : il importe de les exposer clairement.

Le principe qui, pour lui, domine tout dans cette matière est que le libéralisme économique a fini son temps et laissé voir son impuissance et son insuffisance.

« Le problème à résoudre, dit-il, c'est d'améliorer les relations entre l'argent et le travail. Le travail est tout l'avoir de l'ouvrier. Il consiste dans la force et l'adresse des membres complétées par une certaine énergie qui vient de la volonté et une certaine habileté qui vient de l'intelligence. Le travail, je l'appelle un *capital vivant,* expression que j'emprunte à nos ancêtres les Saxons, qui appelaient leurs troupeaux et leurs serfs *de l'argent vivant* (*live-money*). Le travail, le capital vivant, a ceci de remarquable qu'il peut être transporté partout, qu'il garde sa valeur partout et que c'est lui qui a produit originairement l'argent et qui continue de l'utiliser. L'argent, je l'appelle un *capital mort,* parce que toute sa force et toute son utilité dérivent du travailleur qui le met en œuvre. Ces deux capitaux doivent être unis, sans quoi point de progrès. « Ils trottent sur le même cheval, » dit Adam Smith. Or, quand deux hommes trottent sur le même cheval, il faut que l'un soit devant et que l'autre soit derrière; ils ne peuvent être côte à côte. Supposons que l'argent soit devant, puisqu'il représente le résultat acquis. Mais il faut au moins que le travail, qui est derrière, lui

donne la main ; il faut que le travail et l'argent s'entr'aident, qu'ils se soutiennent; car ils ont des rapports nécessaires.

« Pour régler ces rapports, l'Économie politique me dit que *la loi de l'offre et de la demande* et que *le libre-échange* suffisent. Je ne veux point dire de mal de l'Économie politique. Je la respecte, — ailleurs cependant il se permet de l'appeler irrévérencieusement une science lugubre, *a dismal science* (1), — mais je ne puis vivre en paix avec elle.

« Je trouve d'abord que les lois économiques ne sont pas applicables à tous les produits, et, ce qui est plus grave, qu'elles ne s'appliquent pas au travail de l'ouvrier, *le travail n'étant pas une marchandise.*

« On me dit que pour faire hausser le prix de son travail l'ouvrier a la grève, qu'il peut ainsi forcer le patron à lui faire des conditions meilleures.

« Quelquefois, oui.

« La plupart du temps, non.

« En voici la preuve. Sur plus de cent grèves

1. *The Daily News*. January, 1892 : One who knew him.

que j'ai suivies de près, il n'y en a que cinq ou six qui aient tourné en faveur de l'ouvrier. Pourquoi? parce qu'entre le patron et lui la lutte n'est pas égale.

« Le patron a une cuirasse d'or. On ne travaille pas : il peut attendre, il n'a pas besoin de gagner : ses réserves sont là. L'ouvrier, lui, ne peut pas attendre, parce que, pendant qu'il se croise les bras, sa femme et ses enfants souffrent.

« Le capital-vivant doit manger; le capital-mort peut dormir.

« Le conflit est donc inégal.

« On dit encore que le travail est libre, que si l'ouvrier n'est pas content ici, il peut chercher ailleurs. Mais, avec la division des industries, et la division des tâches dans une même industrie, l'ouvrier n'est apte qu'à un genre de besogne, et, par conséquent, il ne peut pas chercher loin.

« On ajoute qu'il peut choisir entre le bon et le mauvais patron! Mais souvent il n'y a qu'un patron, et si celui-là est un exploiteur, que faire? Il faut du pain, l'on doit bien passer par ses conditions.

« Donc, en dernière analyse, avec le système du contrat libre, les patrons sont les maîtres.

« Voilà pourquoi ce système est prôné par beaucoup d'entre eux.

« Voilà pourquoi ils s'indignent contre toute intervention d'un arbitre, contre toute ingérence d'un tiers dans ce qu'ils appellent les choses qui les regardent, dans ce que je nomme leurs intérêts.

« La réglementation du travail, disent-ils, est une affaire entre nos gens et nous.

« Je réponds : Non; car, à ne considérer le travail que comme une marchandise dont l'ouvrier est le vendeur et le patron l'acheteur, les conditions du marché ne sont pas les mêmes, parce que le besoin n'est pas le même de part et d'autre : nous venons de le voir.

« En de telles circonstances si l'État intervient, ce doit être en faveur du plus faible, parce qu'il doit proportionner son action au besoin, et du plus utile, parce qu'il doit songer au bien commun; donc en faveur de l'ouvrier, puisque l'ouvrier est faible et qu'il amasse cependant les richesses de l'humanité.

« Mais le travail n'est pas une marchan-

dise, une valeur régie par des lois économiques ; c'est un acte humain et social, qui a des conséquences morales pour l'individu et la famille.

« Ah! si le but de la vie est de multiplier les aunes de drap et de coton, si la gloire de l'Angleterre consiste à produire ces articles et autres similaires, dans la plus grande quantité et au plus bas prix possible... bien! c'est compris : en avant dans la voie où nous sommes!

« Au contraire si la vie domestique d'un peuple est la vraie vie, si la paix et l'honneur du foyer, si l'éducation des enfants, les devoirs d'épouse et de mère, les devoirs de mari et de père, sont écrits dans une loi naturelle autrement importante que toute loi économique, si toutes ces choses sont autrement sacrées que toutes celles qu'on vend au marché, alors, je le déclare, il faut agir en conséquence.

« Mais si, dans certains cas, la non réglementation du travail conduit à la destruction de la vie domestique, à la négligence des enfants, si elle transforme les femmes et les mères en machines vivantes, les pères et les époux

(qu'on me pardonne le mot!) en bêtes de somme, qui se lèvent avant le soleil, et retournent au gîte le soir, épuisés de fatigue, et n'ayant plus que la force de prendre un morceau de pain et de se jeter sur un grabat pour dormir : la vie de famille n'existe plus, et nous ne pouvons continuer de ce pas.

« Je sais que j'aborde un sujet difficile, mais je crois qu'il faut l'envisager avec des dispositions de calme et de justice, et avec la volonté bien arrêtée de mettre le travail et ses profits au second plan, la moralité et la vie de famille de la population ouvrière au premier. Je pose en principe que le parlement doit intervenir. Comment? Dans quelle mesure? Toute la difficulté est là (1). »

Le cardinal Manning a considéré séparément les divers cas d'intervention qui se présentent. Il se prononce nettement sur chacun d'eux et toujours dans le sens de l'affirmative.

L'interventionnisme est un engrenage : quand on y met la main, il semble que tout le corps doive y passer. C'est ce qui donne à réfléchir.

1. *The Rights of Labour.*

Il y a cependant des choses admises de tous.

Voici par exemple *le travail des femmes*. Il faut, bien entendu, reconnaître avant tout qu'il y a des ouvrages qui répugnent aux aptitudes et à la condition des femmes, car elles sont essentiellement faites pour la vie d'intérieur. Aux yeux du Cardinal, ceux qui revendiquent pour elles des droits politiques sont de mauvais plaisants et de dangereux utopistes. « S'il y a un signe de renversement dans l'ordre moral et social, c'est bien celui-là : de vouloir faire sortir les femmes de la sphère où elles règnent sans conteste, — la vie domestique, — pour les faire entrer dans une autre, la vie publique, où elles seront forcément vaincues par les hommes. Je crois qu'à défaut de sens chrétien, les femmes anglaises auront assez de dignité pour ne pas jeter loin d'elles le sceptre du foyer, dans l'espoir chimérique d'en porter un autre. Et il faut vraiment que les idées saines soient bien brouillées dans les cerveaux, les consciences fort émoussées, et le tact qui distingue entre le convenable et l'inconvenant, comme la conscience distingue entre le juste et l'injuste, tout à fait détruit, pour qu'on émette

de semblables prétentions, et des utopies si étranges (1). »

Le sexe étant fait pour l'intérieur, cela entraîne un cas de morale.

« Une femme s'engage avec un homme par un contrat solennel conclu devant Dieu à remplir, sa vie durant, les devoirs d'épouse, de mère et de gardienne du foyer : lui est-il permis, même avec l'assentiment de son époux, de faire un second contrat par lequel, à raison de tant de schellings par semaine, elle rend impossibles la surveillance de sa maison et l'éducation de ses enfants? Il ne s'agit pas de savoir s'il lui est permis de gagner quelques schellings en plus pour mieux subvenir aux dépenses du ménage, mais s'il lui est permis de rompre un engagement antérieur, le plus sacré qui puisse exister entre un homme et une femme. Ce n'est pas une question d'intérêt, c'est une question de conscience.

Que la femme remplisse d'abord ses devoirs domestiques ! Après, nous parlerons de profits; avant, non.

1. *Four. Great Evils of the Day*, p. 54.

« La loi anglaise défend à la mère de retourner à l'atelier dans le mois qui suit la naissance de son enfant, et on admire cette loi ; et l'on a raison de l'admirer parce qu'elle est bienfaisante.

« Mais il y a une autre loi qu'on oublie, et celle-ci est plus élevée et plus grave que la prescription d'un code : c'est la loi naturelle. Or, d'après la loi naturelle, ce n'est pas seulement le premier mois qui suit l'accouchement, c'est tout le temps de la mère ; ce n'est pas seulement une part de ses soins, c'est toute sa sollicitude, c'est toute son attention qui appartiennent à l'enfant. Si elle ne nourrit point ce petit être qu'elle a mis au monde et qui continue de dépendre d'elle, si elle brise le lien qui l'attache à lui et qui est le plus fort des liens qui peuvent retenir au foyer, que devient la vie d'intérieur? Disons qu'elle est supprimée, qu'elle n'existe plus. Or, quand la vie d'intérieur est entamée, que devient la vie sociale, que devient la vie nationale? un édifice, peut-être majestueux encore d'apparence, mais qui certainement repose sur le sable (1). »

On nous dit, je le sais, que les enfants n'au-

1. *Commentaire sur l'Encyclique.*

ront point de pain, si la mère ne travaille pas. « A cette objection, je pourrais faire bien des réponses, » s'écrie le Cardinal.

Mais il ne s'attarde pas à des considérations qui lui paraissent secondaires; il n'indique même pas ces réponses diverses auxquelles il fait allusion; il pousse droit à l'extrême logique, et, sans ambages, propose son remède radical : « Je mets en principe que les enfants doivent avoir du pain sans que la mère travaille à l'atelier, et je dis qu'en fait ils en auront, si les relations entre le capital et le travail deviennent ce qu'elles doivent être, à savoir *justes*, c'est-à-dire fondées sur les droits sociaux naturels; car alors il y aura *un minimun de salaire* suffisant pour nourrir la famille. Et j'ajoute que les enfants auront le pain en abondance, si les relations dont je parle deviennent ce qu'elles peuvent être, à savoir *généreuses*, c'est-à-dire fondées sur la bonté humaine.

« Mais, hélas! encore une fois, ce n'est point la justice, c'est encore moins l'humanité qui président ordinairement à la réglementation du salaire! C'est la vieille formule d'une économie politique surannée, condamnée, usée : vendre

le plus cher possible, produire au meilleur marché possible. Eh bien, si on se conforme à cette formule, si on la prend pour règle, n'est-il pas de toute évidence que le travail des femmes coûte moins que celui des hommes? Voilà la raison très simple et tout à fait péremptoire pour laquelle les patrons aiment mieux employer les femmes. Laissez-les faire; laissez-les appliquer leur principe de la *production à bon marché* jusqu'à ses dernières conséquences. Ils iront loin. Ils trouveront demain que les enfants coûtent encore moins cher que les femmes. Ils emploieront les enfants (1). »

N'y a-t-il donc personne qui puisse s'opposer à cette convoitise envahissante? personne qui puisse entraver cette spéculation sur le peu d'exigence des petits et des faibles, spéculation funeste à l'ouvrier valide, au vrai travailleur, dont elle diminue le salaire ou restreint la besogne?

Sans aucun doute, la transformation de l'outillage industriel est pour beaucoup dans ces graves inconvénients. Les femmes ont toujours

1. *Commentaire sur l'Encyclique.*

et partout travaillé; mais autrefois elles trouvaient leur tâche dans l'intérieur de la famille. Plusieurs des métiers à la main qu'exerçaient leurs maris avaient comme accessoires des travaux qu'elles pouvaient faire elles-mêmes. Elles filaient, par exemple, ce que tissaient les hommes. D'autres métiers constituaient pour elles un véritable monopole joint partout aux occupations du ménage : broder, tricoter, faire de la dentelle, etc.

Aujourd'hui, pour trouver du travail, la plupart d'entre elles sont obligées d'aller en fabrique, et ce qu'elles ont fait jeunes filles, elles le continuent plus ou moins, devenues épouses et mères. Il en résulte qu'elles ont peu d'aptitude pour les choses de l'intérieur, et par suite qu'elles ne les aiment guère. Elles ne savent ni ravauder des bas, ni emmailloter des enfants, ni faire un peu de cuisine. Leurs doigts ne sont plus ces doigts de femme dont parle l'Écriture, habiles à tous les ouvrages délicats (1); ces pauvres doigts restent des appendices de la machine.

1. Livre des *Proverbes*, XXXI, 13.

Le remède serait le retour du travail féminin au foyer de la famille. Quelques audacieux, pleins de foi dans le progrès, vont jusqu'à l'espérer. « A l'âge de la houille, nos arrière-neveux verront-ils succéder l'âge de l'électricité qui, distribuant la force motrice à domicile, ne forcera plus la famille ouvrière à se séparer? » M. Urbain Guérin, qui pose la question après M. de Vogüé, n'ose point la résoudre (1). Mais d'autres le font pour lui.

En tout cas, jusqu'à l'aurore de ces heureux temps où l'ouvrière possédera dans sa maison, entre le berceau et le pot au feu, un petit métier actionné à volonté par une machine centrale, il faut au moins empêcher les abus les plus criants du travail au dehors, ceux qui tournent le plus manifestement à la destruction physique de la race humaine, et, ce qui aboutit au même, à sa démoralisation : le travail de nuit, le travail excessif ou insalubre, le travail inopportun (après les couches, par exemple).

Si l'État est quelque chose et si la contrainte légale n'est pas un vain mot, peut-on nier

1. *L'Évolution sociale :* liv. I : *Le Travail.* Cf. *Remarques sur l'Exposition du Centenaire :* III, *Le Palais de la force.*

qu'une intervention officielle dans les cas ci-dessus ne soit légitime et même souvent nécessaire?

Oserait-on sur ce premier point donner tort au cardinal Manning?

Non, et le seul regret qu'ont les interventionnistes, c'est de ne pouvoir faire davantage, et de devoir limiter l'inspection de l'État aux manufactures.

Car, il faut bien le reconnaître, il y a d'autres abus que ceux qu'on signale dans la grande industrie. Des plaintes timides et des indiscrétions navrantes révèlent ceux qui existent dans les petits ateliers privés. Derrière le rempart de la vie de famille sont cachées des travailleuses de tout genre qui subissent dans son inexorable tyrannie le *sweating system*. Sous peine de ne plus avoir d'ouvrage, ces malheureuses victimes ne peuvent ni dire ce qu'elles gagnent ni avouer ce qu'elles doivent faire. Il y en a par milliers qui travaillent régulièrement de quatorze à seize heures par jour.

Là est l'esclavage moderne, et l'on dit qu'il est irrémédiable.

Soit parce qu'il doit soutenir la concurrence,

soit parce qu'il encaisse le plus clair des profits, l'entrepreneur d'ouvrages, le *sweater*, qui embauche ces pauvres créatures de peine, les assujettit à des salaires dérisoires.

Une récente enquête, poussée loin en Angleterre malgré tous les obstacles, révélait des choses effrayantes (1).

Le tissage à la main, qui dans notre pays livre sa dernière bataille contre le tissage à la machine, pourrait nous en révéler de pareilles.

Et dire que devant ces misères il faut se contenter de rappeler le mot du poète devant celles des damnés : « Regarde et passe ! »

Sur le travail des enfants, le Cardinal n'est pas moins catégorique ni moins irréfutable que sur celui des femmes. Il exige l'intervention de l'État.

« On doit prendre garde, dit-il, de placer l'enfant dans l'atelier ou l'usine avant que son corps et son intelligence ne soient suffisamment développés. Car, de même que le froid détruit les bourgeons du printemps, de même l'expérience prématurée des rudes travaux de la vie

1. *Le Péril économique et social en Angleterre,* par M. Julien Decrais. *Revue des Deux Mondes,* 1er août 1892.

détruit dans leur promesse naissante les forces physiques de l'enfant et rend son éducation morale impossible. » En traduisant de la sorte la belle phrase de l'Encyclique : *Erumpentes enim in pueritia vires, velut herbescentem viriditatem, agitatio præcox elidit,* le Cardinal semble se souvenir d'une strophe de l'hymne des Saints Innocents où il est dit qu'ils furent frappés par la persécution comme les roses naissantes par une trombe, et il empreint sa traduction d'un sentiment d'émotion personnelle qui lui permet d'ajouter : « Il y a dans ces paroles une tendresse de cœur et une sagesse d'esprit qui rendent tout commentaire superflu. »

Il insiste cependant et traite la question au point de vue historique pour l'Angleterre : « Ceux qui n'ont vu que les enfants à la demi-solde (1) des comtés d'York et de Lancastre ne peuvent se faire une idée de ce qu'était le travail des enfants, il y a une cinquantaine d'années. Ces pauvres petits étaient entassés dans des chambres mal aménagées où l'air devenait bientôt un poison. Ils étaient employés à trier

1. Les *half-timers*, mot à mot, les enfants qui ne travaillent que la moitié des heures des grandes personnes.

du coton ou d'autres matières textiles dont les filaments et le duvet entamaient leurs bronches.

« Tardivement, et après de longs débats, nos législateurs ont interdit un pareil travail.

« Mais à chaque pas qu'ils ont fait dans cette voie de l'humanité, ils ont rencontré la résistance de quelques pseudo-politiques qui prophétisaient à grand bruit que nos manufactures seraient ruinées du jour où l'on interdirait le travail des enfants. D'autres prophètes de malheur nous annoncent semblablement aujourd'hui que c'en est fait de notre commerce, si les enfants à la demi-solde sont à leur tour enlevés à un travail prématuré.

« A la conférence de Berlin, toutes les grandes puissances de l'Europe, et beaucoup d'États secondaires, ont accepté de fixer à douze ans le minimum d'âge légal requis pour l'admission des enfants aux manufactures. Nous, Anglais, nous avons voté ce minimum : l'honneur et l'humanité nous en faisaient un devoir. Mais nos législateurs ne se sont pas conformés à ce vote. Après de longues tergiversations, ils ont abaissé la limite d'âge à onze ans. Tant que nous n'aurons pas introduit dans notre code la limite

de douze ans, — celle de la conférence de Berlin, — les paroles de Léon XIII que je citais plus haut nous brûleront comme un fer rouge (1). »

Les enfants sont faibles et doivent être protégés. Il est vrai qu'ils appartiennent à la famille et que leurs protecteurs naturels sont les parents. Mais si les parents les exploitent au lieu de les défendre, si, poussés par la cupidité, ils les jettent dans les fabriques pour tirer de leur maigre petit travail un profit utile pour le moment présent à la famille, mais funeste pour l'avenir aux enfants eux-mêmes, si, d'autre part, les patrons recrutent volontiers ces enfants parce qu'ils coûtent moins cher que les grandes personnes, l'État restera-t-il spectateur indifférent de ces deux égoïsmes? Oubliera-t-il son rôle de tuteur des petits et des faibles? Et s'il remplit ce rôle dans la mesure du possible, a-t-on le droit de lui jeter la pierre comme à un usurpateur, comme à un envahisseur (2)?

1. *Commentaire sur l'Encyclique.* Texte anglais, p. 19.

2. En France, la loi de 1841 dit que les enfants doivent avoir au moins huit ans pour être admis dans les manufactures; mais, comme ils doivent continuer à fréquenter l'école pendant deux heures par jour jusqu'à douze ans,

Repos du dimanche et travail de nuit : encore deux questions sur lesquelles l'intervention de l'État réclamée par le cardinal Manning n'est plus contestée par aucun homme pratique. Sans nul doute il faut à cette intervention des tempéraments et des exceptions que justifient pour certains travaux des raisons techniques, pour d'autres des nécessités urgentes, pour plusieurs des besoins sociaux. Mais le laisser faire ne livre-t-il point l'industriel honnête et consciencieux qui tient compte des intérêts moraux de ses ouvriers, à la concurrence déloyale de son voisin qui les méconnaît et les dédaigne?

Aussi ne suis-je nullement surpris de trouver dans une pétition de l'*Association catholique des filateurs du Nord,* — dont plusieurs sont opposés en principe à l'ingérence de l'État, — les phrases suivantes sur le travail de nuit :

« Le travail de nuit est contre nature; il ruine les santés; il est une cause active de perversion morale; il brise les liens de famille; il crée au patron qui s'y livre des facilités de concurrence et une notable diminution des frais

il s'ensuit que l'âge de douze ans est le minimum habituel pour le travail aux usines.

généraux ; à l'encontre du travail de jour, il ne paie pas d'impôts ; il ne peut manquer dès lors de se généraliser, s'il n'est interdit ; généralisé, il amènera une surproduction énorme qui se traduira pour les ouvriers en chômages périodiques. Le travail de nuit doit donc être interdit dans les industries textiles (1). »

Un interventionniste ne parlerait pas mieux, et le Cardinal souscrirait des deux mains à ces considérants qui s'appliquent dans l'espèce au travail de nuit, mais qui conviennent tout aussi bien au travail du dimanche.

Pour qu'on interdise celui-ci, il ajoute aux raisons économiques des considérations morales et religieuses : « Personne, dit-il, ne saurait impunément outrager la dignité humaine que Dieu lui-même traite avec révérence, ni se mettre en travers de la vie spirituelle, cette vie céleste d'ici-bas qui nous prépare à la vie éternelle de là-haut. Il est certain que plus les vérités morales et chrétiennes animent une nation, plus cette nation est élevée, délicate et indépendante. Plus au contraire elle perd de

1. Cité par M. Urbain Guérin, *l'Évolution sociale*, liv. I : *le Travail*, p. 61.

vue ces mêmes vérités, plus elle devient sensuelle, grossière, et souvent esclave. Accepter un traitement qui le met dans l'impossibilité d'arriver à sa fin, cela n'est point permis à l'homme. Il ne peut vouer son âme à l'esclavage. Il ne s'agit point ici de droits humains à exercer, mais de devoirs divins à remplir. Donc aucun homme ne peut s'engager à travailler durant un nombre d'heures ou de jours qui rende impossible pour lui la vie d'un chrétien ou d'un être moral. De là découle l'obligation de chômer les dimanches et fêtes (1). »

En Angleterre, une loi du 27 mai 1878 interdit le travail du samedi, après midi, et du dimanche, toute la journée, dans les manufactures et dans les plus petits ateliers, pour les jeunes gens au-dessous de vingt et un ans et pour les femmes de tout âge. La conséquence a été la clôture de toutes les usines durant la seconde demi-journée du samedi, et c'est ce qui permet la sanctification du dimanche. Toutes les petites besognes et travaux domestiques ou de propreté ou de jardinage, tous les

1. *Commentaire sur l'Encyclique.* Texte anglais, p. 11.

achats et débits qu'on faisait le dimanche matin, se font le samedi soir.

Le dimanche appartient tout entier à la prière et au repos : à cette double condition il est bienfaisant. « L'homme, disait Macaulay, est la machine des machines, celle auprès de laquelle toutes les inventions ne sont rien, et sans laquelle elles ne peuvent rien. Or, la machine humaine doit se réparer et se remonter, tête et cœur; cela se fait le dimanche (1). » Les autres nations de l'Europe entrent dans la même voie que l'Angleterre, et bientôt le repos dominical sera légalement sanctionné partout.

Jusqu'ici, pas de difficulté sérieuse dans l'interventionnisme du cardinal Manning. Mais il reste deux points fort discutés : la *limitation des heures de travail et la fixation d'un salaire minimum.*

1. Discours de Macaulay au parlement anglais en 1846, cité par l'*Économiste français*, numéro du 17 août 1878.

CHAPITRE VIII

LA QUESTION SOCIALE (SUITE). MOYENS PROPOSÉS POUR LA RÉSOUDRE : II° L'INTERVENTION DE L'ÉTAT. — DISCUSSION DE CETTE INTERVENTION POUR LA LIMITATION DES HEURES DE TRAVAIL ET LA FIXATION D'UN SALAIRE MINIMUM. — JUSTIFICATION DU CARDINAL CONTRE CEUX QUI L'ACCUSENT DE SOCIALISME.

Faut-il en arriver là?— Oui, répond Manning, et voici pourquoi. Vous avez poursuivi l'exploitation humaine dans quelques-uns de ses repaires : les ateliers malsains. Vous avez diminué ses ravages en lui enlevant quelques-unes de ses victimes : les femmes et les enfants. C'est bien. Mais elle se réfugie ailleurs; elle trouve d'autres moyens d'action; et le problème *produire à bon marché* se résout finalement par l'augmentation de la tâche et la diminution du salaire.

On offre le travail à des nécessiteux robustes, sans famille, à des étrangers aux abois, à des parias quelconques : ces gens l'acceptent à toutes conditions. Du reste, comme ils n'ont ni foyer, ni maison, ni femmes, ni enfants, ils

peuvent se contenter d'un salaire excessivement modique, et qui ne suffit point à l'ouvrier qui a un intérieur de famille et une dignité sociale.

En outre, beaucoup de ces hommes sont imprévoyants; ils sacrifient leur santé et leur avenir, et se livrent de gaieté de cœur à un travail excessif, tandis que l'ouvrier sage ne veut point se tuer ni contracter des infirmités précoces.

Voilà donc la concurrence, constatée plus haut entre les femmes et les enfants d'une part et les hommes de l'autre, établie de nouveau entre les ouvriers célibataires et les ouvriers mariés, entre les nationaux qui vivent en hommes civilisés, avec des besoins héréditaires, — le besoin d'être nourri à la viande, par exemple, — et les étrangers, des Chinois, si l'on veut, qui ont un tempérament tout autre, qui sont très sobres, et vivent d'une poignée de riz.

La difficulté recule sans cesse. Peut-on la suivre dans ces derniers retranchements?

Pour ce qui concerne *la limitation des heures de travail,* le cardinal Manning s'en remet de préférence à l'initiative des associations

ou à la décision d'arbitres choisis parmi les patrons et les ouvriers (1).

Mais si cette action privée ne suffit pas, il n'hésite point à appliquer son principe, qui est tout juste celui que M. Lamy, un libéral indiscuté, formulait dernièrement à Bordeaux : *Dans les gouvernements libres, la puissance publique a pour mission, d'une part, de consacrer les droits de l'homme; d'autre part, de suppléer à l'action de l'homme, de pourvoir aux intérêts collectifs que l'initiative des individus est impuissante à assurer* (2).

De plus, il s'appuie sur la doctrine de l'Encyclique : « Si la santé de l'ouvrier est mise en danger par un travail excessif, il est permis d'invoquer l'intervention de la loi. »

Cette intervention, faut-il seulement la réclamer quand les conflits éclatent, afin de garantir alors la sécurité publique? Non! L'action de l'autorité doit être préventive. « Elle doit empêcher le mal de se produire, en écartant avec sagesse les causes d'où naissent les conflits entre patrons et ouvriers, et l'une de ces cau-

1. *Commentaire sur l'Encyclique.*
2. Discours de M. Lamy à Bordeaux. Juillet 1892.

ses, c'est un travail réputé trop long et trop pénible. »

Il faut remarquer que, par une confrontation de textes, le Cardinal fait ressortir dans l'Encyclique ce que M. Leroy-Beaulieu déclare ne pas y être : « Quant aux hommes valides, dit celui-ci, le Pape ne nous donne aucune indication : il s'en remet à la liberté (1). » Nous croyons que cette phrase du savant économiste est plus éloignée que le Commentaire du Cardinal, du texte et de l'esprit de l'Encyclique.

Sans doute, le Pape ne fixe point la longueur de la journée maximale; dans la plupart des cas, il la subordonne aux circonstances de temps, de lieux et de personnes; mais néanmoins *il en pose le principe*, et c'est ce qu'on a appelé une des audaces de l'Encyclique!

Ce principe, dit Manning, justifie l'action exercée par le Parlement anglais dans sa commission contre l'exploitation à outrance, et dans son comité sur les heures de travail. Il justifie également la loi française de 1848 qui limite à douze heures le travail journalier dans les ma-

1. *La Papauté, le Socialisme et la Démocratie*, p. 162.

nufactures; loi qui malheureusement est restée lettre morte parce qu'on a négligé de constater les délits et d'appliquer les peines. Il justifie encore plus la loi projetée sur le travail dans les manufactures, loi déjà discutée à plusieurs reprises par la Chambre et le Sénat. Elle limite le travail industriel pour les enfants à dix heures; pour les filles de dix-huit ans et les femmes, à onze heures; elle fixe à treize ans l'âge légal de l'admission des enfants dans les usines, et supprime pour tous, enfants, filles et femmes, le travail de nuit.

Il faut reconnaître cependant que ces sortes de lois sont d'une application difficile parce que dans certaines industries, — les industries textiles, par exemple, — la cessation du travail des enfants entraîne la cessation du travail des grandes personnes, et, par conséquent, diminue leur salaire.

Mais c'est ici le point délicat sur lequel il faut insister.

En effet, l'ouvrier ne se livre pas sans raison à un travail prolongé. Il l'accepte, il le demande parce qu'il lui faut gagner de quoi nourrir sa famille. S'il y avait un *salaire minimum* suffisant

pour l'ouvrier et pour les siens, la question de la durée de travail serait résolue. Mais aussi longtemps que la diminution des heures entraînera une diminution de salaire, elle sera repoussée par les ouvriers eux-mêmes.

Le nœud de la difficulté sociale est donc là; le cardinal Manning l'avait admirablement compris, et, suivant son habitude, il déclara hautement sa manière de voir.

Dans une lettre écrite à Mgr l'évêque de Liège à propos du Congrès de septembre 1890, nous lisons le passage suivant : « *Ma dernière parole, Monseigneur, semble peut-être violente et hardie. Je ne crois pas qu'il soit jamais possible d'établir d'une manière efficace et durable des rapports pacifiques entre patrons et ouvriers, tant qu'on n'aura pas reconnu, fixé et établi publiquement une mesure juste et convenable réglant les profits et salaires, mesure d'après laquelle seraient régis tous les contrats libres entre le capital et le travail.* »

Nous ne nous sommes pas arrêtés aux objections faites contre les autres points du programme interventionniste de Manning : elles étaient d'importance secondaire.

Mais la fixation légale d'un salaire minimum souleva de telles protestations, que nous devons en dire un mot.

A la suite de la lettre à l'évêque de Liège, il y eut une véritable bataille entre les partisans et les adversaires du Cardinal. Les deux écoles en présence, l'école autoritaire et l'école libérale, eurent successivement leurs congrès, leurs discours-programmes, et leurs articles de Revues.

A Liège, les économistes libéraux n'avaient point pu émettre complètement leurs idées. Ils prirent à Angers une éclatante revanche sous la présidence de Mgr Freppel, et ils se flattèrent un moment de compter dans leurs rangs l'école de M. Le Play, les écrivains de la *Revue des Deux Mondes,* le *Correspondant,* le P. Forbes, jésuite, — et avec lui une notable fraction des écrivains de la Compagnie qui tenaient alors la plume dans les *Études religieuses,* — M. Théry de Lille, le chanoine Fichaux, directeur religieux d'une Association de patrons du Nord, etc.

Au risque de passer pour socialistes, M. de Mun, la chevaleresque rédaction de l'*Association catholique,* le P. de Pascal, et quelques notabilités industrielles, comme M. Harmel,

tendaient seuls la main au cardinal Manning. Mais si les amis étaient rares en France, ils se comptaient par milliers dans les autres pays d'Europe. Qu'il nous suffise de nommer Mgr Korum et le chanoine Winterer en Allemagne, M. de Vogelsang en Autriche, M. Decurtins en Suisse, et les groupes dont ils sont les chefs.

L'effort principal de la discussion porta sur la définition du salaire, et cela se comprend, car avant de déterminer les droits de l'État dans la fixation d'un salaire minimum, il faut au préalable savoir si par son objet ou par sa destination, le salaire est une des choses qui tombent dans le domaine de l'État et peuvent être réglementées par lui.

Au Congrès d'Angers, Mgr Freppel et M. l'avocat Théry soutinrent que le salaire dépend *uniquement du contrat* qui est fait entre le patron et l'ouvrier et que toute justice est sauve du moment que, de part et d'autre, les conventions sont observées : *c'est la théorie commutative*. Si les conventions ne sont pas observées, les tribunaux interviennent pour punir les délinquants. Ils atteignent les person-

nes qui manquent à leurs engagements, mais ils n'ont point de prise sur les engagements eux-mêmes.

Citons les déclarations de principe votées à Angers, sur le rapport de M. Théry :

« Dans les relations d'un patron et d'un ouvrier, le salaire doit se mesurer au travail fait *et non aux besoins du travailleur*. En conséquence, le salaire est juste quand il correspond au travail fait. La valeur d'un travail déterminé s'apprécie d'après l'usage de la région et l'époque de son exécution. Mais, d'une part, le juste salaire ainsi défini *est généralement atteint;* de l'autre, l'appréciation varie suivant les industries, les lieux, les époques, la valeur individuelle des travailleurs. *Il est donc impossible* de fixer par voie législative réglementaire une chose aussi variable que le juste salaire.

« D'ailleurs l'État *n'a pas le droit* d'intervenir directement dans les relations résultant du louage d'industrie, pour imposer ce qui lui paraîtrait le plus avantageux aux parties ou à l'une d'elles.

« L'intérêt des citoyens est abandonné à leur libre appréciation. »

En résumé, suivant M. Théry, l'ingérence de l'État pour *la réglementation du salaire est illicite, inutile, impossible.*

Les interventionnistes partent d'une autre définition du salaire, et c'est ce qui explique qu'ils arrivent à des conclusions différentes.

Le salaire, disent-ils, n'est pas uniquement soumis aux règles de la justice commutative, parce que le travail n'est pas une marchandise comme une autre. Le travail est le moyen d'existence de l'ouvrier. Trouver en travaillant de quoi vivre, c'est pour l'ouvrier un droit, et tout ce qui empêche ou diminue ce droit est contraire à la justice. On a beau dire que l'ouvrier consent parfois à un salaire insuffisant, son consentement ne change rien à l'essence des choses.

M. Harmel écrivait dans son *Manuel d'une Corporation chrétienne* dont la seconde édition date de 1879 : « Nous admettons en principe que, le travail n'étant pas une marchandise, le salaire, pour être équitable, doit nourrir l'ouvrier qui le reçoit. Dans certaines contrées, par suite de circonstances locales, la main-d'œuvre se trouve tellement offerte qu'elle descend à vil

prix et ne peut suffire à nourrir celui qui travaille. *Évidemment le chrétien ne croit pas avoir satisfait la justice par ce salaire dérisoire.* »

La discussion était à son degré le plus aigu, quand parut l'Encyclique de Léon XIII sur la condition des ouvriers.

De quel côté pencherait le Pape? c'était le point délicat pour les deux écoles.

Eh bien, pour quiconque lit, sans parti pris, ce grave document, il est évident que le Pape enseigne qu'en fait de salaire *le contrat ne limite pas toute la justice.*

Nous ne croyons pas cependant qu'il ait voulu dirimer la controverse, ni que l'Encyclique ait, sur cette question, toute la portée d'une définition infaillible, comme l'ont soutenu le P. de Pascal, l'abbé Périot de Langres et le cardinal Lavigerie. Leur opinion nous paraît outrepasser le sens du texte pontifical et faire intervenir mal à propos le *Roma locuta est.* Avec M. Leroy-Beaulieu, nous refusons d'admettre que tout catholique soit tenu d'être interventionniste sous peine de cesser d'être orthodoxe (1).

1. Voir sur ce point le chapitre v du beau livre : *La Papauté, le Socialisme et la Démocratie.*

Mais, cette réserve doctrinale faite, nous devons reconnaître que l'enseignement du Pape est favorable à la thèse de Manning. Le Pape dit en propres termes que « *au-dessus de la libre volonté des patrons et des ouvriers, il est une loi de justice plus élevée et plus ancienne, à savoir que le salaire ne doit pas être insuffisant à faire subsister l'ouvrier sobre et honnête.* Que si, contraint par la nécessité, l'ouvrier accepte des conditions dures qui lui sont imposées par le patron ou par celui qui fait l'offre du travail, il subit une violence *contre laquelle la justice proteste* ».

Dans ces phrases résident, au dire des interventionnistes, l'originalité, la principale force et la moelle de l'Encyclique.

L'évêque qui prononça l'oraison funèbre du Cardinal les fait ressortir avec une remarquable sagacité; il déclare qu'elles expriment la conviction personnelle de son héros, et qu'elles mériteraient d'être gravées sur sa tombe, comme son testament social, comme sa pensée suprême et son dernier témoignage d'amour en faveur des pauvres (1).

1. Panegyric by the Bishop of Newport. *The Tablet*. Janvier 23, 1892.

Le salaire doit donc suffire à *faire subsister l'ouvrier*.

Mais que faut-il entendre par là?

Manning répond qu'il doit suffire pour nourrir l'ouvrier, sa femme et ses enfants. C'est, dit-il, la règle de l'Encyclique.

Elle est fondée d'ailleurs sur la loi de nature.

Il est évident que l'état normal et conforme à l'ordre, c'est que chaque homme possède et habite sa propre maison, et qu'il y vive au centre des devoirs et des affections de la famille. Si la population d'un pays était assujettie à une rétribution de travail insuffisante et par suite mise dans l'impossibilité de se marier, ce pays serait en proie à tous les maux d'une ville de garnison.

Le minimum de salaire sous-entend donc l'entretien d'un modeste intérieur.

Il s'ensuit qu'un patron qui systématiquement n'emploierait que des célibataires sans foyer pour les payer moins cher, commettrait une injustice sociale dont les résultats sont aussi dangereux qu'immoraux.

Le salaire varie suivant les métiers et les pays, suivant les risques et les fatigues; mais à

la base de tout, il faut toujours mettre ce qui est exigé pour l'entretien de l'ouvrier et de sa maison.

Avec ce principe on peut arriver facilement à l'intervention de l'État. En effet, dès que l'État constate des injustices publiques, il a le droit de faire ce qui est possible pour les empêcher, quoique d'ordinaire il se tienne à l'écart des choses dont on abuse.

Un exemple éclaircira cette assertion. La propriété est inviolable; cependant, quand telle ou telle propriété est d'utilité publique, l'État s'en empare et viole en quelque sorte un droit particulier pour obtenir un bien général.

De même, le contrat de travail est libre : mais quand cette liberté est nuisible aux ouvriers qui, par suite de leur faiblesse, subissent des salaires insuffisants, le principe de la liberté doit fléchir devant la nécessité de vivre. « Les classes riches ont bien des ressources à leur disposition; elles ont moins besoin d'être aidées par l'État. Les indigents, moins heureux à cet égard, sont forcés d'avoir, en beaucoup de cas, recours à l'État, et c'est pour cela que l'État doit tout particulièrement s'occu-

per des salariés qui font partie des classes faibles (1). »

Remarquons bien qu'il ne suffit pas de répondre, comme le font les libéraux, en disant qu'il faut recourir à la charité. Il est très vrai que le patron doit pratiquer la charité envers son ouvrier plus qu'envers un étranger, parce que cet ouvrier lui est utile et l'aide à gagner des richesses. S'il ne fait pas l'aumône, il manque à son devoir. Mais il ne viole pas la justice ; il n'est pas tenu à restitution. Au contraire, le salaire suffisant est pour l'ouvrier un droit, parce que l'ouvrier ne peut pas être exclu des biens généraux de l'humanité. Ces biens-là, Dieu les a donnés à la race, à la condition qu'elle travaillerait : quand la condition est remplie, l'homme doit pouvoir vivre. Tout état contraire est anormal, dangereux, mauvais, et il est du devoir du gouvernement d'y porter remède.

Comment?

Manning disait par une réglementation publique.

D'autres disent par le patronage volontaire,

1. *Encyclique sur la condition des ouvriers.*

par les *trade unions,* par les corporations, et rien de plus.

Chacun a sa manière de voir.

Celle de Manning lui valut le reproche de socialisme.

Il y répondit non sans quelque vivacité.

Une première fois dans une conversation rapportée par *le Figaro :*

« On m'appelle socialiste! On a tort. *Je suis partisan de l'organisation sociale, non du socialisme.* Tout ce qui est *social* est un bien. Mais il y a, entre *social* et *socialisme,* autant de différence qu'entre *raison* et *rationalisme.*

« Le socialisme tend à renverser la société actuelle; il résulte du progrès de l'individualisme qui détruit les familles.

« L'organisation sociale, au contraire, repose sur le sentiment des devoirs réciproques, sur l'unité de la race humaine et sur les bienfaits de l'union.

« Je ne suis pas socialiste.

« Je ne crois pas que le moyen de rendre les hommes heureux soit de les détruire.

« Un socialisme chrétien est impossible,

parce que la foi chrétienne est essentiellement organisatrice.

« Comme le Saint-Père, je regarde avec joie ce beau mouvement français dont le comte de Mun est le chef, et qui tend à obtenir *des lois sociales, pas socialistes*.

« Tout Français patriote devrait se rallier à ce mouvement pour le bien-être de la population ouvrière et sacrifier dans ce but les diversités d'opinions politiques.

« Il y va du salut du peuple français. »

Une seconde fois, le Cardinal répondit au même reproche dans son Commentaire sur l'Encyclique :

« *L'essence du socialisme est dans la nationalisation du sol et du salaire. Nier la propriété privée, réclamer l'égalité universelle et la communauté des biens, c'est être socialiste. Mais aider les ouvriers et les indigents, mettre à leur service les forces de l'État pour empêcher ce qui est contraire à la loi naturelle et chrétienne, c'est réagir contre l'égoïsme brutal qui ruine la paix et la stabilité, c'est remplir un devoir!*

« *L'éducation donnée par l'État en France est dénoncée comme immorale et athée; mais, bien*

que ce soit là le résultat du pire des socialismes, — celui qui confisque l'âme des enfants au profit de l'État, — personne ne s'en aperçoit, personne ne le dénonce !

« *Et parce qu'un citoyen s'avise de protéger le monde ouvrier contre l'oppression des contrats libres ou des salaires iniques, il est socialiste, tant les esprits se sont obscurcis, faute de réflexion, tant ils ont fléchi sous la pression de motifs intéressés !* »

Le Cardinal aurait pu en dire bien davantage sur notre socialisme de France.

N'est-il pas manifeste que tous les services publics tendent chez nous à devenir services d'État? que la terre et le foyer grevés d'impôts rendent odieuse la condition de propriétaire? qu'on craint même de posséder une maison, de peur d'avoir des tracas avec le fisc? qu'après avoir dépendu de l'État, à l'école, à la caserne, et durant vingt ans dans les armées de réserve, on dépend encore de lui, à l'église, à la mairie, dans tous les bureaux dont il couvre la face de la France, et qu'enfin on veut ne dépendre que de lui en devenant rentier de l'État?

Ah ! nous voyons une paille dans l'œil de ce

vieillard anglais si fier et si indépendant, et nous ne voyons pas que nous portons une poutre dans le nôtre!

Nos élections devraient cependant nous éclairer. Que sont-elles donc en définitive si ce n'est une lutte acharnée entre les hommes qui ne veulent pas dépendre de l'État et les hommes qui dépendent de lui? Les hommes qui ne veulent pas dépendre sont-ils la majorité? Hélas! hélas! reconnaissons en gémissant que nous ne sommes pas assez vertueux pour être libres.

Ajoutons que sur ce point particulier de la réglementation du salaire, le Cardinal se défendit d'avoir entendu le mot *réglementation publique* dans le sens de *réglementation par l'État.* L'État ne s'interpose point entre le capital et l'ouvrier *au nom de ses droits à lui,* comme propriétaire, mais il intervient comme arbitre, *au nom de la paix publique;* ou plutôt il donne aux conventions du capital et du travail une sanction : il les appuie des contraintes légales. C'est tout autre chose que ce que veulent les socialistes.

L'État ne crée pas tout ce qu'il sanctionne.

Au moyen âge l'État sanctionnait de même le droit canon : il ne le créait point. Il protégeait l'Église comme on lui demande aujourd'hui de protéger le travailleur.

C'est la tradition chevaleresque qui a séduit le comte de Mun.

C'est la tradition chrétienne, disait Manning.

Ce devrait être la tradition humaine, dit le Pape : proportionner le secours au besoin, par conséquent protéger le pauvre qui a plus de besoins que le riche.

Du reste, quand Manning parle de l'État, il ne parle pas de l'État mauvais, sectaire, hostile à toute liberté, comme nous sommes toujours tentés de le croire en France; il n'envisage point ce que l'État est accidentellement dans tel ou tel pays, mais ce qu'il est essentiellement, ce qu'il doit être : une force tutélaire, bienveillante, paternelle. Pourquoi le traiter en rival dangereux, en espion, et dire, comme les boudeurs : Notre ennemi, c'est notre maître?

Par le mot État, ce n'est point uniquement le pouvoir central qu'il désigne; c'est le pouvoir communal, le pouvoir provincial, et même le pouvoir corporatif sanctionné et officiellement

reconnu, c'est tout ce qui n'est pas association privée ou famille.

La langue anglaise n'a point la précision exclusive du français. Elle est plus complexe dans les mots. Quand on discute en français sur les idées d'un Anglais, il y a des précautions de linguistique à prendre.

Enfin, quand Manning parle de réglementation quelconque, ce n'est pas avec cette tendance doctrinale et cette manie de faire de la théorie, d'imposer partout ce qui se fait quelque part, ou de n'admettre quelque part que ce qui peut se faire partout, la manie française de généraliser, de soulever des questions de principes, ce qui faisait dire à de Maistre que chaque mot d'un Français est une conjuration : non, les Anglais parlent moins et agissent plus.

Avant de s'inquiéter de ce qu'on fait ailleurs, ils tâchent de commencer quelque chose chez eux.

Quand ferons-nous de même? Quand mettrons-nous un terme à nos discussions byzantines sur l'action catholique et commencerons-nous cette action?

Il faut ajouter cependant qu'il y avait dans

Manning un grain d'utopie. On l'a comparé à Fénelon. Nous dirons plus loin qu'il lui ressemblait par son aversion pour la guerre et son espoir plus ou moins chimérique de paix universelle. J'aimerais mieux le comparer à ces Allemands, dont Pontmartin disait « qu'il y a chez eux un mélange d'audace métaphysique et de douceur séraphique qui démolirait un monde, une religion, une société, une littérature, sans rien perdre de son innocence et sans paraître se douter de la portée de ses coups (1). » Manning n'allait pas si loin. Mais il faut reconnaître que la hardiesse de penser et l'audace d'écrire sont tout autres chez lui que chez nous. Le parler franc ne serait-il plus une chose française?

Recueillons un de ces mots audacieux sur la participation des ouvriers aux bénéfices, et arrivons à la législation internationale du travail, qui couronne la législation nationale.

« Le salaire minimum, l'ouvrier s'en contentera-t-il toujours? se demande Manning. Quand le patron fait des profits énormes et

1. Cité par M. de Vogüé, *Regards historiques et littéraires.*

toujours croissants, quand il n'y a aucune proportion entre le revenu du capital et la rétribution du travail, et que cependant l'on sait que le travail seul fait valoir le capital, se contenter de ce salaire minimum, n'est-ce pas l'effet d'une résignation surhumaine? Aussi Léon XIII loue-t-il chaleureusement la conduite des patrons qui donnent à leurs ouvriers une part de leurs profits.

« Il est bon de rappeler à ce propos l'antique contrat de métayage qui partageait la récolte entre le propriétaire et le cultivateur, et de le donner comme modèle de proportion juste et moyen de satisfaction réciproque (1). »

Discuter ce point nous entraînerait trop loin.

1. *Commentaire sur l'Encyclique.*

CHAPITRE IX

LA QUESTION SOCIALE (SUITE). — DEUXIEME MOYEN PROPOSÉ POUR LA RÉSOUDRE : L'INTERVENTION DE L'ÉTAT. — DE CETTE INTERVENTION CONSIDERÉE AU POINT DE VUE *international*. TROIS CAS SPÉCIAUX : 1° LA CONFÉRENCE DE BERLIN; 2° LE DÉSARMEMENT DES PEUPLES CIVILISÉS; 3° LE POUVOIR TEMPOREL DU PAPE.

Passons à *la législation internationale du travail*. Tout le monde convient qu'elle est nécessaire.

En effet, si un peuple en particulier conformait seul ses lois économiques aux principes humanitaires, il se verrait immédiatement en proie à la concurrence de ses voisins. Interdirait-il par exemple le travail du dimanche? Il produirait moins. Fixerait-il un salaire minimum? Il produirait plus cher; de là pour son industrie une infériorité désastreuse. On ne doit pas se le dissimuler : la rivalité entre nations se traduit aujourd'hui par une lutte économique, et celle-ci, pas plus que la guerre, ne doit rester en dehors des règles fondamentales de la justice. De même que les nations civilisées admettent un droit des gens qui diminue le nombre des guerres

ou les rend moins cruelles, de même elles devraient admettre des principes économiques qui favoriseraient le bien général de la race humaine. Les distinctions de patries subsisteraient, mais elles n'entraîneraient point de séparations barbares.

Les ouvriers ont été les premiers à comprendre ces choses et ils en ont fait la bruyante enseigne de *l'Internationale*. Les tendances subversives de cette vaste association ont tout compromis. Mais il est certain que dans son initiative, comme dans tout grand mouvement populaire, il y avait une idée juste. Cette idée ne devait pas être perdue.

La Suisse démocratique, qui avait déjà acquis des titres à la reconnaissance de l'humanité par la convention de Genève, espéra en obtenir d'autres par l'organisation du travail. Elle convoqua à Berne les États industriels de l'Europe; mais les grandes nations prépondérantes ne s'ébranlèrent point. Tout à coup, le 9 février 1890, parut un rescrit de l'empereur d'Allemagne, reprenant pour son compte l'invitation de la Suisse, et désignant pour le lieu de la conférence la ville de Berlin, et pour date de

son ouverture le 15 mars. « La question ouvrière s'impose à toutes les nations civilisées, depuis que la paix des différentes classes paraît menacée par la lutte, à la suite de la concurrence industrielle. La recherche d'une solution devient dès lors non seulement un devoir humanitaire, mais elle est exigée aussi par la sagesse gouvernementale qui doit veiller en même temps au salut de tous les citoyens et à la conservation des biens inestimables d'une civilisation séculaire. » Ainsi s'exprimait l'empereur dans son rescrit.

Nous n'avons pas à dire comment le pape Léon XIII approuva hautement d'avance « tout ce qui empêcherait l'exploitation du travailleur à titre de vil instrument et sans égard à sa dignité d'homme, à sa conscience morale, et aux devoirs qui le lient au foyer domestique (1) » ; comment toutes les nations de l'Europe, faisant trêve à leurs rivalités et à leurs rancunes, répondirent à l'invitation de l'empereur d'Allemagne, et, malgré les divergences des deux écoles libérale et autoritaire, prirent des

1. Lettre de Léon XIII à l'empereur Guillaume, 14 mars 1890.

décisions favorables, au repos dominical, à la protection des femmes et des enfants, à la sécurité et à la salubrité du travail minier, etc., etc.; comment enfin ces résolutions, sans avoir de force obligatoire immédiate, engagent cependant l'honneur national des pays qui les ont adoptées, et constituent un premier ensemble de principes réglementaires qui entreront progressivement dans les législations industrielles des peuples, et enlèveront aux ouvriers cette raison qu'ils mettent en avant pour monter à l'assaut du pouvoir : qu'on ne s'occupe pas d'eux, et que leurs intérêts seront négligés aussi longtemps qu'ils ne seront pas les maîtres (1).

Mais il nous faut rappeler que le cardinal Manning se prononça avant tout examen en faveur de la conférence internationale. Dans la lettre

1. Ils disaient à la veille des élections municipales, dans une ville industrielle de trente mille habitants située dans la zone de Lille : « Vous dépensez, — conservateurs ou opportunistes, peu importe! au pouvoir vous êtes les mêmes pour nous! — vous dépensez 70.000 francs pour un collège de garçons et 40.000 pour un collège de filles, dont les élèves sont des bourgeois qui peuvent payer! — Et le pauvre peuple croupit dans des quartiers infects! Et vous n'avez pas un sou pour paver ses ruelles, assainir ses maisons, et lui donner un peu d'air ! » — Ces ouvriers avaient-ils tort?

à la *Deutsche Revue* qu'il écrivit à ce sujet, il déclare que le rescrit de l'empereur Guillaume « est l'acte le plus sage et le plus méritoire, émané d'un souverain de notre temps ». Quand les décisions de Berlin furent connues, il les approuva hautement, et dans son Commentaire sur l'Encyclique il les cite comme un minimum indiscutable de satisfactions internationales à donner aux ouvriers.

Parmi ces satisfactions internationales, il avait la hardiesse d'en placer une autre : le désarmement des peuples civilisés.

On sait que, depuis Henri IV et Fénelon, l'idéal de la paix perpétuelle monte du cœur au cerveau de tous les vrais philanthropes. Quand les armées ne se composaient que de la portion belliqueuse des gens d'un pays librement enrôlés, on pouvait ne point s'émouvoir outre mesure de la disperdition de forces vives qu'elles entraînaient, et des souffrances auxquelles elles étaient condamnées.

Mais depuis que le service militaire est obligatoire pour tous, les maux qui en résultent sont incalculables : épuisement financier, infériorité économique, désordres sociaux inévitables en

dehors de la vie de famille et qui, restreints auparavant à quelques individus, sont étendus maintenant à toute la jeunesse d'un pays, occupations absolument improductives ou même déplorable oisiveté imposées pendant trois ans à des hommes qui seraient le nerf de l'industrie, de l'agriculture, de l'art, de la religion, de la science.

En face de cet ensemble de privations et de maux auxquels la postérité ne comprendra jamais qu'on se soit résigné si docilement, maux qui équivalent à un suicide national et nous exposent aux malédictions de l'avenir, on comprend que des âmes élevées s'irritent et que de nobles cœurs protestent. Ne pouvant point faire prévaloir leurs idées dans les Conseils des gouvernements, ces hommes magnanimes ont organisé une ligue internationale pour la paix. Ils espèrent de la sorte populariser leur programme philanthropique, diminuer les haines stériles et faciliter le bien-être général.

Le cardinal Manning encouragea de ses conseils et de sa cordiale approbation cette *ligue pour la paix*. Il en fut l'un des vice-présidents. A ce titre, il dirigea le cinquième Congrès

annuel tenu au mois de juin 1888 et prononça un important discours : « Je trouve, disait-il, que je suis bien à ma place dans cette assemblée. Son objet n'est-il pas de promouvoir à travers le monde les principes de l'arbitrage et de la paix, principes dont l'application peut se faire partout, et qui sont basés sur la bonté et la charité réciproques sans lesquelles il n'y a pas de société humaine? »

Il rappela ensuite que les destinées de l'Europe sont à la merci de la force matérielle, et qu'un barbare système de terrorisme mutuel prévaut partout. « Ceci ne serait point, ajouta-t-il, si la loi morale planait sur les nations, et si, pour faciliter son règne, elles constituaient d'un commun accord un tribunal auquel elles soumettraient leurs dissentiments. Si ce tribunal d'arbitrage suprême existait, nous ne verrions point la pauvre Europe hérissée de quinze millions de baïonnettes, et les puissances militaires ne rivaliser entre elles, ô triste et stérile rivalité! que pour se surpasser l'une l'autre dans le déploiement de la force armée (1). »

Le bureau permanent de la ligue pour la paix

1. *Tablet*, Jan. 23, 1892.

cite ces paroles du Cardinal dans un hommage funèbre qu'il lui rend au nom de toute l'association, et il estime que les citer est suffisant pour donner une grande idée du caractère humain et du précieux dévouement de l'illustre prélat.

Qu'on nous permette de rapprocher de ces lignes, d'autres paroles non moins graves et qui furent prononcées à propos des soldats de l'Angleterre à qui la loi défend le mariage. « Trouvera-t-on normale la situation du soldat non marié? A qui fera-t-on croire qu'elle puisse développer autre chose que des vices? Quelles vertus sortiront, dites-moi, de ces casernes de célibataires, non plus cloîtrés comme des moines que la volonté libre a conduits et maintient au couvent, mais enfermés entre quatre murs par l'exigence d'une loi commune à subir, et d'un temps réglementaire à passer là, non de gré, mais de force? — Peut-être dira-t-on que ces hommes, violentés à vivre seuls, seront plus militaires, quand la guerre viendra! — Mais d'abord l'état de guerre est l'état d'exception; et le plus de temps que les hommes sont destinés à vivre est, Dieu merci! le temps de paix. Et, même en temps de guerre, pour qui

iront-ils se faire tuer? Pour un foyer? Ils n'en auront pas construit. Pour une femme? Ils n'en auront pas aimé. Alors pour qui se battront-ils? Pour cette politique, qui n'est plus que le bien égoïste de quelques-uns et à laquelle les âmes vraiment patriotiques ne croient plus? Non, mais pour la seule inavouable créature qu'aura pu approcher le soldat sans une interdiction formelle de la loi, pour une maîtresse peut-être (1)! »

Glissons sur ces choses, n'appuyons pas, ne discutons pas. Il y aurait trop à dire. Et suivons le Cardinal dans le développement de ses idées. Il veut donc la pacification universelle, ou du moins la suppression du *militarisme,* la plaie la plus profonde de notre société contemporaine.

Qui prendra l'initiative d'une pareille mesure? Qui osera la proposer et qui la proposera avec désintéressement?

Ici Manning se tourne vers le Pape, vers le Chef auguste de la société chrétienne la plus universelle et la plus forte. « La paix du monde, dit-il, dépend de l'autorité du Souverain Pon-

1. *La Question ouvrière et sociale,* par le cardinal Manning. Boyer-d'Agen, p. 56-57.

tife, et cette autorité, pour s'exercer efficacement, a besoin de l'indépendance complète, de l'indépendance territoriale, en d'autres termes, du pouvoir temporel. »

C'est par ce côté qu'il envisageait la grave *question romaine* trop souvent considérée comme une *question italienne* tandis qu'elle est une *question chrétienne.*

« Le Pape est autre chose qu'un des princes de l'Italie. Sa politique est guelfe; mais son ministère est international, et un ministère international ne peut pas s'exercer sur le domaine d'une nation particulière. Il doit être au-dessus et en dehors de telle ou telle frontière.

« L'occupation de Rome par les Piémontais crée donc une situation anormale. Aussi longtemps que le Chef souverain de la religion, arbitre de la chrétienté, ne sera pas établi comme maître indépendant dans sa ville libre, une alerte quelconque suffira pour troubler la paix du monde.

« Ce n'est point pour gouverner à la guise des rois une motte de terre, que notre Chef spirituel a besoin de souveraineté; non certes. Ce qu'on appelle son royaume serait plus juste-

ment appelé sa maison, son *home*. Et le *home* du Pape doit renfermer les biens qu'abrite le *home* du plus modeste citoyen anglais : la sécurité, le bien-être, l'indépendance.

« Comme une âme a besoin de son corps pour vivre dans la société des hommes, de même les droits imprescriptibles de Dieu, droits que la papauté représente, ne sont rendus sensibles, inviolables et saufs que dans un État neutre, et cet État neutre a été jusqu'ici l'État romain.

« On me dit que l'Italie a besoin de Rome. Je réponds que c'est fâcheux.

« Mais il n'est pas moins certain que l'Europe a besoin de paix, et qu'au prix d'une ville dont ses congrès internationaux disposeront, quand ils le voudront bien, elle saura un jour ou l'autre trancher la question. Il faut laisser au temps qui use les volontés les plus résistantes le soin de la résoudre, et s'en rapporter à la sagesse de Dieu qui saura bien, pour protéger la liberté de son Pontife, trouver des intelligences et des volontés (1). »

Le Cardinal considérait donc la souveraineté

1. *La Question sociale et ouvrière*, p. 17, 18, *passim*.

temporelle du Pape comme un moyen providentiel donné au Vicaire de Jésus-Christ pour s'adresser librement à tous les peuples et leur prêcher les vérités morales dont ils ont besoin.

Et même dans la rupture entre la Papauté et l'Italie, il entrevoyait un germe de bien pour l'avenir.

En se dégageant des tendances exclusivement italiennes et des influences italiennes, la papauté s'oriente vers une révolution religieuse qui approche à grands pas.

L'axe du monde catholique semble devoir se déplacer. La race saxonne prend manifestement la place de la race latine qui s'appauvrit de plus en plus. Le Sacré Collège ouvre ses rangs à des Cardinaux d'outre-Mer, et l'on envisage dans les journaux étrangers l'éventualité d'un Pape anglais ou américain.

Or, précisément à l'heure où cette tendance s'accuse, Dieu permet que les appuis espagnols, français et italiens fassent défaut au Souverain Pontife. « Quand la Providence efface, c'est pour écrire, » a dit de Maistre. Cette parole se vérifie sous nos yeux pour le Pape. Déjà son isolement lui a permis de traiter avec une indé-

pendance absolue, et un désintéressement au-dessus de tout soupçon, les grandes questions internationales sur l'origine du pouvoir et la condition des ouvriers.

Il restera de plus en plus désormais dans cette hauteur sereine des principes, rappelant à chacun ce qui est le juste et l'injuste, l'obligatoire et le défendu.

Les interventions plus directes et plus discutables sur le terrain politique, interventions qui ont ému les partis durant ces six dernières années, par exemple pour le vote du septennat militaire en Allemagne, pour la condamnation de la ligue agraire en Irlande, sont les mourantes tentatives d'une diplomatie qui ne peut plus compter sur la docilité ni sur la reconnaissance effective des gouvernements. Dans cet ordre de choses, le nonce du Pape finira par n'avoir plus guère qu'une situation honorifique.

Mais, par la grâce de Dieu, la papauté a d'autres terrains d'action, et le cardinal Manning fut au premier rang des esprits élevés qui aperçurent et signalèrent ce champ nouveau ouvert au zèle et à la bienfaisante influence du Pontife suprême :

« Voilà un siècle, disait-il, que dans presque tous les États chrétiens le pouvoir civil travaille à se séparer de l'Église : il a revendiqué cette séparation comme un droit; il s'en fait gloire. Il veut ériger l'État en société païenne, laïque et séculière, et repousser l'Église au loin. — La lutte aujourd'hui touche à son terme : car la séparation est creusée presque complètement.

« Mais voilà qu'en dehors de l'État et de l'Église un troisième pouvoir se lève.

« Il y a une multitude qui n'a point bénéficié de l'action terrestre de l'une, ni de l'action spirituelle de l'autre. Tout ce qu'elle sait de l'État, c'est qu'il force au travail et inflige des peines. Tout ce qu'elle sait de l'Église, c'est qu'elle enseigne des choses incompréhensibles, des mystères au-dessus de la raison. Est-il étonnant qu'elle se redresse contre l'État et contre l'Église et inscrive sur son programme ces deux mots : sédition et irréligion !

« Cette multitude se compte déjà par millions, et comme elle se recrute dans les classes populaires où il y a beaucoup d'enfants et que ces enfants sont élevés dans les idées de leurs

parents, elle aura bientôt une force épouvantable, elle sera une armée invincible. Ses bataillons, épars dans tous les États de l'Europe, sont unis par la communauté des griefs et des souffrances, des haines et des sympathies. Malgré les frontières, la privation des bienfaits de la civilisation et la recherche des intérêts de l'humanité les enchaînent.

« Cette multitude, cette internationale, n'est pas une création de Karl Max ou de Vésinier. C'est une poussée libre et spontanée vers la sauvagerie, une poussée d'hommes que l'État n'a point cultivés, que l'Église a tâché vainement d'attirer à elle. Ce que le mahométisme fut autrefois contre la chrétienté, elle l'est aujourd'hui : l'ennemi irréconciliable, l'ennemi à mort. Elle est même plus redoutable que le mahométisme : car celui-ci, campé sur les frontières du monde chrétien, n'était que l'ennemi du dehors; tandis que l'internationale est au dedans, mêlée à la vie intime de la chrétienté, mise en conctat avec toutes ses forces et toutes ses faiblesses, heurtant tous ses mouvements, connaissant toutes ses ressources et gênant toutes ses influences.

« Quand cet ennemi formidable se dresse, menaçant tout : Dieu, la loi, la propriété, la famille, que fait l'État? Il ferme les yeux, ou bien, par des lois ineptes et impies, il met des armes aux mains de son adversaire.

« Que fait l'Église? Ah ! Dieu soit loué ! l'Église comprend sa mission. Comme aux temps antiques, où son fondateur regardait les foules couchées sur les herbes comme des brebis sans pasteur, sentait son cœur ému, et prononçait cette parole de pitié et d'amour, la plus belle qui soit tombée de ses lèvres divines : *Misereor super turbas*, l'Église a plaidé la cause de ceux qui peinent et souffrent (1).

« Placé au faîte de la citadelle du monde chrétien, suivant l'expression d'un de ses prédécesseurs, saint Léon le Grand, le pape Léon XIII a vu tous les royaumes de la terre et leurs ébranlements. Il a entendu les gémissements des mécontents et des sacrifiés. Il a constaté les fortunes énormes des individus et la pauvreté des foules. Il a reconnu que par l'union des ouvriers de tous les pays le monde

1. *Ecclesiastical Sermons*. Vol. III : Introd.

est entré dans une phase de luttes terribles, et que cet état de choses, déjà si menaçant, est en outre assombri par une détérioration morale qui s'étend à toutes les classes. Léon XIII a signalé le mal et indiqué les remèdes généraux. Mais surtout il a plaint d'un cœur sincère les déshérités qui constituent la masse du genre humain...

« Et voilà que des millions de travailleurs ont reconnu dans sa parole les accents d'une affection et d'une tendresse paternelles, et ils ont maintenant de la sympathie pour l'Église qui compatit à la multitude, plutôt que pour l'État ou la Plutocratie, ces deux puissances qui ont pesé si lourdement sur eux (1)!

« Que résultera-t-il de là? Que les peuples verront clair un jour et qu'ils finiront par comprendre que la papauté est nécessaire au bien du monde. Les vivats et les acclamations de la monarchie italienne n'arrêteront pas la marche des idées et l'éclosion des sentiments. Les peuples entraîneront les gouvernements dans une voie nouvelle. Les bourgeois ont fait la sépara-

1. *Commentaire* du cardinal Manning *sur l'Encyclique.*

tion entre l'Église et l'État, et la suppression du pouvoir temporel en a été la conséquence. La démocratie fera la réconciliation entre l'Église et la Société, et la restauration de l'indépendance territoriale du Pape sous une forme et par des moyens que Dieu seul connaît sera le couronnement de cette grande œuvre. Ainsi l'intervention de l'Église demandant que les gouvernements s'occupent des questions ouvrières aura-t-elle sa récompense (1) ! »

CHAPITRE X

LA QUESTION SOCIALE (SUITE). — MOYENS PROPOSÉS POUR LA RÉSOUDRE : III° L'UNION DE L'ÉGLISE ET DU PEUPLE. — APPLICATION DES IDÉES DE MANNING A LA FRANCE. — UNE LETTRE DE M. DE VOGÜÉ.

Nous sommes entré insensiblement dans le troisième point de notre étude sur les idées sociales de Manning : *Union de l'Église et du*

1. The State of Rome. The Roman question. Cf. *Ecclesiastical Sermons*, *passim*.

peuple. Cette union est faite en haut lieu par l'Encyclique du Pape sur la condition des ouvriers. Elle doit se faire dans chaque Église particulière par le rapprochement du clergé et du peuple. Cette union, le Cardinal la voyait réalisée à travers le monde anglais, et l'une des plus douces consolations qu'il ressentit dans son grand cœur au jour de son jubilé d'Évêque, ce fut de contempler toutes ces Églises jeunes, vigoureuses, fièrement debout dans l'indépendance, avec toute la vitalité de ce qui est populaire.

Irlande, Angleterre, Amérique, Australie, toutes les voix qui parlent sur le globe la langue de Shakespeare et d'O'Connell, célébraient dans un concert unanime l'union du catholicisme et de la démocratie.

Il en avait l'âme débordante de joie. « Nous ne sommes en Angleterre qu'une poignée de fidèles, mais nous avons la bonne fortune d'être séparés du monde et des cours, et d'être soustraits par notre situation même à l'atmosphère délétère du favoritisme officiel et de la protection séculière. *La vraie protection de l'Église en Angleterre, c'est son indépendance, et sa vraie puissance, c'est sa liberté.*

« Nous sommes pasteurs des pauvres et pauvres nous-mêmes. Cette situation unit ensemble les pasteurs et le peuple par un sentiment de mutuelle dépendance et par une charité qui rappelle celle des premiers chrétiens, et que le monde jusqu'à présent n'a pas souillée de son souffle flétrissant.

« Nos prêtres sont unis entre eux et avec leurs évêques. Indépendants, dans leurs œuvres, de toute autorité séculière, ils s'aiment les uns les autres d'un amour fraternel si étroit, qu'on trouverait difficilement pareil amour dans toute autre région de la chrétienté. Si toutes ces choses sont pour nous, qui sera contre nous (1)? »

Et l'Irlande? Il en parlait avec enthousiasme jusqu'à son dernier soupir. « Regardez-la, disait-il, et, si noir que soit son ciel, si pauvre que soit sa terre, ne la plaignez pas. Elle est libre dans sa religion, et quand par le ministère d'âmes hautes et généreuses, telles que celle de Gladstone, elle aura reconquis l'autonomie de son petit territoire, il faudra que les sages de ce monde naviguent vers une petite île

1. *Le Sacerdoce éternel*, p. 125 et 262.

oubliée sur la carte d'Europe pour y admirer l'harmonie qui résulte de ce problème social résolu : *l'Église libre dans l'État libre* (1). »

L'Amérique fut félicitée par Manning en 1889, lors du centenaire de l'épiscopat des États-Unis. « Au moment où l'ancien monde se séparait de l'unité catholique, un nouveau monde surgissait à l'horizon, et maintenant cent quarante sièges épiscopaux sont établis dans ces régions de l'Ouest. Aujourd'hui, comme au temps de Pierre et d'André, le divin maître se promène là parmi le peuple, dans votre personne, vénérable frère, — disait Manning au cardinal Gibbons, — et dans votre voix, comme dans celle du Christ Jésus, le peuple reconnaît l'accent de l'amour, et c'est pourquoi le peuple vous suit, comme il Le suivait! »

Au Cardinal Archevêque de Sidney, il écrivait en 1890, lors de son jubilé : « Parmi tous les témoignages d'amour qui me sont arrivés à l'occasion de mes noces d'argent, il en est deux qui me sont particulièrement chers. L'Archevêque de Baltimore m'a écrit de l'Ouest au nom

1. *Le Cardinal Manning et la Question sociale.* Boyer-d'Agen, p. 41 et 43.

des évêques des États-Unis. Vous m'écrivez des régions de l'Étoile du Sud, au nom des évêques de l'Australie. Vos deux voix, pleines d'une affection fraternelle, me réjouissent. Elles m'apportent de deux côtés un puissant réconfort. Et maintenant que l'âge m'appesantit, j'appuie sur vous mes deux bras fatigués. Oh ! laissez-moi vous féliciter de vos longs et utiles travaux que j'ai suivis du regard pendant un demi-siècle. Grâce à votre zèle, l'Église catholique s'est propagée dans plusieurs provinces et diocèses ; ses œuvres surgissent de toutes parts et croissent *dans une absolue indépendance des pouvoirs terrestres. Ubi spiritus Domini, ibi libertas :* l'Irlande a donné cette grande leçon au monde qui parle l'anglais. Qui peut raconter ce que cette leçon produira dans l'avenir (1) ? »

Et la France? Et l'Église de France?

Manning lui appliquait-il les principes qu'il vantait pour l'Angleterre ?

Il aimait notre cher pays, il admirait notre gaieté, notre aisance, la bonne tenue des gens de nos campagnes et cet air de bien-être qui est répandu dans la plupart de nos provinces. Il

1. *The Tablet.* Jan. 16, 1892.

admirait nos industriels catholiques qui savent faire des sacrifices et donner le bon exemple. Il attribuait à la charité dont saint Vincent de Paul a popularisé chez nous les œuvres, la confiance réciproque des classes et le peu d'extension du paupérisme.

Mais il avait la hardiesse d'aller plus avant, et dans aucune circonstance il n'a omis de dire ce qu'il croyait la vérité sur la situation de l'Église dans notre pays.

— « Quand vous reviendrez en France, proclamez bien haut à votre beau pays que, pour le voir encore plus beau, *ses sincères amis d'outre-mer ne lui souhaitent que la liberté dont son Église a tant besoin,* la liberté dans une république qui ne doit pas plus être la caissière obligeante de ses évêques et de ses prêtres que ceux-ci n'y peuvent rester ses pensionnaires obligés.

« *Tout pour le peuple et par le peuple :* c'est le principe fondamental des grandes républiques. Il suffit seulement d'avoir, comme l'Irlande, le courage de le proclamer franchement, et la constance de le défendre jusqu'à l'abnégation extrême et jusqu'au triomphe final. Déjà vers 1865, je le disais à Mgr Darboy,

qui me regarda tout interdit et me demanda plaisamment si je ne retardais pas de quelques siècles sur le mien. — Oui, répondis-je, de quinze siècles seulement, car mon Église et moi, nous datons, Dieu merci! de ces âges chrétiens où l'Église était pauvre mais libre (1). »

On voit, par ces extraits d'une conversation que le Cardinal n'a pas eu le temps de contrôler, mais qui offre tous les caractères de la véracité, — car elle concorde avec tout ce qu'il a dit ou écrit sur cet important sujet, et notamment avec ce que nous avons entendu de sa bouche et ce qu'il a relu de ses yeux, — qu'il aurait adhéré à la république *non avec la préoccupation de sauver le budget, mais avec la volonté de conquérir les libertés communes*. Sa manière de voir était celle de Mgr Ireland (2).

1. *Le Cardinal Manning*, Boyer-d'Agen, p. 43 et 44.

Cf. *D'Irlande en Australie*, ch. I : Une audience du cardinal Manning. — « Son Éminence a parcouru elle-même la conversation, en y faisant quelques suppressions et petits changements. » Lettre du R. W.-A. Johnson, chanoine-secrétaire, 16 novembre 1888, à M. l'abbé Lemire. — Pour éviter à nos lecteurs la peine d'aller chercher ailleurs le récit de cette audience, nous le donnons en appendice.

2. Voir notre compte rendu de son discours du 18 juin 1892, à Paris, dans *le Messager de Saint-Joseph*, août 1892.

Et quand il demandait les libertés communes, ce n'était pas, hâtons-nous de le dire, pour la raison qu'on imagine communément.

On peut demander la séparation de l'Église et de l'État et la suppression du budget des cultes, par haine de sectaire, comme M. Clémenceau; par indifférence religieuse, comme M. Taine; par désir d'affranchissement et pour échapper aux roueries d'un gouvernement tracassier, comme M. de Cassagnac; par une conséquence d'un libéralisme sincère, comme Montalembert.

Manning s'élevait plus haut. Il se plaçait à un point de vue spécial, et non de guerre défensive mais de conquête. Il y avait chez lui la conviction bien arrêtée que le concordat, le code, la centralisation, et toute l'œuvre napoléonienne ont fini leur temps, et que la reconstruction de l'édifice social doit commencer par ceux qui sont les sauveurs et les modèles, les prêtres; qu'il faut mettre la cognée à la racine du grand arbre qui nous abrite depuis un siècle : s'il était assez large pour la bourgeoisie, il est trop étroit pour la démocratie, et, s'il a produit quelques fruits de vie, il porte maintenant des fruits de mort.

Mais il songeait à préparer l'avenir et non à dépêtrer le présent. Il voulait rapprocher l'Église et le peuple.

L'autorité a passé des mains des *classes* dans celles des *masses* (1). L'avenir est à la démocratie. C'est elle qu'il faut sauver, qu'il faut rendre chrétienne. C'est d'elle qu'il faut se rapprocher.

Or, le meilleur lien qui unisse le clergé au peuple, c'est le lien de l'amour : l'amour qui va jusqu'au sacrifice, jusqu'à l'argent! Quand le peuple nourrira le prêtre, il aimera le prêtre, et le prêtre aimera le peuple, et tous deux s'embrasseront dans un baiser de vie.

On régénère un pays comme un arbre, non par les branches, mais par les racines. Les racines sont dans les classes populaires : sur elles il faut verser la grâce!

Allez donc, disait Manning à tous les prêtres français qui lui rendaient visite, demandez la liberté pour partager le sort du peuple, pour manger son pain, toucher son cœur et conquérir son âme à Dieu!

1. Cf. *D'Irlande en Australie*, p. 80 et 81. Nous donnons en appendice ces deux pages.

Il avait mille fois raison.

Si nous ne réussissons pas en agissant de la sorte, eh bien, voilons-nous la face et prenons le deuil de notre cher vieux pays : c'est l'affaiblissement physique et moral, c'est le règne de Malthus et de l'alcool, c'est peut-être *la fin d'un monde.*

Pendant que Manning nous dit ces dures, mais fortes vérités, que faisons-nous? que fait-on autour de nous?

Pour défendre l'Église de France, on cite M. Thiers, l'idole des politiciens, l'homme des habiletés (1).

L'heure de citer ces hommes-là est passée.

La parole n'est plus à la diplomatie, mais à la grande logique populaire qui va au bout et qui remue à fond. C'est ce que voyait Manning, ce qu'il aurait voulu faire admettre par les évêques français. Mais l'audace de ses sacrifices les stupéfiait (2).

1. Voir Mgr Perraud : *Quelques Réflexions sur l'Encyclique du 16 février.*

2. « His frank advocacy of the disestablishment of the French Church *amazed* Cardinal Guibert, the late Archbishop of Paris, and other distinguished churchmen. » (*The Daily Chronicle.*) Cf. *Tablet*, jan. 23, p. 141.

— Il faudra donc dire adieu à la poésie du presbytère Lamartinien, adieu au calme des beaux livres, à la culture des abeilles, aux douces rêveries! On nous donnera un clergé à l'américaine, pressé, actif, poudreux, sans soutane, sans le décorum de l'ancien régime! Non, non, la France n'est point faite pour cela!

— Il est possible qu'il faille des tempéraments.

Mais laisserons-nous aux Anglo-Saxons le secret de la vie, et serons-nous par rapport à eux ce que sont par rapport à nous les prêtres grecs et les patriarches orientaux, les représentants du passé, un beau lierre sur de belles ruines? Ne serons-nous plus désormais que l'abbé Constantin ou l'abbé Tigrane? Ils travaillent en Amérique et en Angleterre comme un monde qui commence. Avons-nous le droit de nous reposer comme un monde qui finit? Nous ne pouvons pas finir sans que la vertu finisse.

Alors que faire?

Nous réveiller, sortir de la torpeur, devenir des ouvriers de la bonne parole et de la bonne action. « Une tâche nouvelle nous est imposée. L'Église n'a plus à traiter avec les parlements

et les princes, mais avec le peuple. Bon gré, mal gré, voilà notre œuvre. Et pour l'accomplir il nous faut un esprit nouveau et un nouveau genre de vie. Les calmes et belles allures des jours paisibles et abrités ne supporteront point le choc furieux de la démocratie moderne (1). »

— Mais alors c'est tout notre vieux système de conservation qui est condamné, c'est tout un monde qui s'en va, c'est la diplomatie romaine elle-même qui doit briser sa vieille chaîne de traditions, d'habitudes, de lenteurs calculées!

— Oui, disent-ils au delà des mers. Et ils appelleraient volontiers des bords du Mississipi un pontife des temps nouveaux. Et ils rêveraient d'asseoir sur la rive échancrée du Tibre jaune, à côté de la paix du Forum et du Palatin, entre Raphaël et les moines, un de ces évêques hardis, mouvementés, apostoliques, un Chevalier du travail!

Ces choses ne sont pas absolument exotiques. Déjà des évêques de France, et non pas des

1. The refined, gentle, shrinking character of calm and sheltered days will not stand the blunt of modern democracy. » *Charge to the Clergy*. 1849. (Characteristics of Manning, p. 52.)

moins considérables, envisagent ce que voyait Manning.

« Ce que je désirerais, en France, — écrivait cette année-ci (3 février 1892) Mgr Meignan, archevêque de Tours, — ce serait la liberté de l'Église comme aux États-Unis; ce serait l'affranchissement d'une sorte de tutelle du gouvernement. Rien n'empêche que, respectueux du pouvoir public, cherchant avec passion le bien du peuple, et particulièrement des ouvriers et des malheureux, nous nous inspirions des grands exemples des Manning et des Gibbons. La République n'a rien à gagner avec un clergé qui se ferait servile et se rendrait ainsi méprisable (1). »

Un laïque des plus haut placés et des plus considérables, un de ces voyants qui pressentent l'avenir, M. de Vogüé, de l'Académie française, nous écrivait dans le même sens à propos de la publication que nous avions faite d'un volume intitulé : *D'Irlande en Australie :*

« *Je vous remercie pour ces beaux récits de voyage qui unissent si heureusement votre pen-*

1. Lettre à un ami. *Journal des Débats.*

sée et la pensée fraternelle. J'y ai lu avec intérêt l'étude chaleureuse sur l'Irlande et le compte rendu de la visite au cardinal Manning.

« *Je crois bien que ce grand prélat est un peu prophète, quand il donne son opinion sur les conditions qui conviendraient le mieux au clergé français.*

« *Si vous avez suivi l'action de Mgr Manning dans ces derniers temps, vous savez comme moi que le chef de l'Église d'Angleterre a retrouvé et démontré par l'exemple la véritable force du prêtre dans nos sociétés.*

« *Souhaitons que l'Église de France comprenne cette leçon vivante et sache s'en inspirer. L'heure est solennelle pour elle : il s'agit de savoir si elle disputera aux Germains et aux Saxons le privilège de conduire l'âme des peuples, ou si elle se contentera... d'un rôle plus effacé* (1). »

1. Paris, 8 avril 1890. Lettre de M. E.-M. de Vogüé.

CONCLUSION

Je songeais à ces choses, le lendemain des funérailles de notre archevêque, Mgr Thibaudier. Je me promenais sur la plage de Gravelines, en face de cette mer houleuse qui nous sépare de l'Angleterre. C'était par une soirée sombre, qu'éclairait tristement un soleil rouge envahi par la brume comme un brasier par les cendres.

Il me semblait entendre dans le lointain, par delà les flots, la plainte de tout un peuple escortant le cercueil du primat de Westminster, et voir passer dans les rues de Londres l'immense cortège funéraire.

Non, me disais-je, depuis que Thomas Becket abordait sur cette hospitalière rive de France, réputation semblable à celle de Manning n'est pas venue d'Angleterre jusque chez nous. Une Église qui possède de tels hommes n'est pas une Église morte; c'est une Église qui revit et

qui prend sa place au grand soleil de la catholicité.

Il me semblait aussi revoir la vénérable figure d'ascète que j'avais contemplée vivante et radieuse, au parloir de la maison épiscopale, entre les portraits chéris de Pie IX et de Wiseman. Je revoyais ses yeux calmes et doux, rayonnant d'une tranquille lumière. Manning vint à nous, comme un religieux qui sort de sa cellule, sans préoccupation de dignité, avec la simplicité d'un homme qui va à d'autres hommes : bon, digne, vrai, profondément vrai, disant à tous, comme l'héroïne de la tragédie antique, l'admirable Antigone : *Je suis né pour l'amour, non pour la haine!* — n'ayant rien de la pose, rien de l'étiquette, rien de cette espèce de défiance que nous portons tous devant les étrangers.

Nous étions pour lui des inconnus : il ne savait pas notre manière de croire et de penser ; cependant il déclara tout haut ce qu'il pensait lui-même.

Je le revois pressant de son bras amaigri et de ses doigts transparents de blancheur une main qui m'est bien chère, bénissant un enfant qui

était avec nous et dont le regard distrait se promenait sur les murs, pendant que lui, le Cardinal, parlait de l'Église, de l'Irlande, de la France. Je le revois surtout, bénissant un missionnaire qui partait au loin avec des Irlandais !

Et c'est en souvenir de cette bénédiction restée chère à mon cœur et de cette entrevue dont je puis bien dire, comme l'agitateur Burns, « que j'ai senti dans mon cœur, après elle, plus d'espérance et d'encouragement que je n'en ai retiré d'aucune conversation avec qui que ce soit, » c'est en souvenir de ces choses que j'ai écrit les lignes qui précèdent !

Puissent-elles, semblables au bouquet du pauvre dont parlait Séverine, la femme qui savait admirer Manning et qui depuis a baisé les pieds du Pape, témoigner ma reconnaissance !

Et moi aussi je les dépose avec attendrissement sur la tombe de Kensal-Green, pauvres et humbles fleurs, parmi les bouquets plus riches que la reconnaissance d'une grande nation y portera fidèlement.

Montalembert fit le pèlerinage d'Irlande et revint éclairé pour sa vie.

Nous ferons le pèlerinage de Kensal-Green,

et, démocrates chrétiens, nous nous lèverons de là, éclairés, fortifiés et grandis.

Car c'est un émule de Manning, l'illustre saint Anselme, qui a écrit cette parole : *Dieu n'aime rien tant au monde que la liberté de son Église.*

Elle suffit pour nous donner la force et l'espoir.

APPENDICES

APPENDICE I

UNE AUDIENCE DU CARDINAL MANNING (1).

Le palais du cardinal Manning est situé dans un quartier pauvre. C'est une grande maison de briques noirâtres, comme la plupart des habitations confortables de Londres. Dans la façade, point de luxe, mais simplicité et gravité.

Nous sonnons : un bon vieillard, à l'air vénérable, ouvre la porte. Le P. Achille lui parle en

1. Cette audience nous fut accordée, à mon frère, à un ami commun et à moi, le 25 septembre 1888. Mon frère, le P. Achille Lemire, de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, se rendait en Australie et il avait besoin de faire viser ses pouvoirs de prêtre à l'archevêché de Westminster. — Le récit de notre audience a été contrôlé par le Cardinal lui-même, qui en a autorisé la publication. C'est ce qui lui donne une particulière importance.

anglais; et cela réjouit le brave homme qui n'aura pas de peine à comprendre les étrangers.

« — Nous sommes Français, nous serions très heureux d'avoir l'honneur d'être présentés au Cardinal. »

Le bon vieux demande nos cartes, va les porter au secrétaire de Son Éminence. Et presque immédiatement le secrétaire nous envoie une réponse favorable.

Du vestibule on nous fait entrer dans un grand salon ou parloir, très simplement meublé. Au milieu de la pièce, une grande table de bois de chêne; tout autour, des chaises rembourrées et couvertes de cuir noir; aux angles, des fauteuils. Aux murs sont appendus les portraits des archevêques de Westminster et des anciens Vicaires apostoliques de Londres, parmi lesquels nous remarquons les cardinaux Wiseman et Manning. Un grand portrait en pied du pape Pie IX domine tous les autres. Pie IX règne manifestement dans ce salon et dans tout le palais archiépiscopal. C'est Pie IX qui a rétabli la hiérarchie catholique en Angleterre, et Mgr Manning a conservé pour lui un filial amour.

Nous attendons un moment; et bientôt, par la

porte entr'ouverte nous voyons arriver de l'autre côté du vestibule... le Cardinal.— Il vient vers nous. Nous allons au-devant de lui, baisons son anneau et recevons à genoux sa bénédiction. Il nous relève avec bonté, et nous fait avancer vers le fond de la salle, loin de la porte et près du foyer.

« — Asseyez-vous, Messieurs ! »

Le Cardinal nous présente lui-même des chaises, évite le fauteuil, y fait asseoir le missionnaire irlandais en appuyant sa main sur son bras, et en regardant sa bonne figure avec une particulière bienveillance.

Nous nous rangeons autour du Cardinal.

LES ÉCOLES NEUTRES.

La conversation s'engage. Après avoir dit au P. Achille quelques mots sur les missions, se tournant vers nous et posant successivement son doux regard sur chacun des visiteurs : « Vous êtes les amis du religieux?... et ce petit garçon

est votre fils? (M. X... avait avec lui son fils, un petit garçon de 9 à 10 ans)... Et vous êtes de la ville d'Hazebrouck?... Eh! Messieurs, je connais tout le monde dans cette ville!

« — Comment, Éminence?

« — Eh oui! j'ai traversé tant de fois la gare d'Hazebrouck en me rendant sur le continent! Les employés sont mes amis. »

Le P. Achille fit observer que récemment on avait beaucoup parlé de cette ville à propos de laïcisation, et qu'on y avait fondé des écoles libres.

« — Vous voulez dire des *écoles catholiques*, mon ami? interrompit vivement Monseigneur.

« — Oui, Éminence.

« — Quelle est en Angleterre la situation par rapport aux écoles? fit l'un d'entre nous.

« — En Angleterre, répondit le Cardinal, on « a voulu un moment empêcher que les écoles « fussent « *dénominationales* ». C'est là un mot « barbare pour vous : écoles *dénominatio-* « *nales!* Il veut dire écoles confessionnelles, « écoles qui ont une enseigne religieuse, qui « sont protestantes ou catholiques. Par écoles « *non*-dénominationales on entend des écoles où

« les catholiques et les protestants peuvent aller
« ensemble, où l'on ne parle pas de religion
« positive.

« Une loi fut votée en ce sens en 1870.

« Elle établissait quelque chose qui ressem-
« ble à l'école neutre. Mais le sentiment reli-
« gieux du peuple anglais s'est opposé invinci-
« blement à l'application de cette mesure. Il a
« fallu, pour ne point le froisser, rétablir au
« moins la lecture de la Bible. Mais nos écoles
« n'étaient pas, même en ce cas, neutres comme
« les vôtres : car on y parlait de Dieu. En
« France, vous êtes au dernier degré : vous des-
« cendez plus bas que les païens, qui croyaient
« en Dieu. Chez vous, Messieurs, un athée peut
« venir s'asseoir sur les bancs des écoles à côté
« d'un catholique : il n'entendra rien qui le
« gêne. Cependant, je dois vous dire que sur
« cette question de l'éducation, l'avenir pour
« nous n'est pas certain.

« Nous ne pouvons pas compter sur les chefs
« de partis : car les chefs de partis sont des
« esclaves ! De peur de perdre un adhérent, ils
« font des concessions regrettables, ils sacrifient
« tout à la politique.

LA DÉCENTRALISATION, LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION.

« — Monseigneur, que pensez-vous de la situation de la France?

« — Je crois, comme tout le monde, qu'une « grande crise est imminente. Et cette crise « n'est pas le résultat de la république. La cause « est plus ancienne, plus profonde. *Elle est dans « la Révolution.* La Révolution a détruit en « France l'initiative privée. Ce qui vous manque « le plus, *c'est la liberté, et surtout la liberté « d'association.* »

Et avec une gravité imposante, comme s'il avait prononcé un oracle, le vieux Cardinal laissa tomber cette parole :

« — *La centralisation, Messieurs, c'est la « mort!*

« Voyez! n'est-ce pas étonnant et anormal « qu'une *infime minorité de libres-penseurs* fasse « la loi dans un pays où il y a au moins 30 *mil- « lions de catholiques* dénommés? Paris domine « la France. Et l'on s'est habitué à cette tyrannie. « On attend toujours le mot d'ordre d'en haut

« avant de faire quelque chose. Tout ce qui n'est « point administratif est mort ou languissant. « Messieurs, ne demandez pas sans cesse une « direction au gouvernement. *Unissez-vous,* « *prenez de l'initiative, agissez par vous-mêmes.*

« — Éminence, nous habitons une province « où ces idées sont encore comprises. *La* « *Flandre a des traditions communales bien* « *vivantes,* et la loi scolaire en les contrariant « donne à ces traditions une nouvelle force (1). »

Le cardinal Manning est partisan du *home rule*. Il tire les conséquences de ses principes sur la décentralisation et il veut en faire bénéficier l'Irlande. Il traitait donc une question qui lui était chère et dont l'exposé nous réjouissait

1. Pour la seule ville d'Hazebrouck, une petite ville de 10.000 habitants, l'initiative privée, gênée cependant par l'ingérence administrative, a réalisé des choses admirables, depuis une vingtaine d'années. Qu'il nous suffise d'énumérer, en fait d'établissements utiles à tous, le Petit Séminaire de Saint-François-d'Assise, le collège libre de Saint-Jacques, l'orphelinat Warein, la maison des sœurs noires (sœurs garde-malades), la belle église de Notre-Dame, sept écoles primaires libres, sans compter les nombreuses fondations qui sont le meilleur revenu de l'hospice et du bureau de bienfaisance, et d'autres legs offerts à l'Administration diocésaine pour établir à Hazebrouck des missionnaires flamands.

vivement. Aussi ajouta-t-il avec l'animation d'un homme qui se sent compris et approuvé dans des idées qu'il aime :

« — En Angleterre, Messieurs, les *asso-* « *ciations* sont très puissantes et les villes font « des entreprises colossales. La municipalité de « Manchester, par exemple, a dépensé pour « fournir de l'eau aux habitants une somme « de *deux millions de livres sterling* (50 mil- « lions de francs). »

Et s'animant par degrés, le Cardinal dit avec énergie : « Messieurs, si demain Londres était « détruit, eh bien, Liverpool, Édimbourg, « Leeds, Birmingham, Manchester, se lève- « raient pour la patrie! Dans ces grandes villes « on entretient l'amour des intérêts britanni- « ques. On y concentre toutes les forces so- « ciales. Ce sont de petites patries dans la « grande...

« D'ailleurs, c'est parce que les Anglais res- « pectent la liberté et l'initiative individuelle « qu'ils en sont arrivés à tolérer l'exercice du « culte catholique. »

LE CATHOLICISME EN ANGLETERRE.

« Y a-t-il beaucoup de catholiques à Lon-
« dres? fit l'un d'entre nous.

« — Deux cent mille, répondit Monseigneur.
« Ils sont pauvres, mais très bons. Ce sont,
« pour la plupart, des ouvriers irlandais.
« Remarquez bien, Messieurs, que nous ne
« sommes pas traités en parias comme les ca-
« tholiques de France.

« *Nous sommes regardés comme une des*
« *forces sociales, comme une des puissances qui*
« *concourent au maintien de l'ordre et de la*
« *tranquillité.* Oui, le catholicisme, à force
« d'initiative et de vie, s'est fait reconnaître
« pour une de ces institutions que les Anglais
« appellent « *respectables* », et qu'ils respec-
« tent en réalité.

« Tenez! tout dernièrement, M. le curé de
« la Madeleine à Paris, M. Le Rebours, est
« venu me voir. Il n'avait pas quitté la soutane
« pour faire le voyage de Londres. Personne
« ne lui a manqué de respect. Il a même été

« surpris de la considération dont il a été « honoré partout. Les sœurs de charité sortent « en habit religieux avec leur cornette blanche, « et on les respecte. Par exemple, quand elles « voyagent en chemin de fer, dans un compar- « timent de dames seules, les employés vont « leur demander si elles ne manquent de rien, « si elles n'ont pas besoin de boire ou de « manger.

« — Et le gouvernement partage-t-il ce res- « pect?

« — Oh oui! les changements de ministères « n'y font rien. Les tories et les whigs ont la « même largeur de vue sous ce rapport.

« Vous parliez de la question de l'enseigne- « ment. Eh bien, à Londres, il n'y a point du « tout d'ostracisme pour les hommes de reli- « gion. Un de mes prêtres se rend au départe- « ment de l'éducation (ministère de l'instruc- « tion publique). Il peut être le plus petit, le « moins considérable (pour ainsi dire) de mes « prêtres, peu importe : il est reçu avec conve- « nance; on écoute ce qu'il dit et on fait droit « à ses réclamations. »

LA SITUATION DE L'ÉGLISE EN FRANCE.

« — Que pensez-vous, Éminence, de la « situation de l'Église en France? du budget « des cultes? » (Je tenais à avoir l'avis du Cardinal sur une question qui divise les hommes les plus éclairés) (1).

« — Ne me provoquez pas là-dessus, » dit vivement Mgr Manning.

(Et en disant ces mots il fixait sur moi des yeux brillants et étendait ses deux mains comme pour écarter une question sur laquelle il ne tenait pas à exprimer sa manière de voir. Mais il parla néanmoins.)

1. Nous n'avons pas qualité pour discuter cette question. — Il nous suffira de remarquer que Mgr Manning ne parle pas de l'indemnité due pour les biens confisqués. Il n'entame pas ce côté du débat. La question de la liberté de l'Église est une question de principe. Celle du traitement du clergé est une question d'expédient. Les opinions diffèrent à ce sujet. M. Goblet serait d'avis de remplacer le budget des cultes par une rente sur l'État. Mgr Freppel demande une dotation permanente. Le P. de Pascal se contenterait à la rigueur des presbytères, des églises et du droit de recevoir des legs. Le cardinal Manning, s'élevant plus haut, demande tout simplement la liberté et se montre disposé à faire tous les sacrifices pour l'obtenir.

« Sur cette question, Messieurs, j'ai eu occa-
« sion de m'expliquer avec Mgr Darboy. Pen-
« dant le concile, je lui ai dit maintes fois ma
« pensée. Je crois que l'Église de France ne
« sera pas libre aussi longtemps que l'on main-
« tiendra le budget des cultes. Le salaire
« enlève le prestige. La liberté, je le sais, c'est
« la pauvreté, mais c'est aussi la considération
« publique, c'est la dignité, c'est la force. *Le*
« *clergé n'est ni un instrument de règne, ni un*
« *appui dynastique; il est une force sociale.* Ah!
« j'entends les objections, je prévois les diffi-
« cultés. On me dit que beaucoup de pa-
« roisses ne pourront pas entretenir leurs prê-
« tres. — Cela n'arrivera que pour les pa-
« roisses très petites, très pauvres, ou peu
« chrétiennes. Il y aura du reste un moyen
« transitoire d'y remédier : Que les prêtres se
« groupent, s'il le faut, par cantons; qu'ils
« vivent en communauté et que le dimanche
« ils aillent célébrer la messe où il y a des
« chrétiens. Ils pourront vivre, Messieurs. Et
« s'ils sont intéressés à conquérir des âmes,
« n'en seront-ils pas plus zélés? — Il y a une
« question plus grave : celle des séminaires.

« Nous n'avons pas, nous, de séminaires sub-
« ventionnés par le gouvernement. Cependant
« les prêtres ne nous manquent pas. On fera
« en France comme on fait en Irlande, en Amé-
« rique, en Angleterre. Le pauvre peuple don-
« nera aux prêtres de quoi vivre. »

La figure du vénérable cardinal s'était animée.

Il nous regarda avec la satisfaction d'un homme heureux d'avoir exposé une théorie qui lui est chère. Et un bienveillant sourire effleura ses lèvres quand l'un d'entre nous eut répondu :

« Nous sommes d'un diocèse, Éminence, où
« les fidèles ne laisseront pas leurs prêtres dans
« la détresse et où la liberté rouvrirait au clergé
« la vie publique qui lui est fermée maintenant.

« — Souvenez-vous bien d'une chose, dit en-
« core le Cardinal, un gouvernement ne compte
« pas avec ceux qu'il paie, car, quoi qu'on
« dise, il sait que ceux qui reçoivent de l'argent
« peuvent difficilement imposer des conditions.

« Le peuple, de son côté, a conscience de cette
« situation délicate et il ne suit pas volontiers
« les prêtres qui font de l'opposition au gou-
« vernement, et prennent par là une attitude
« qui lui semble incorrecte.

« — Les évêques aussi sont gênés, dit l'un « d'entre nous. Il leur est difficile d'appuyer « publiquement les hommes d'avant-garde. »

Le Cardinal laissa tomber cette observation. Il semblait dire : « Je ne puis juger une manière de « faire qui est toute relative. C'est là une ques- « tion d'appréciation et qui peut être délicate. »

Avec une hardiesse tout irlandaise, le P. Achille parla de la nomination des évêques par le gouvernement.

Le Cardinal lui répondit en anglais; un sourire légèrement malicieux nous laissa deviner sa pensée. En ce moment il se leva.

Il s'adressa au missionnaire : « Vous quit- « terez bientôt le pays, mon cher frère?

« — Oui, Éminence, et je pars avec des reli- « gieuses de votre diocèse, du diocèse de West- « minster.

« — Oh! répondit le Cardinal, ce sont de bien « bonnes filles; je crois que vous en serez con- « tent. Vous partez prochainement?

« — Dans trois jours, sur l'*Ormuz*. En atten- « dant, je vais faire voir Londres à mes amis.

« — Il n'y a pas beaucoup de belles choses

« à Londres. Vous verrez Westminster-Abbey,
« Saint-Paul, les musées. » Et regardant le petit garçon qui était avec nous et qui pendant ce long entretien avait promené ses yeux errants sur les portraits des archevêques de Westminster :

« — Est-ce que cet enfant sera prêtre?

« — Ce que Dieu voudra, répondit son père.

« Veuillez, Éminence, lui donner votre bénédic-
« tion, bénir aussi ses parents, et nous bénir. »

Nous étions à genoux : le Cardinal nous donna sa bénédiction et nous tendit son anneau épiscopal à baiser. Nous étions enchantés d'une si grande bienveillance. Son Éminence sortit du parloir et traversant le vestibule rentra dans ses appartements.

Le secrétaire vint à nous : « Le Cardinal a été bien bon pour vous, Messieurs, il vous a donné un entretien de près d'une demi-heure. »

Le portier lui-même, mesurant notre importance à la longueur de l'entrevue, et s'imaginant dès lors que nous étions des personnages, vint nous féliciter.

Le secrétaire eut la courtoisie de nous parler du diocèse de Cambrai et de rappeler que lui-

même y avait accompagné le cardinal Wiseman en 1852 lors des fêtes de Notre-Dame de Grâce.

Nous désirions emporter le portrait et un autographe du cardinal Manning.

« — Vous trouverez le portrait chez Burns and Oates, répondit le secrétaire, et je vous procurerai l'autographe. »

Il monta aussitôt chez le Cardinal et revint avec les lignes suivantes, écrites de sa main sur une demi-feuille de papier :

« Bénédiction de Dieu sur les écoles libres de France !

« Henri E.
« Cardinal Archevêque de Westminster.

« *Le* 25 *septembre* 1888. »

Au dehors, la pluie tombait. Mais nous ne songions pas à nous en plaindre. Peu importe le reste, disions-nous unanimement. Nous avons vu le cardinal Manning. Cela vaut un voyage à Londres.

SON PORTRAIT.

Le cardinal Manning est grand, maigre, et sa maigreur ajoute à sa haute taille. Sa figure est osseuse, ascétique, empreinte d'une légère teinte de mélancolie; ses yeux, doux et bons, rayonnent d'une tranquille lumière; son front n'a que peu de rides; ses mains sont presque transparentes de blancheur, et ses longs doigts effilés sont très beaux. Sa voix, bien que basse et ferme, est singulièrement limpide et douce, et le genre et le ton de sa conversation ajoutent au charme de sa dignité et à la grande amabilité de son caractère. Un peu courbé par l'âge et fatigué par le travail, il a l'attitude et le port d'un homme qui a beaucoup pensé et beaucoup agi. Il est vêtu d'une soutane noire et d'un grand pardessus. Il porte la barrette rouge qui est un des insignes cardinalices.

Mgr Manning s'exprime correctement en français. Sa phrase est bien un peu lente et parfois embarrassée, mais elle est toujours pleine de choses qui sont dites avec un tour original. Elle exprime des pensées nettes en un langage

solide. La conversation du Cardinal est un repas à l'anglaise : il y sert de bonnes et fortes vérités. Point de mots inutiles. Ainsi du reste parlent les hommes d'âge et d'expérience, surtout quand ils manient une langue qui ne leur est pas tout à fait familière.

On remarque dans les idées, dans le langage et jusque dans la physionomie de l'archevêque de Westminster quelque chose d'évangélique. On comprend, rien qu'à le voir, que ce vieillard doux et grave a l'habitude de lire et de méditer l'Écriture sainte. Toutes choses pour lui sont simples et grandes. Il parle tranquillement de ce qui met *l'ordre dans la société et la foi dans les âmes.*

Nous, Français, nous avons une tendance à parler de nos dévotions, si nous sommes catholiques; de nos préférences dynastiques, si nous sommes conservateurs : c'est mettre le pied dans le domaine de la discussion.

Le cardinal Manning, comme tous ceux qui ont eu affaire aux protestants et qui ont lutté pour les vérités essentielles, se tient dans des régions plus élevées et sur un terrain plus ferme et plus large.

Il me semble être le représentant le plus complet et le plus autorisé du genre *de ministère qui convient à nos sociétés démocratiques.*

Il aime l'Amérique du Nord ; il y est aimé.

Mgr Manning ne frémit ni ne recule devant l'état social qui nous fait trembler pour l'avenir. Il sait que le prêtre doit rester jusqu'à la fin des temps « *le sel de la terre et la lumière du monde* ».

Le Cardinal est l'archevêque de la démocratie, entendue dans le sens acceptable du mot, parce que dans une société où les distinctions sociales vont s'affaiblissant de plus en plus, il possède les deux seules supériorités qu'elle accepte : celles *de la science communicative et de la vertu austère.*

APPENDICE II

LA SITUATION POLITIQUE EN FRANCE (1).

Hier je lisais dans une Revue anglaise un article sur la situation de la France. L'auteur, homme calme et sensé, fait des observations affligeantes pour notre patriotisme, mais dont il est difficile de contester la justesse.

En France on ne lit pas assez les Revues étrangères. Elles abordent carrément les questions, les traitent à fond et disent à chacun son fait, sans ménager les puissances établies, sans se payer de mots, de recettes de charlatans ou de palliatifs frivoles.

Dans notre vieille Flandre où les familles sont fortes, l'industrie prospère et les communes bien établies, il y aurait profit à savoir ce que pensent et disent les Anglais.

L'auteur de l'article que j'ai sous les yeux,

1. Voir *D'Irlande en Australie*, ch. XI, p. 80 et 81.

prétend que le peuple français est d'une ignorance déplorable sur les vrais intérêts de la patrie..., que les élections, surtout dans les petites villes et les campagnes, ne sont pas des luttes politiques, mais de misérables querelles de familles, des rivalités de jalousie et d'ambition...; qu'il a manqué au peuple une éducation politique...; que lorsque le suffrage universel fut établi, on aurait dû changer le mal en bien, et au lieu de discuter sur la valeur théorique de ce mode d'élection, apprendre aux foules la manière de s'en servir.

Il dit encore que les hommes sérieux et intelligents, les prêtres surtout, étaient naturellement chargés de cette éducation...; que c'est une absurdité de séparer l'éducation politique de l'éducation morale...; qu'il n'y a pas deux consciences...; que l'homme privé et l'homme public sont soumis également au décalogue...; qu'il n'est pas admissible qu'on soit catholique dans l'église, et que, dans une salle de scrutin, on fasse de son vote une arme contre le catholicisme...

Qu'en ce moment, il ne s'agit plus, en France, de questions de dynasties ou de personnes, de

monarchie ou de république; mais qu'il faut avant tout sauver la société, que le clergé est le sauveur des nations..., que les évêques ont fait la France, et que seuls ils pourront la refaire! — Mon Anglais a-t-il tort?

Il répète ensuite ce que le cardinal Manning nous a dit sur le manque de liberté en France. En France, d'après lui, il n'y a plus que deux classes d'individus : les oppresseurs et les opprimés. Les oppresseurs, ce sont les fonctionnaires, les chercheurs de places, les sangsues, les délateurs. Les opprimés, ce sont tous les autres, tous ceux qui sont réduits à parler des libertés communales, des droits de la famille et de la religion, sans pouvoir rien faire de plus, hélas! ou sans se donner la peine de faire davantage.

Je lis avec grand profit dans les Revues anglaises plusieurs de ces articles sur la France. D'autres passagers font comme moi.

Ils demandent si ces Revues étrangères se rendent bien compte de notre situation. Je crois que oui! D'abord il est des choses qu'on voit mieux à distance. Et puis les Anglais sont des hommes judicieux et pratiques; en général

même, ils sont bien disposés pour la France et par conséquent ils n'exagèrent point le mal.

Tous sont unanimes à admettre qu'en France l'autorité a passé des mains des *classes* dans celle des *masses;* que les masses sont incapables d'exercer cette autorité par suite de leur ignorance, et que cette ignorance est due à l'inertie politique de l'*aristocratie,* qui aurait dû s'emparer du peuple avant que la franc-maçonnerie et le socialisme ne s'en emparassent. Par aristocratie, les Anglais entendent les nobles, les industriels, les savants, le clergé. Et maintenant que faire?... Gémir dans les salons, se lamenter à huis-clos dans les presbytères... est-ce assez pour conjurer le mal? Le socialisme, c'est l'ennemi. Est-on prêt à tenter contre lui une lutte désespérée?

APPENDICE III

UNE VISITE AU TOMBEAU DE MANNING (1).

Cependant une pensée me hantait toute la journée : c'était celle du grand cardinal de Westminster qui nous recevait il y a quatre ans, et qui n'est plus dans son *archbishop's house* pour nous parler et nous bénir. La vue des tombes des grands hommes anglais me faisait penser au tombeau de celui dont le nom sera vénéré dans les siècles futurs, et dont l'action sur le peuple a été plus intime, plus féconde et plus surnaturelle que l'action de tous ces illustres défunts qui reposent en paix sous la nef de Westminster. Le cardinal Manning n'est point enterré là ; il ne l'est point non plus, comme les évêques de France, dans une église catholique de Londres. Ses restes ont été trans-

1. Extrait d'une lettre de mon frère, qui a paru dans le journal l'*Indicateur*. Il visita le tombeau de Manning en se rendant à la Trinidad au mois d'octobre 1892. Nous croyons qu'elle intéressera nos lecteurs.

portés au cimetière de *Kensall-Green*. Je résolus de m'y rendre, pour faire un pèlerinage à la tombe du grand homme et puiser là, dans la prière et le souvenir, une force nouvelle au service de Dieu.

En traversant les rues qui conduisent au cimetière, je songeais à l'immense cortège qui parcourait ce même itinéraire au mois de janvier dernier. Je songeais à ces pauvres, à ces ouvriers, à ces parias de Londres qui accompagnaient en sanglotant la dépouille mortelle de celui qui fut leur père, leur ami, leur défenseur. Demain, des foules seront à Westminster, assistant au service funèbre du poète Tennyson; mais ces foules seront composées de puissants, de nobles, de riches. Le peuple sera-t-il là? — Il était derrière l'humble convoi qui se dirigeait vers *Kensall-Green*. Et ces funérailles du grand Cardinal resteront inscrites dans le cœur du peuple anglais.

Il était près de 5 heures du soir quand nous arrivâmes au cimetière. Kensall-Green est un des faubourgs de Londres, un faubourg qui se forme et qui est essentiellement populaire. Les maisons y ont des proportions assez modestes,

et les gens qui les habitent sont des travailleurs. On comprend du reste que le haut monde et que la classe aisée ne cherchent point, pour bâtir, le voisinage d'un cimetière.

Celui de Kensall-Green est très vaste et entouré d'une très haute muraille. Nous nous dirigeons vers la partie catholique; car en vertu de cette liberté qu'on pratique en Angleterre, les catholiques ont leur cimetière à eux, ou du moins, une partie du cimetière commun leur est spécialement réservée. Une porte particulière y conduit. Elle est surmontée d'une inscription : *St. Mary's Catholic Cemetery*. Nous entrons. Avant d'arriver au cimetière proprement dit, à l'enclos des tombes, il nous faut parcourir trois à quatre cents mètres par un chemin bordé de gazon et d'arbustes. On croirait entrer dans un jardin anglais. A l'extrémité de cette allée, se trouve la chapelle mortuaire où se récitent en partie les prières des funérailles, et d'où le cortège part vers le lieu de sépulture. Cette chapelle, bâtie en pierres grises, est fermée. Nous cherchons immédiatement le tombeau du Cardinal. Un brave homme que nous rencontrons nous conduit à travers les nombreuses petites

allées qui partent dans toutes les directions. Les noms inscrits sur les pierres appartiennent à des nationalités diverses : il y a des noms anglais, italiens, français, irlandais. Enfin, nous arrivons auprès d'un monument d'assez considérables dimensions : c'est celui du cardinal *Wiseman*. Il est rectangulaire comme les tombes qu'on retrouve à Saint-Denis; sur la face supérieure, une figure couchée représente le Cardinal dans ses habits pontificaux. Il est sous verre. On en fait le tour.

Auprès et en dehors de ce monument a été déposée la dépouille mortelle de Manning. Une palissade peinte en brun entoure l'emplacement de la fosse. Sur la tête de la fosse est plantée une croix de bois de près de 1 m. 50, avec le monogramme du Christ : J. H. S. Pas de nom, pas de date, pas même les lettres R. I. P. La surface de la tombe est unie, et couverte d'un gazon dont l'herbe est touffue.

Sur ce gazon sont éparpillés des restes de couronnes, de petites croix de bois, des fleurs, des feuilles de laurier; les petites croix conservent encore le fil qui servait à attacher contre elles les feuilles et les fleurs; tout cela est à

moitié desséché ou pourri par la pluie et le soleil.

Pas de traces de couronnes ou de fleurs artificielles. Tout ce qui a été déposé là a été coupé des arbres ou des plantes. Au pied de la croix, dans l'intérieur de l'enclos, je remarque une grande carte de visite, tachetée par les gouttes de pluie qui en ont effacé presque toute l'inscription écrite avec de l'encre. Les mots suivants sont les seuls que je puisse déchiffrer :

To our...
from his poor children (1).

Sur un autre point de la tombe, je trouve une sorte de plaque, elle aussi toute rouillée par la pluie, portant l'inscription suivante :

From St-Alphonsus' League of the Cross Glascow (2).

C'est là tout ce que j'ai vu sur la tombe du Cardinal. Tout autour, de nombreuses traces de pas indiquent que les foules viennent souvent la visiter. La désolante pauvreté de cette tombe

1. A notre... de la part de ses pauvres enfants!
2. Offert par la Ligue de la Croix. Groupe Saint-Alphonse à Glascow.

m'a remué le cœur. Sans doute, il n'y a là rien de définitif. Le clergé et le peuple catholique de Londres préparent un monument digne de leur amour et digne de Manning. Mais on aurait pu faire un provisoire un peu plus convenable. Et cependant, après tout, peut-être vaut-il mieux laisser la tombe telle quelle! Elle n'est point, comme celle de Wiseman, défendue par un treillis et par du verre contre l'approche des visiteurs. Cela permet aux petits et aux pauvres d'aller déposer un bouquet sur le gazon. Et cette pauvreté leur rappelle mieux que, pendant sa vie et jusque dans sa mort, le Cardinal resta l'homme pauvre et l'ami des pauvres.

Après avoir récité à genoux le « *De profundis* » et l' « *Iste Confessor* » je dus me résigner à partir. Le soir arrivait : le sinistre brouillard d'automne était descendu sur Londres. Il faisait froid. J'étais fatigué. Je cueillis une touffe de l'herbe qui croît sur la tombe, ramassai quelques fleurs fanées, et partis.

Une heure après, nous étions rentrés chez Fripps. La journée avait été bonne. J'étais profondément heureux d'avoir fait le pèlerinage de Kensall-Green.

Depuis, j'ai mis dans une enveloppe de lettre, expédiée de Southampton, des fleurs et des herbes cueillies sur la tombe de Manning, ainsi qu'une petite croix de bois de la grosseur d'une règle, la petite croix d'un pauvre Irlandais, portant une médaille rouillée, la médaille de la Société de tempérance. Ce ne sont pas des reliques, mon cher frère; mais pour nous deux, qui avons été reçus par Manning vivant, un brin d'herbe qui a poussé sur sa tombe est un souvenir de cœur.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Avant-propos. V

Lettres d'approbation. VII

Introduction. XXI

PREMIÈRE PARTIE

Le Prêtre ou l'Homme de Dieu.

Chapitre premier. — Droiture de Manning. — Sa conversion. 1

Chapitre II. — La piété de Manning. — Ses dévotions. — Sa tournure biblique. 7

Chapitre III. — L'austérité de Manning et sa tendresse de cœur. 13

Chapitre IV. — Inflexibilité de Manning dans la doctrine. — Son respect pour les personnes. . . 19

DEUXIÈME PARTIE

Le Patriote.

Chapitre premier. — Manning, Anglais de race et d'éducation. 23

Pages.

CHAPITRE II. — Manning, Anglais de cœur. — Son amour pour le pays, pour la famille royale et pour les grands hommes de l'Angleterre. . . 36

CHAPITRE III. — Manning mêlé à la vie publique de l'Angleterre. — Sa popularité profite à l'Église catholique. 49

CHAPITRE IV. — Manning, Anglais dans ses livres. — Les qualités de son style. 58

CHAPITRE V. — Manning, Anglais dans son genre d'éloquence. — Sa théorie de la prédication. . . 70

TROISIÈME PARTIE

Le Démocrate ou l'Homme du peuple.

CHAPITRE PREMIER. — Le Cardinal et les pauvres ouvriers irlandais. — Ligue de la tempérance. . 77

CHAPITRE II. — Le Cardinal et la nation catholique d'Irlande. — Le *home rule*. 87

CHAPITRE III. — Les rapports du Cardinal avec les Irlandais deviennent le point de départ de ses rapports avec tous les ouvriers de Londres. — La grève des *Dockers*. 101

CHAPITRE IV. — L'amour du peuple chez nos contemporains. — L'amour du peuple chez Manning. — Fusion de la charité divine et de la sympathie humaine. 115

CHAPITRE V. — Le cardinal Manning se prépare aux questions sociales dans les commissions pour le logement des pauvres et pour l'éducation nationale. — Son opposition aux écoles neutres

Pages.

dans l'intérêt du peuple et de la civilisation chrétienne 134

CHAPITRE VI. — La question sociale. — Moyens proposés par le Cardinal pour la résoudre : I° Nécessité de l'association. 157

CHAPITRE VII. — La question sociale (suite). — Moyens proposés pour la résoudre : II° L'intervention de l'État. — L'intervention exposée en principe. — L'intervention exposée dans ses applications : 1° au travail des femmes ; 2° au travail des enfants ; 3° au repos du dimanche et au travail de nuit. 172

CHAPITRE VIII. — La question sociale (suite). — Moyens proposés pour la résoudre : II° L'intervention de l'État. — Discussion de cette intervention pour la limitation des heures de travail et la fixation d'un salaire minimum. — Justification du Cardinal contre ceux qui l'accusent de socialisme. 195

CHAPITRE IX. — La question sociale (suite). — Moyens proposés pour la résoudre : II° L'intervention de l'État. — De cette intervention considérée au point de vue international. — Trois cas spéciaux : 1° La conférence de Berlin ; 2° le désarmement des peuples civilisés ; 3° le pouvoir temporel du Pape. 218

CHAPITRE X. — La question sociale (suite). — Moyens proposés pour la résoudre : III° L'union de l'Église et du peuple. — Application des idées de Manning à la France. — Une lettre de M. de Vogüé. 235

Conclusion. 249

Pages.

APPENDICE Ier

Une Audience du cardinal Manning 253

APPENDICE II

La Situation politique en France 272

APPENDICE III

Une Visite au tombeau de Manning 276

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

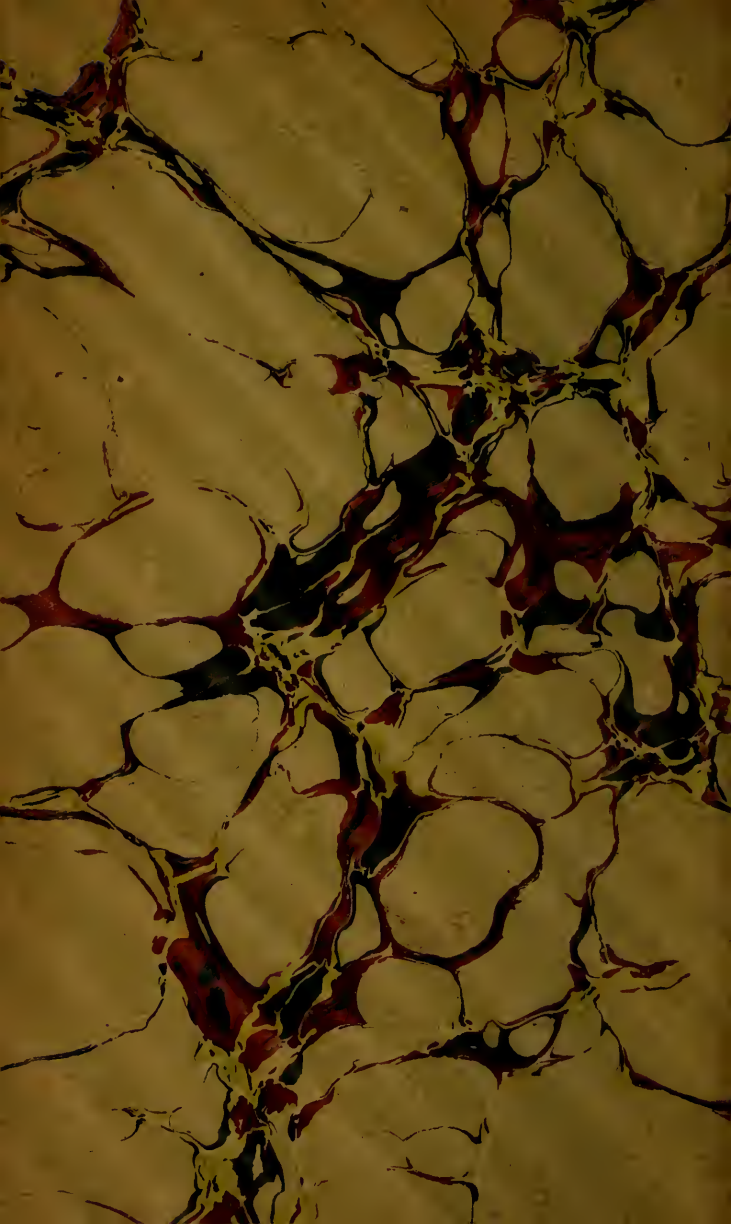

Lemire, J.

Le cardinal Manning et son action sociale

BQX
2099
.M2
L6 .